

# VINCENNES 2020/2021



# SOMMAIRE

- 04 | NUMÉROS UTILES
- 05 | UNE VILLE À VIVRE
- 12 | MAIRIE ET DÉMARCHES
- 26 | VIE QUOTIDIENNE
- 39 | ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE
- 50 | GRANDIR À VINCENNES
- 64 | TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE
- 71 | ENTRAIDE ET SANTÉ
- 98 | LOISIRS
- 108 | TOURISME
- 114 | INDEX
- 120 | PLAN
- 122 | INDEX DES RUES

Les informations contenues dans ce guide sont susceptibles d'évoluer en fonction du contexte sanitaire.  
Merci de votre compréhension.

**LA MAIRIE À VOTRE SERVICE**  
vincennes.fr rubrique Contact  
01 43 98 65 00



## BIEN PLUS QU'UNE VILLE

Ces derniers mois, la pandémie de Covid-19 et la gestion du confinement puis du déconfinement, nous ont collectivement fait vivre des moments comme jamais nous n'aurions pu en imaginer.

Plus que jamais, cette crise sanitaire nous démontre le rôle essentiel des services publics locaux et de nos associations de proximité.

Parce que Vincennes est bien plus qu'une ville, avec l'équipe municipale que vous avez désignée en mars dernier, nous œuvrons au quotidien à rendre cette commune, où nous vivons, plus humaine et toujours plus respectueuse des besoins de chacun.

Avec l'équipe municipale, nous avons pour objectif d'adapter notre cadre de vie tout en préservant notre autonomie financière.

Avec l'équipe municipale, nous portons pour ambition de porter une attention de tous les jours à toutes les générations, et à tous nos concitoyens.

Avec vous pour Vincennes nous souhaitons tout simplement agir pour préserver ce cadre de vie si agréable et vous offrir des services administratifs efficaces et simplifiés.

Avec vous pour Vincennes nous voulons une ville où chacun respecte l'autre, où chacun remplit, par des gestes ou des actions simples, ses obligations à l'égard de notre commune.

En cela, ce Guide Pratique est un outil indispensable dont le premier objectif est de vous informer le plus largement possible sur les différents services existant à Vincennes.

Ce guide recense en effet toutes les informations qui pourront faciliter votre quotidien à Vincennes ; je vous en souhaite une bonne lecture.

**CHARLOTTE LIBERT-ALBANEL**  
MAIRE DE VINCENNES  
VICE-PRÉSIDENTE DU TERRITOIRE  
PARIS EST MARNE & BOIS





## NUMÉROS UTILES

Urgences médicales	15 (SAMU, accès au SAMI)
Pompiers	18
Police nationale	17
Numéro d'appel d'urgence européen	112
Numéro d'urgence personnes sourdes et malentendantes	114 (accessible par SMS)
SAMU social	115
Allô Enfance en danger	119
Violences Femmes Info	39 19
Personnes âgées et handicapées maltraitées	39 77
Drogues Info Services	0800 23 13 13
Centre antipoison	01 40 05 48 48
Fil santé Jeunes	0800 235 236
Mairie de Vincennes	01 43 98 65 00
Police municipale	01 71 33 64 15
Ligne des seniors Vincennes	0805 11 94 00
Allô Propreté Vincennes	0800 77 00 66
Urgences sécurité Gaz (GRDF)	0800 47 33 33
Eaux - Urgences fuites	09 69 36 99 18

LA MAIRIE À VOTRE SERVICE

[vincennes.fr](http://vincennes.fr) (Rubrique Contact)  
01 43 98 65 00

@Vincennesmaville | @Vincennesville | @Vincennesmaville

# UNE VILLE À VIVRE

Grâce à son environnement exceptionnel, Vincennes a la réputation d'offrir une vraie qualité de vie. En bordure du bois, notre cité offre une remarquable richesse architecturale, avec son Château, l'église Saint-Louis ou encore l'Hôtel de ville, mais propose également des manifestations de grande qualité, devenues incontournables, ainsi qu'une programmation culturelle riche et diverse.





## VINCENNES EN BREF

Région : Île-de-France  
 Commune de la Métropole du Grand Paris et du Territoire Paris Est Marne & Bois  
 Département : Val-de-Marne (94)  
 Arrondissement : Nogent-sur-Marne  
 Cantons : Vincennes (Saint-Mandé et majeure partie du territoire de Vincennes) et Fontenay-sous-Bois (Fontenay-sous-bois et partie de Vincennes située à l'Est de la rue Jules-Massenet, de la rue de la Jarry, et du boulevard de la Libération)  
 49 891 habitants  
 Superficie : 1,91 km<sup>2</sup>  
 Densité : 26 161 habitants par km<sup>2</sup>  
 Altitude : 52 m

# Vincennes à travers le temps

La création et le développement de Vincennes sont intimement liés à l'histoire de son Bois et de son Château. C'est véritablement au XII<sup>e</sup> siècle, lorsque Louis VII choisit la forêt de Vilcenna comme terrain de chasse, que débute l'histoire de Vincennes. Il fait aménager au nord du bois un pavillon de chasse et, par la suite, un manoir sera édifié par Philippe-Auguste et Louis IX (futur Saint-Louis).

## LE CHÂTEAU

Le château de Vincennes a été résidence royale durant six cents ans. Son donjon en fait la plus haute forteresse de plaine existant encore en Europe. Il est aujourd'hui le principal centre d'histoire militaire de notre pays et il abrite le service historique de la Défense, dont les bibliothèques et les archives sont accessibles au public.

En 2007 le donjon a été entièrement restauré et rouvert au public. À l'intérieur est retracée l'histoire du monument et de ses occupants au Moyen Âge (principalement Charles V),

ainsi que des prisonniers qu'il accueillit du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles (Sade, Mirabeau, Diderot, Raspail...). La Sainte-Chapelle, restaurée récemment, présente notamment des vitraux historiques exceptionnels.

## MAIRIE DE VINCENNES

53 bis rue de Fontenay - BP 123  
 94304 Vincennes Cedex  
 01 43 98 65 00  
 01 43 98 26 37 (fax)  
[www.vincennes.fr](http://www.vincennes.fr)



## LES CINQ QUARTIERS

Cinq quartiers se distinguent aujourd'hui dans la ville. Chacun a son identité, sa dynamique et ses caractéristiques :

- 1 Quartier Saint-Louis-Bérault
- 2 - Quartier Daumesnil
- 3 - Quartier Diderot-Domaine du Bois
- 4 - Quartier Centre-ville
- 5 - Quartier Vignerons



## LE BOIS

Cédé à la Ville de Paris par Napoléon III en 1860, le Bois ne lui est finalement officiellement rattaché territorialement (Paris XII<sup>e</sup>) par décret qu'en 1929.

## L'URBANISATION

Jusqu'à la Révolution, Vincennes est constituée de deux entités : le lotissement de la Basse-cour, dans le prolongement du Château, destiné au logement des domestiques royaux, et le hameau de La Pissotte, petit village le long de l'actuelle rue de Fontenay (ancienne voie romaine). En 1667, Basse-cour et Pissotte sont réunies en une même paroisse. En 1787, la communauté d'habitants dénommée Vincennes est créée. En 1829, son territoire s'accroît de 94 hectares, aux dépens de Montreuil et Fontenay-sous-Bois. En raison de la présence militaire dans le Château, puis de l'implantation des casernes dans le bois, avec le développement des transports (ligne de chemin de fer) et de l'industrialisation, la population passe de 4 800 à 31 400 habitants entre 1851 et 1901. L'expansion démographique se poursuit avec le réseau de transports qui s'enrichit (métro en 1934). La population vincennoise dépasse les 50 000 habitants dans les années 1950.

## TERRITOIRE PARIS EST MARNE & BOIS

Au sein de la Métropole du Grand Paris, Vincennes fait partie du Territoire Paris Est Marne & Bois. Il compte plus de 500 000 habitants répartis dans 13 communes du Val-de-Marne : Bry-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Charenton-le-Pont, Fontenay-sous-Bois, Joinville-le-Pont, Le Perreux-sur-Marne, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, Saint-Mandé, Saint-Maur-des-Fossés, Saint-Maurice, Villiers-sur-Marne, Vincennes. Son siège est situé dans la commune la plus peuplée : Champigny.

Créé en 2016, le Territoire exerce d'une part des compétences de proximité pour le compte de ses communes membres (déchets, eau, assainissement) et d'autre part des compétences stratégiques dans le domaine de l'aménagement, du logement, de l'environnement ou encore du développement économique, de la Culture, du Sport et du Tourisme.

Charlotte Libert-Albanet, maire de Vincennes, est vice-présidente de Paris Est Marne & Bois.

Siège : Champigny-sur-Marne (commune la plus peuplée)

Contact : 1-3 Place Uranie - 94340 Joinville-le-Pont | Tél. : 01 48 71 59 00 | [parisestmarnebois.fr](http://parisestmarnebois.fr)





## DRAPEAU



Créé en 2007 par Olivier Touzeau à l'occasion de l'Année du Château, le drapeau reprend les éléments du blason : le chef des armoiries en occupe la place d'honneur à la hampe, tandis que la silhouette du Donjon et les trois boulets qui l'accompagnent s'imposent sur le champ rouge du battant.

VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE

## Un remarquable patrimoine

La Ville s'est vu attribuer en 2012, par le ministère de la Culture et de la Communication, le label Ville d'art et d'histoire. Cette reconnaissance est fondée, entre autres, sur la présence sur le territoire : du Château, monument national, de bâtiments du XX<sup>e</sup> siècle protégés (l'Hôtel de ville, l'église Saint-Louis) et d'un patrimoine architectural des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles de qualité.



### L'HÔTEL DE VILLE

Situé 53 bis rue de Fontenay, l'Hôtel de ville est un édifice issu de deux opérations distinctes de construction réalisées à 44 ans d'intervalle : de 1887 à 1891, et au début des années 1930. Son esthétique mêle le style néo-Renaissance (façades salle des Mariages et du Conseil) au style Art déco, représenté par l'escalier monumental et la coupole en verre de 12,20 mètres de diamètre et de 30 tonnes, classés monuments historiques.

### L'ÉGLISE SAINT-LOUIS

Classée monument historique dans sa totalité en 1996, l'église Saint-Louis présente des volumes s'inspirant d'une architecture byzantine, caractéristique du renouveau de l'art chrétien dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Conçue en 1912, consacrée en 1924, elle dispose d'un ensemble décoratif exceptionnel comprenant des fresques de Maurice Denis et Henri Marret, d'un ensemble de céramiques de Maurice Dhomme, des ferronneries d'art de Raymond Subes, d'une sculpture de Carlo Sarrabezolles...

### UNE ARCHITECTURE URBAINE REMARQUABLE

Outre ces édifices, d'intéressantes façades du XIX<sup>e</sup> siècle ou de tendance Art déco et bien d'autres curiosités architecturales jalonnent les rues de la Ville. Le guide intitulé **Les 7 Parcours du patrimoine** vous propose de découvrir ces richesses vincennes (en vente à l'Office de tourisme et à l'Hôtel de ville).



### EMBLÈMES DE LA VILLE

La composition du blason fut déterminée par un arrêté préfectoral du 20 juin 1942. Le 31 mars 1952, le Conseil municipal de Vincennes fixa définitivement ses ornements extérieurs. C'est l'héraldiste vincennois Robert Louis qui a réalisé les traits et les coloris de ces armoiries. Le meuble principal du blason est la silhouette stylisée du Château. Le semé de lis qui orne le chef du blason

rappelle les armes de France que portait Saint Louis. Les trois boulets évoquent le souvenir de l'héroïque défense du Château par Daumesnil en 1814 et sont le rappel de l'École d'application d'artillerie. Le bois de Vincennes est concrétisé par les deux branches de chêne qui soutiennent le blason. Le souvenir de Saint Louis rendant la justice sous un chêne est évoqué par

le sceptre et la main de justice qui figurent sur son sceau de Majesté. La devise "Des lis la justice, des pierres la renommée", est allusive à la fois aux meubles du blason et à l'histoire de Vincennes, histoire qui fut longtemps celle de la France.



**JANVIER**

Vœux aux Vincennois  
Festival du voyage à vélo

**FÉVRIER**

Foulées de Vincennes

**MARS**

Brocante de Lacomidi  
Foire aux vélos  
Bal des seniors  
Semaine des peintres  
vincennois (années paires)  
Semaine de la petite  
enfance

**AVRIL**

L'Afrique en marche  
(années paires)  
Shakespeare d'Avril  
(années impaires)

**MAI**

Semaine des  
photographes vincennois  
(années impaires)  
Vincennes images festival  
(années impaires)  
Tournoi vert de la  
Pentecôte (football)  
Vincennes fête l'Europe

**JUIN**

Semaine européenne du  
développement durable  
(années impaires)  
Journée des rêves  
(années impaires)  
Course du Château  
Bal des bébés  
Braderie de Lacomidi  
Fête de la musique  
Opéra en plein air au  
Château  
Festival de la Jeunesse  
Fête du sport  
Fêtes de quartier



## Une ville active et moderne

### VINCENNES ET LE CINÉMA

Vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la mutation urbaine de Paris repousse les grosses manufactures extramuros. Ateliers et usines s'installent à Vincennes jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

Vincennes devient ainsi le cœur de l'industrie cinématographique : c'est dans le quartier des Vignerons que Charles Pathé implante son usine de fabrication de films et ses studios, où Georges Méliès et Max Linder travaillèrent. La société Pathé employait pas moins de 1 500 personnes à Vincennes en 1912 !

Aujourd'hui, Vincennes conserve un lien avec les sociétés œuvrant dans le cinéma puisqu'elle accueille des entreprises produisant des films, ainsi que des entreprises de post-production.

De nombreux films et téléfilms y sont tournés, la ville et ses bâtiments servent de décor.

Depuis 2016, la Ville accueille également tous les deux ans le festival de cinéma **Au-delà de l'écran**, qui met en lumière le cinéma de patrimoine et privilégie les témoignages des gens des plateaux venus faire partager leur vécu et leur passion.



### VINCENNES ET LA PHOTOGRAPHIE

Métier de l'image également, la photographie est aussi une activité bien vivante à Vincennes ! La ville abrite ainsi l'un des plus importants clubs photo de France et accueille tous les 2 ans depuis 2015 le Vincennes Images Festival, un événement incontournable dédié à la photo amateur.



### VINCENNES ET LA LITTÉRATURE

Créé en octobre 2002, le festival America est la principale manifestation européenne entièrement consacrée aux littératures et cultures d'Amérique du Nord.

Durant 4 jours, plus de 35 000 visiteurs qui se succèdent dans les rues de notre ville, et ont la chance de rencontrer les dizaines d'auteurs venus d'outre-Atlantique.

Si ce festival participe à la renommée de notre ville, il participe aussi à défendre la place du livre et de la lecture dans notre société. Une mission qui guide la démarche de Vincennes depuis de nombreuses années.



### UN TERRITOIRE ATTRACTIF

Facilement accessible, Vincennes est desservie par treize lignes de bus, trois stations de métro et une gare RER. Ces facilités font de la Ville un pôle économique actif qui attire de nombreuses entreprises qui y implantent leurs sièges sociaux.

Le commerce local est également très développé. Vincennes est réputée pour ses commerces de proximité, leur dynamisme et leur variété. Composante essentielle de la commune, le commerce local contribue à lui donner un air de village particulièrement apprécié de ceux qui l'habitent ou y travaillent.

## Les grands rendez-vous vincennois



De grands rendez-vous marquent l'année vincennoise. Ces événements ne sont bien sûr pas les seules animations de la Ville : la programmation culturelle propose concerts, représentations théâtrales et chorégraphiques, projections cinématographiques, expositions, conférences et spectacles jeune public et les nombreuses associations proposent de multiples occasions de sortir.

**JUILLET**

Une toile sous les étoiles  
(cinéma en plein air au Château)  
L'Oasis (animations sportives de plein air)  
Bal des pompiers

**SEPTEMBRE**

Journée des associations  
Journées européennes du patrimoine  
Chasse aux trésors (années paires)  
Ouverture de la saison culturelle  
Festival America (années paires - et exceptionnellement en 2021)  
Place(s) aux arts ! (années impaires)

**OCTOBRE**

Accueil des nouveaux Vincennois  
Fête des plantes et du jardinier  
Fête des seniors  
Salon de l'Amicale des artistes français (peinture)  
Semi-marathon du bois de Vincennes et des bords de Marne

**NOVEMBRE**

Forum de la solidarité internationale (années paires)  
Festival de cinéma Au-delà de l'écran (années impaires)  
Journée du handicap (années paires)

**DÉCEMBRE**

Téléthon  
Patinoire  
Vincennes en fêtes  
Village et marché de Noël  
Prix de Vincennes à l'Hippodrome



# MAIRIE ET DÉMARCHES

## Vos élus

### LE MAIRE



**CHARLOTTE LIBERT-ALBANEL**  
Maire de Vincennes  
Vice-présidente du Territoire  
Paris Est Marne & Bois

### LES ADJOINTS AU MAIRE



**PIERRE LEBEAU**  
Premier adjoint au Maire  
Chargé des Solidarités  
et de l'Insertion  
Conseiller territorial



**CÉLINE MARTIN**  
Chargée de la Petite enfance  
et des Seniors  
Conseillère territoriale



**ÉRIC BENSOUSSAN**  
Chargé des Ressources humaines,  
de la Sécurité publique, des  
Affaires juridiques et domaniales  
et des Affaires patriotiques  
Conseiller territorial

### CONSEIL MUNICIPAL

Vincennes compte  
43 conseillers  
municipaux parmi  
lesquels sont élus  
le maire et ses douze  
adjoints.

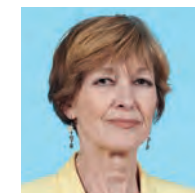
Devenue maire  
de Vincennes  
en novembre 2017,  
Charlotte Libert-  
Albanel a été réélue  
à l'issue du scrutin  
de mars 2020.



**ODILE SÉGURET**  
Chargée de l'Enfance  
et du Développement économique  
et de l'Emploi



**BRUNO CAMELOT**  
Chargé du Développement durable  
et de l'Inclusion



**ANNICK VOISIN**  
Chargée de la Culture  
Conseillère territoriale



**ROBIN LOUVIGNÉ**  
Chargé du Cadre de vie,  
des Mobilités et de la Propreté  
Président de la Commission  
d'appels d'offres



**JOSY TOP**  
Chargée de la Démocratie  
participative et de la Santé



**RÉGIS TOURNE**  
Chargé de la Jeunesse  
et des Sports



LES ADJOINTS AU MAIRE



**ALIDA VALVERDE**  
Chargée de l'Administration générale et de l'Open data



**MATHIEU BEAUFRÈRE**  
Chargé des Grands projets, des Équipements publics, de l'Urbanisme et de l'Habitat



**BRIGITTE GAUVAIN**  
Chargée du Tourisme et des Relations internationales  
Conseillère territoriale

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX  
MAJORITÉ MUNICIPALE (LISTE AVEC VOUS POUR VINCENNES)

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



**CÉCILE BRÉON**  
Chargée des Populations fragiles  
Vice-présidente du Centre communal d'action sociale (CCAS)



**PIERRE CHARDON**  
Chargé du Handicap  
Conseiller territorial Président du Comité consultatif Tout handicap



**MURIEL RUFFENACH**  
Chargée de la Petite enfance et du suivi des Travaux dans les crèches  
Élu de quartier Diderot-Domaine du Bois



**ALEXIS MICHON**  
Chargé du Logement social et de la Lutte contre l'insalubrité



**PIERRE GIRARD**  
Chargé des Finances et du suivi des Délégations de service public  
Élu de quartier Daumesnil



**BERTRAND PITAVY**  
Chargé du suivi des Actions développement durable dans les écoles et accueils de loisirs  
Vice-président de la Caisse des écoles

CONSEILLERS MUNICIPAUX



**LAURENT LAFON**  
Chargé des Relations avec les institutions  
Sénateur, Conseiller métropolitain, Conseiller territorial



**LUDMILA KAMINSKA**  
Chargée des Affaires patriotiques  
Élu de quartier Saint-Louis-Bérault



**ALAIN BONAVENTURE**  
Chargé des Commerces, des Entreprises et des Marchés forains  
Élu de quartier Centre-ville  
Président du Comité consultatif du Développement économique



**MARIE-HÉLÈNE BOILOT**  
Chargée de l'Ecocitoyenneté  
Élu de quartier Vignerons



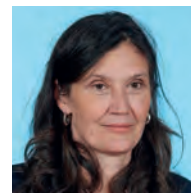
**LUCIE-ANNA ODDON**  
Chargée des projets dédiés à la Jeunesse, de la Vie étudiante, du Conseil des Jeunes et du Conseil municipal des enfants  
Élu de quartier Centre-ville



**CLAIRE SERVIAN**  
Chargée de la Restauration scolaire



**MAMÉDI DIARRA**  
Chargé de l'Open data et des Nouvelles technologies  
Élu de quartier Diderot-Domaine du Bois



**ANJA VALERO**  
Présidente du Comité consultatif de la Culture



**NICOLAS LECOMTE**  
Chargé de la Propreté et des déchets  
Élu de quartier Daumesnil



**ISABELLE POLLARD**  
Chargée de l'Animation seniors  
Élu de quartier Vignerons



**DAN BOUKOBZA**  
Chargé de l'Emploi et de l'Insertion des jeunes (MLE, Carré)  
Élu de quartier Saint-Louis-Bérault



**GIULIETTA RANIERI**  
Présidente du Comité consultatif des Relations internationales



**FRÉDÉRIC LEROY**  
Chargé du suivi des Travaux dans les équipements sportifs  
Président du Comité consultatif des Sports



**JEAN-PIERRE MOULY**  
Chargé du suivi des Travaux dans les écoles



**MARIE-MADELEINE ALBERT**  
Chargée de la Vie des quartiers



## LISTE ENSEMBLE, VINCENNES RESPIRE



**CHRISTOPHE RIBET**  
Conseiller municipal



**MURIEL HAUCHEMAILLE**  
Conseillère municipale



**QUENTIN  
BERNIER-GRAVAT**  
Conseiller municipal  
Conseiller territorial



**ANNICK LE CALVEZ**  
Conseillère municipale



**OLIVIER SESTER**  
Conseiller municipal

## LISTE VINCENNES +



**FLORENCE GALL**  
Conseillère municipale



**FRANÇOIS ÉPINAT**  
Conseiller municipal



**MARIA CAROLINA MEZA  
CAMPUZANO**  
Conseillère municipale

**LES CONSEILLERS  
DÉPARTEMENTAUX****Vincennes (hors partie  
Est) et Saint-Mandé :**

Dominique Le Bideau  
et Julien Weil

**Fontenay-sous-Bois  
et Vincennes Est :**

Sokona Niakhate  
et Gilles Saint-Gal

**LE DÉPUTÉ :**

Guillaume Gouffier-Cha /  
01 40 63 69 92

**POUR CONTACTER  
LES MEMBRES  
DES LISTES**

Liste de la majorité  
municipale Avec vous  
pour Vincennes  
01 43 98 65 17

Liste Vincennes Respire  
01 43 98 65 21

Liste Vincennes +  
01 43 98 68 08

Liste Vincennes à gauche  
pour un front citoyen,  
écologiste et solidaire  
01 43 98 68 09

LISTE VINCENNES À GAUCHE POUR UN FRONT CITOYEN,  
ÉCOLOGISTE ET SOLIDAIRE

**CHANTAL BALAGNA-RANIN**  
Conseillère municipale

**Permanences des élus****LE MAIRE**

**CHARLOTTE LIBERT-ALBANEL**  
SUR RENDEZ-VOUS AU 01 43 98 65 00

**Mathieu Beaufrère**

Lundi et vendredi de 10 h à 20 h  
Sur rendez-vous

**Brigitte Gauvain**  
Sur rendez-vous

**ADJOINTS AU MAIRE**

**Pierre Lebeau**  
Rendez-vous pour le logement social :  
01 71 33 64 58  
Tous les mercredis après midi, ainsi que tous  
les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis de chaque mois, de 16 h à 18 h

**Céline Martin**  
Sur rendez-vous

**Éric Bensoussan**  
Lundi, sur rendez-vous

**Odile Séguret**  
Sur rendez-vous

**Bruno Camelot**  
Jeudi après-midi, sur rendez-vous

**Annick Voisin**  
Sur rendez-vous.

**Robin Louvigné**  
Jeudi de 17 h à 19 h, sur rendez-vous

**Josy Top**  
Sur rendez-vous

**Régis Tourne**  
Sur rendez-vous

**Alida Valverde**  
Sur rendez-vous

**CONSEILLERS MUNICIPAUX  
DÉLÉGUÉS**

**Cécile Bréon**  
Sur rendez-vous

**Pierre Chardon**  
Jeudi après-midi, sur rendez-vous

**Muriel Ruffenach**  
Sur rendez-vous

**Alexis Michon**  
Sur rendez-vous

**Pierre Girard**  
Sur rendez-vous

**Bertrand Pitavy**  
Sur rendez-vous

**Laurent Lafon**  
Sur rendez-vous

**POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS**

Le maire et les élus reçoivent les Vincennois sur rendez-vous  
ou lors de leurs permanences.

01 43 98 65 00 ou 65 66  
vincennes.fr



## Démocratie de proximité

### LES ÉLUS DE QUARTIER

La Municipalité a doté chaque quartier d'élus référents qui ont vocation à être des interlocuteurs privilégiés des Vincennois en faisant le lien entre eux et la municipalité et veillent à la bonne circulation de l'information ainsi qu'à l'animation des quartiers.



### LES RENCONTRES DE QUARTIER

Des rencontres de quartier ont lieu chaque année. Elles sont l'occasion de faire connaître votre point de vue et de dialoguer directement avec le maire et les élus. Des affiches et tracts sont distribués dans les quartiers pour vous donner rendez-vous et Vincennes info, tout comme le site de la Ville vincennes.fr, vous informent de toutes les dates.

D'autres rendez-vous, régulièrement annoncés dans Vincennes info et sur vincennes.fr vous permettent de rencontrer vos élus tout au long de l'année : stands "Les élus à votre

rencontre" dans les rues de la ville, rendez-vous réguliers "Un café avec votre maire" proposés dans les différents quartiers de Vincennes... Des concertations sont proposées sur le site [jeparticipe.vincennes.fr](http://jeparticipe.vincennes.fr).



### LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Créé en 1999, le Conseil municipal des enfants (CME) donne la possibilité aux jeunes Vincennois (élèves de CM2 et 6<sup>e</sup>) de s'exprimer sur la vie de leur ville. Il permet également un apprentissage actif de la démocratie, et à la municipalité d'écouter les propositions des enfants et de les consulter.

#### RENSEIGNEMENTS

Accueil de l'hôtel de ville : 01 43 98 65  
[conseilmunicipaldesenfants@vincennes.fr](mailto:conseilmunicipaldesenfants@vincennes.fr)



### LE CONSEIL DES JEUNES DE VINCENNES

Le Conseil des Jeunes de Vincennes (CJV) offre la possibilité aux jeunes de construire des projets et d'être sollicités par les élus afin d'émettre un avis consultatif sur les domaines les concernant. Il favorise une sensibilisation des jeunes aux questions de société afin qu'ils s'engagent de manière constructive dans la vie de la cité. Il leur permet de réaliser des projets en lien avec les dispositifs municipaux, départementaux et régionaux existants.

Le CJV est composé de membres permanents âgés de 15 à 20 ans résidant ou étant scolarisés à Vincennes. Ils sont membres pour une année, avec une possibilité de renouvellement jusqu'à leurs 20 ans révolus.

Un appel à candidatures est effectué en début d'année scolaire.

#### Exemple de réalisations :

La capsule temporelle, Pass'sport (libre accès à un gymnase deux dimanches par mois), Tremplin des jeunes talents vincennois, Urban session, séjour de découverte des institutions européennes à Bruxelles, festival de la jeunesse...



### LE CONSEIL DES SENIORS

Depuis 2009, le Conseil des seniors permet aux personnes de plus de 60 ans, désirant s'impliquer davantage dans la vie de la cité, de proposer des projets pour améliorer la qualité de vie, notamment celle des personnes âgées. Les seniors souhaitant rejoindre ce dispositif sont invités à envoyer une demande écrite au maire.

#### Exemple de réalisations :

Café littéraire, cours d'informatique pour les seniors, portage de livres à domicile, service de personnes relais, actions de sensibilisation à la protection de l'environnement...

01 43 98 66 90

[conseil-des-seniors@vincennes.fr](mailto:conseil-des-seniors@vincennes.fr)

### BUREAU DU CONSEIL DES JEUNES DE VINCENNES

Bureau du Conseil des jeunes de Vincennes

Le Carré - Pôle citoyen

1 rue de l'Égalité

01 71 33 64 40

[conseil-jeunes@vincennes.fr](mailto:conseil-jeunes@vincennes.fr)

[@vincennes.fr](https://www.vincennes.fr)

[lecarre@vincennes.fr](mailto:lecarre@vincennes.fr)





## PRENEZ VOS RENDEZ-VOUS EN LIGNE

Pour faciliter vos démarches, vous pouvez planifier vos rendez-vous à la mairie (demandes de cartes d'identité et passeports).

[vincennes.fr](http://vincennes.fr)

## ACCUEIL DE LA MAIRIE

53 bis rue de Fontenay

Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 18 h

Le jeudi de 8 h 30 à 19 h 30 (démarches à partir de 12 h)

Le vendredi de 8 h 30 à 17 h

Le samedi de 8 h 30 à 12 h

Pour simplifier vos démarches en ligne, une borne informatique est en libre service dans le hall de l'Hôtel de ville. Point wifi

01 43 98 65 00  
[vincennes.fr](http://vincennes.fr)  
rubrique Contact

# Les démarches à la mairie

Afin de s'adapter au rythme de vie des Vincennois et de simplifier notamment les démarches administratives, la municipalité propose, depuis 2013, un accueil unifié, polyvalent et personnalisé à l'Hôtel de ville. L'ensemble des démarches administratives suivantes peut être effectué avec un même interlocuteur, en un seul et unique lieu :

### CITOYENNETÉ

- Demande de passeport et de carte nationale d'identité
- Délivrance des actes d'état civil (actes de naissance, mariage, décès)
- Délivrance du livret de famille
- Reconnaissance d'un enfant
- Recensement obligatoire à 16 ans
- Délivrance d'attestation d'accueil du lundi au vendredi (et sur rendez-vous le samedi matin)
- Délivrance des certificats et légalisation de signature (certificats de vie, de résidence et de changement de résidence, de concubinage)
- Inscriptions sur les listes électorales

### PETITE ENFANCE

- Inscriptions sur liste d'attente pour l'obtention d'une place en crèche
- Inscriptions à la halte-jeux

### ENFANCE - JEUNESSE

- Inscriptions scolaires
- Inscriptions périscolaires (accueils avant et après l'école, accueils de loisirs, séjours de vacances)
- Inscriptions à Sports en famille
- Calcul du quotient familial
- Dépôt et enregistrement des demandes d'inscriptions aux Ateliers après l'école (fin août, début septembre)

### CULTURE

- Billetterie des spectacles (concerts, théâtre, jeune public) et ciné-goûters
- Délivrance de la carte Divertissimo

### VOIRIE ET URBANISME

- Délivrance du formulaire pour la réservation de stationnement ou l'occupation du domaine public
- Délivrance des formulaires pour les démarches d'urbanisme
- Délivrance de formulaires d'enlèvement des tags

## LES SERVICES MUNICIPAUX OUVERTS AU PUBLIC

### HÔTEL DE VILLE

53 bis rue de Fontenay

- Affaires juridiques et domaine
- Citoyenneté
- Communication & Relations publiques

### CENTRE ADMINISTRATIF

5 rue Eugène-Renaud

- Finances
- Police municipale
- Services techniques (urbanisme, hygiène et habitat, voirie, projets urbains)
- Service du développement économique et de l'emploi

### CŒUR DE VILLE

98 rue de Fontenay

- Action culturelle
- Archives et patrimoine
- Conservatoire
- Direction Enfance-Jeunesse
- Ressources humaines
- Médiathèque

### ESPACE PIERRE-SOUWEINE

70 rue de Fontenay - 01 43 98 66 95

- Centre communal d'action sociale CCAS, service social municipal (assistants sociaux), pôle Santé et Handicap, pôle Seniors, pôle Accès aux droits : instruction des dossiers d'aides au département (handicap, RSA, APA,...).
- Service logement
- Service d'accueil médical initial (SAMI)

### CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

14 av. Paul-Déroutède

### MAISON DES ASSOCIATIONS

41-43 rue Raymond-du-Temple

- Direction des Sports et de la Vie associative

# Les démarches administratives

## ACQUISITION DE PLEIN DROIT DE LA NATIONALITÉ FRANÇAISE

La nationalité française est acquise à la majorité si vous remplissez les trois conditions suivantes :

- vous êtes né(e) en France à compter du 1<sup>er</sup> septembre 1980 ;
- vos parents sont étrangers ;
- vous résidez en France au moment de votre majorité et vous avez résidé en France pendant au moins 5 années, consécutives ou non, depuis l'âge de 11 ans.

### RENSEIGNEMENTS

Auprès du tribunal d'instance ou à la préfecture

### ACTE DE DÉCÈS

Vous pouvez obtenir un acte de décès à la mairie de la commune du décès ou du dernier domicile du défunt, sur place ou par courrier en indiquant : les nom et prénom(s) du défunt, la date du décès. Gratuit.

### ACTE DE MARIAGE (EXTRAIT OU COPIE)

Toute personne majeure peut obtenir, sur indication des noms et prénoms usuels de ses parents, des copies intégrales de son acte de mariage. S'adresser à la mairie du lieu de mariage. Gratuit

### ACTE DE NAISSANCE (EXTRAIT OU COPIE)

Toute personne majeure peut obtenir, sur indication des noms et prénoms usuels de ses parents, des copies intégrales de son acte de naissance. S'adresser à la mairie du lieu de naissance. Gratuit.

## MAIRIE DE VINCENNES

01 43 98 65 00

## BON À SAVOIR

Les demandes d'actes de mariage, de naissance ou de décès peuvent s'effectuer en ligne sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr)

• acte de mariage : [service-public.fr/particuliers/vosdroits/R42837](http://service-public.fr/particuliers/vosdroits/R42837)

• acte de naissance : [service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1406](http://service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1406)

• acte de décès survenu en France : [service-public.fr/particuliers/vosdroits/R42838](http://service-public.fr/particuliers/vosdroits/R42838)

• acte de décès survenu à l'étranger : [service-public.fr/particuliers/vosdroits/R47955](http://service-public.fr/particuliers/vosdroits/R47955)

MAIRIE  
DE VINCENNES

01 43 98 65 00

## ALERTES SMS

Vous pouvez recevoir de la préfecture un SMS vous avertissant de la réception de vos documents d'identité en mairie.

LA VALIDITÉ DES  
CARTES EST PORTÉE  
À 15 ANS

(sauf pour les mineurs de moins de 10 ans). Les cartes nationales d'identité délivrées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 ont d'emblée une validité de 15 ans. Celles qui sont en cours de validité voient leur durée prolongée de 5 ans, malgré la date inscrite sur le titre. Attention, certains pays ne reconnaissent pas cette prolongation de validité. Renseignements sur [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr).

## \*PRÉDEMANDE

Une prédemande en ligne est nécessaire pour ouvrir le dossier : [passeport.ants.gouv.fr/Services-associés/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identité-CNI](http://passeport.ants.gouv.fr/Services-associés/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identité-CNI)

## À NOTER

En cas de perte ou de vol de votre carte d'identité, le renouvellement est payant. À cet effet, vous pouvez acheter en ligne un timbre fiscal.

Les personnes nées à l'étranger obtiennent leur extrait d'acte de naissance auprès du ministère des Affaires étrangères.

## RENSEIGNEMENTS

Ministère des Affaires étrangères  
Service central d'état civil - 11 rue de la Maison-Blanche - 44941 Nantes Cedex 09  
<http://pastel.diplomatie.gouv.fr/Dali/index2.html>

## ATTESTATION D'ACCUEIL

Elle est à demander par l'hébergeant. Vous pouvez déposer une demande d'attestation d'accueil à Vincennes du lundi au vendredi ou sur rendez-vous le samedi matin.

## CARTE MOBILITÉ INCLUSION

Délivrée par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Elle a pour but de faciliter la vie quotidienne des personnes en situation de handicap et de perte d'autonomie. Elle remplace les cartes d'invalidité, de priorité et de stationnement.

## MDPH

7-9 voie Félix-Eboué - 94046 Créteil Cedex  
01 43 99 79 00/79

## RENSEIGNEMENTS

Sur l'instruction des demandes auprès du Centre communal d'action sociale. Espace Pierre-Souweine - 70 rue de Fontenay - 01 43 98 66 95

CARTE NATIONALE  
D'IDENTITÉ

La mairie constitue les dossiers en vue d'obtenir des services de l'État une carte nationale d'identité. Une prédemande\* est à effectuer en ligne. La présence des mineurs est obligatoire au dépôt de la demande quel que soit leur âge. Les demandes de carte nationale d'identité s'effectuent uniquement sur rendez-vous tous les jours de la semaine munis des pièces justificatives indiquées dans la prédemande. Les retraits se font désormais sans rendez-vous.

## CARTE DE SÉJOUR

Délivrée par la Sous-préfecture  
4 av. du Maréchal de Lattre-de-Tassigny  
94130 Nogent-sur-Marne

CASIER JUDICIAIRE  
(EXTRAIT DE)

Casier judiciaire national  
44317 Nantes Cedex 03  
<https://www.cjn.justice.gouv.fr>

CERTIFICAT  
D'IMMATRICULATION  
(EX-CARTE GRISE)

Démarche à effectuer en ligne ou auprès d'un professionnel habilité.  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

CERTIFICAT DE NATIONALITÉ  
FRANÇAISE

Greffe du tribunal d'instance  
19 rue Charles-VII - 94130 Nogent-sur-Marne  
01 43 94 17 35

## DÉCLARATION D'ASSOCIATION

Déclaration à effectuer à la sous-préfecture de Nogent-sur-Marne. Service disponible en ligne sur [service-public.fr](http://service-public.fr)

4 av. du Maréchal de Lattre-de-Tassigny  
94136 Nogent-sur-Marne Cedex - 01 49 56 66 62

DÉCLARATION DE DÉBITS  
DE BOISSONS

Les ouvertures, mutations et transferts de débits de boissons à consommer sur place, et, depuis le 1<sup>er</sup> juin 2011, les restaurants et débits de boissons à emporter font l'objet d'une déclaration en mairie, minimum quinze jours avant l'exploitation.

## SUR RENDEZ-VOUS.

Service du Développement économique et de l'Emploi - 01 43 98 66 09

## DÉCLARATION DE DÉCÈS

Déclaration à effectuer à la mairie du lieu du décès dans le plus court délai par un parent ou toute personne possédant les renseignements les plus complets possibles sur l'état civil du défunt. Se munir si possible de la carte d'identité du défunt et du livret de famille.

L'autorisation de fermeture du cercueil ne peut être délivrée qu'au vu d'un certificat établi par un médecin attestant le décès.

## CIMETIÈRES (CONCESSIONS)

Pour bénéficier d'une sépulture dans les cimetières de la Ville, les personnes doivent être décédées ou domiciliées à Vincennes, ou posséder une sépulture de famille à Vincennes. Les inhumations ont lieu :

- Au cimetière ancien, uniquement pour les personnes y possédant déjà une sépulture ;
- Au cimetière nouveau, en terrain gratuit pendant 5 ans, ou en concessions décennales, trentenaires ou cinquantenaires. Les deux cimetières disposent d'un columbarium et d'un jardin du souvenir. Le cimetière nouveau dispose également de caves à urnes. Les cases du columbarium sont accordées :
- Au moment du décès : aux personnes décédées sur le territoire de la commune, aux personnes domiciliées à Vincennes, même si elles sont décédées dans une autre commune ;
- Aux personnes domiciliées sur le territoire de la commune ayant en leur possession l'urne d'un ascendant ou d'un descendant direct, décédé ou domicilié à Vincennes.

## RENSEIGNEMENTS

Cimetière ancien - 1 rue de Fontenay  
94300 Vincennes - 01 48 08 56 22

Cimetière nouveau - 296 av. Victor-Hugo  
94120 Fontenay-sous-Bois - 01 48 76 99 80

Pour vous y rendre, une navette a été mise en place (consulter la rubrique Vie quotidienne/ Transports). Horaires d'ouverture des cimetières : du lundi au samedi de 8 h 30 à 17 h 30, les dimanches et jours fériés, de 9 h à 17 h 30 ; les bureaux sont fermés de 12 h 30 à 13 h 30. Bureaux des cimetières fermés les week-ends et jours fériés sauf le 1<sup>er</sup> novembre et le lundi de Pentecôte.

## DÉMÉNAGEMENT

## Changement d'adresse

Un service gratuit et facultatif vous permet de déclarer, aux organismes de votre choix (impôts, assurance maladie, allocations familiales, assurance chômage...), votre changement de résidence principale et celui des personnes déménageant avec vous.

## RENSEIGNEMENTS

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Réservation d'emplacements  
de stationnement

Si vous désirez réserver un emplacement de stationnement pour votre emménagement ou déménagement et si vous devez utiliser un monte-meubles, il vous faut obtenir une autorisation. Cette procédure n'est pas obligatoire, sauf pour l'utilisation d'un monte-meubles : une demande écrite doit parvenir 15 jours minimum avant la date du déménagement (formulaire à retirer au service Voirie ou sur [vincennes.fr](http://vincennes.fr)).

Attention, pour les rues Félix-Faure, Pommiers et av. de Paris, une demande écrite doit parvenir minimum 1 mois avant la date du déménagement à l'adresse suivante :

## DRIEA ÎLE-DE-FRANCE

(Partie arrêtés de circulation 94)  
Service de la sécurité des transports -  
Département Sécurité, Éducation  
et Circulation Routières  
21-23 rue miollis - 75015 Paris

Renvoyer les formulaires à :

LA DIRECTION GÉNÉRALE  
DES SERVICES TECHNIQUES

BP 123 - Hôtel de ville - 94304 Vincennes Cedex  
Par fax au 01 43 98 67 89.  
Par mail : [voirie@vincennes.fr](mailto:voirie@vincennes.fr).

TARIFS  
DÉMÉNAGEMENT

À titre indicatif, les tarifs suivants sont appliqués :

- Mise en place d'un monte-meubles : 45 €/jour ;
- Occupation du domaine public et pose de panneaux (obligatoire si demande de réservation de stationnement) : 86 € + 2,50 €/jour par tranche de 5 mètres si stationnement payant ;
- Barrage de rue : 91 €/jour

## RENSEIGNEMENTS :

01 43 98 66 23  
ou 66 24 ou 66 25



## STATIONNEMENT

Voir en rubrique

Vie quotidienne /  
Transports  
et stationnement



## MAIRIE DE VINCENNES

01 43 98 65 00

### COMPTE CITOYEN

Le compte citoyen est une porte d'entrée unique vers vos démarches administratives à Vincennes. Il simplifie vos relations avec l'administration municipale. Il vous permet d'accéder et d'effectuer par internet, avec un identifiant et un mot de passe uniques, l'ensemble de vos démarches (bouquet de démarches en ligne, accès direct à l'Espace famille, à l'Espace Médiathèque, livret de l'élève du Conservatoire) et de suivre le traitement de vos demandes. Cette démarche peut s'effectuer en ligne sur vincennes.fr dans la rubrique Services en ligne.

### CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ

Pour souligner l'accès au droit de vote des jeunes venant d'avoir 18 ans, la mairie organise régulièrement une cérémonie de la citoyenneté au cours de laquelle les jeunes se voient remettre officiellement leur carte d'électeur. L'occasion de rappeler les nouveaux droits et devoirs qui s'ouvrent à eux.

### SOIRÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX VINCENNOIS

Tous les ans, les nouveaux Vincennois sont reçus pour un moment convivial durant lequel leur sont présentés les équipements de la Ville et les services municipaux.

#### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

01 43 98 65 89 ou sur vincennes.fr

### FORFAIT AMÉTHYSTE

Titre de transport unique permettant aux personnes de plus de 65 ans, sous certaines conditions de voyager dans toute la région francilienne sur les réseaux SNCF, RATP et Optile. La participation financière du demandeur dépend de sa situation. L'attribution du forfait Améthyste n'est pas cumulable avec l'allocation taxi.

#### RENSEIGNEMENTS

www.valdemarne.fr et Espace Pierre-Souweine  
70 rue de Fontenay - 01 43 98 66 95

### HANDICAP

Pour toutes les questions liées au handicap (allocation adulte handicapé, allocation d'éducation pour enfant handicapé, prestation compensatoire du handicap...), renseignements auprès du Centre communal d'action sociale.

Espace Pierre-Souweine  
70 rue de Fontenay  
01 43 98 66 95



### INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les inscriptions s'effectuent à la mairie ou via le site service public.fr jusqu'au 6<sup>e</sup> vendredi précédant le scrutin. La liste des pièces à fournir est indiquée sur vincennes.fr, démarches de A à Z, rubrique listes électorales.

Les électeurs vincennois inscrits dans un bureau de vote à l'étranger, de retour en France, ne pourront voter à Vincennes que s'ils ont demandé leur radiation de ce bureau auprès du ministère des Affaires étrangères.

### OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Pour faire surveiller votre domicile par la police nationale pendant les congés scolaires, présentez-vous au commissariat de police.

#### RENSEIGNEMENTS

Commissariat de police  
23 rue Raymond-du-Temple

### PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)

S'adresser à la mairie du lieu du domicile de l'un des futurs pacsés. Une liste des documents à fournir sera remise aux intéressé(e)s. Les dépôts de dossiers de PACS à Vincennes se font sur rendez-vous pris au 01 43 98 65 05 ou en ligne. Les documents à fournir se trouvent sur vincennes.fr, démarches de A à Z rubrique PACS.

### LIVRET DE FAMILLE

Délivré à la mairie du domicile lors du mariage ou aux parents célibataires ayant un ou des enfants reconnus. Un duplicata peut être demandé auprès de la mairie du domicile. Gratuit.

### MARIAGE

S'adresser à la mairie du lieu du domicile de l'un des futurs époux. Une liste des documents à fournir sera remise aux intéressé(e)s.

Les dépôts de dossiers de mariage à Vincennes se font sur rendez-vous pris au 01 43 98 65 05. Les documents à compléter peuvent être téléchargés sur vincennes.fr, démarches administratives de A à Z, dossier de mariage.

### NAISSANCE (DÉCLARATION DE)

Elle est obligatoire et s'effectue à la mairie du lieu de naissance. Le père ou toute autre personne ayant assisté à l'accouchement doit effectuer cette déclaration dans les cinq jours qui suivent la naissance, si le dernier

jour tombe un samedi ou un dimanche, un jour férié, ce délai est prolongé jusqu'au 1<sup>er</sup> jour ouvrable suivant.

La déclaration de naissance d'un enfant naturel n'entraîne pas la reconnaissance de cet enfant.

### Transmission du nom de famille

Depuis 2005, les parents peuvent attribuer à leur premier enfant, dont la filiation est établie à l'égard des deux parents au plus tard lors de la déclaration de naissance ou simultanément après celle-ci, soit le nom d'un des deux parents, soit leurs deux noms accolés dans un ordre choisi par eux et dans la limite d'un seul nom de famille pour chacun d'eux s'ils portent eux-mêmes plusieurs noms.

En cas de désaccord entre les deux parents, l'enfant portera les noms des deux parents accolés par ordre alphabétique.

### RECONNAISSANCE D'UN ENFANT

Dans toute mairie, à tout moment de la grossesse ou de la vie de l'enfant, le père doit présenter sa pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois, et si l'enfant est né, son acte de naissance.

### PASSEPORT

La mairie constitue les dossiers en vue d'obtenir des services de l'État un passeport biométrique. Une pré-demande\* est à effectuer en ligne. La présence du demandeur est obligatoire au dépôt de la demande ainsi qu'au retrait du document, y compris pour un enfant de 12 ans et plus. Pour un enfant de moins de 12 ans, la présence est obligatoire au moment du retrait. Les demandes de passeports s'effectuent uniquement sur rendez-vous tous les jours de la semaine munis des pièces justificatives indiquées dans la pré-demande.

RENSEIGNEMENTS  
vincennes.fr

### PERMIS DE DÉTENTION D'UN CHIEN CATÉGORISÉ

Obligatoire pour les propriétaires ou détenteurs de chiens de 1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> catégorie, ce permis est délivré par le maire. Les demandes sont à déposer à l'accueil de la police municipale. Attention : en l'absence de permis, les propriétaires ou détenteurs de chiens catégorisés sont sanctionnables.

#### RENSEIGNEMENTS

Police municipale - 5 rue Eugène-Renaud  
01 71 33 64 15

### RECENSEMENT OBLIGATOIRE À 16 ANS

Les jeunes garçons et les jeunes filles de nationalité française doivent se faire recenser à la mairie ou sur vincennes.fr, rubrique recensement citoyen. Ils sont tenus de se rendre à la journée d'appel de préparation à la défense qui a lieu entre la date de leur recensement et leur 19<sup>e</sup> anniversaire.

#### RENSEIGNEMENTS

Auprès de la mairie ou Centre du service national de Paris - Fort neuf de Vincennes - Case 158  
Cours des Maréchaux - 75614 Paris Cedex 12  
L'accueil du public s'effectue sur rendez-vous au 01 79 84 90 00 (serveur vocal).  
www.defense.gouv.fr

### À NOTER

En cas de perte ou de vol de votre passeport, le renouvellement est payant. Depuis 2019, le timbre fiscal est fourni uniquement sous la forme électronique. Il peut être acheté directement en ligne (timbres.impots.gouv.fr) ou dans un bureau de tabac.

#### \*PRÉDEMANDE

Pour ouvrir votre dossier, une pré-demande en ligne est nécessaire :  
passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-passeport



### PRENEZ VOS RENDEZ-VOUS EN LIGNE

Pour faciliter vos démarches, vous pouvez planifier vos rendez-vous à la mairie (demandes de cartes d'identité et passeports).  
vincennes.fr

### PIÈCES À FOURNIR

Rendez-vous sur vincennes.fr, rubrique Vos démarches

### ADMINISTRATION ÉLECTRONIQUE

Tous les actes d'état civil (copies et extraits d'actes de naissance, de mariage ou de décès), inscriptions sur les listes électorales, recensement citoyen peuvent être demandés directement sur vincennes.fr, où de nombreuses autres démarches en ligne sont proposées gratuitement.

# VIE QUOTIDIENNE



## Information

### PUBLICATIONS MUNICIPALES

Le magazine **Vincennes info** est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la Ville au début de chaque mois (sauf août). Si vous ne le recevez pas, vous pouvez contacter la rédaction ou venir le chercher à l'accueil de la mairie ou dans les bâtiments municipaux. Vous pouvez également remplir un formulaire sur le site de la Ville ou le télécharger.

Une version audio du journal est disponible en CD pour les personnes ayant des difficultés de lecture ainsi que les personnes malvoyantes. Vous pouvez demander à la recevoir chez vous en appelant le service Communication ou l'emprunter à la Médiathèque.

De nombreux documents municipaux thématiques sont à votre disposition dans les lieux publics : guides (petite enfance, enfance jeunesse, associations, seniors), saison culturelle, tracts sur des événements...




### RENSEIGNEMENTS

**Service Communication**  
Hôtel de ville (4<sup>e</sup> étage)  
BP 123 - 94304 Vincennes Cedex  
01 43 98 65 00  
Vincennes info : 01 43 98 65 73 -  
redaction@vincennes.fr

### SITE INTERNET VINCENNES.FR

Il permet aux internautes de consulter de nombreuses informations régulièrement mises à jour et d'accéder à de multiples services : demandes de documentation, commande d'extraits ou copie d'acte d'état civil, Espace famille (démarches personnalisées, paiement en ligne...), Espace Médiathèque (consultation du catalogue des différents fonds de l'ensemble du réseau des médiathèques, réservation en ligne...), billetterie culturelle en ligne (réservation et paiement des spectacles de la saison culturelle), livret de l'élève du Conservatoire (présentation des disciplines, inscriptions).

### FACEBOOK / TWITTER / INSTAGRAM

 @Vincennesmaville  
 @Vincennesmaville  
 @Vincennesville

### NEWSLETTERS

Vous pouvez vous abonner à plusieurs newsletters depuis le site internet de la Ville :

- Vincennes info, la lettre hebdo, envoyée chaque semaine, vous informe de toute l'actualité vincennoise ;
- La Lettre des crèches ;
- La Lettre des écoles, destinée aux parents d'élèves ;
- La Lettre du Conservatoire ;
- Vincennes cultures ;
- Vincennes Tourisme, idées de sorties ;
- Les Seniors à Vincennes

[vincennes.fr/Newsletters](http://vincennes.fr/Newsletters)

### LE COMPTE CITOYEN

À partir de septembre 2020, votre compte citoyen évolue. Ce changement important a pour but d'apporter un meilleur service, quel que soit le canal de communication avec la ville que vous utilisez (téléphone, accueil physique ou demandes en ligne via le compte citoyen). Avec ce changement de technologie, la municipalité souhaite également simplifier la réalisation des démarches en ligne.

### PUBLICITÉ

Aucun démarchage commercial n'est effectué par les services municipaux. La gestion des espaces publicitaires est uniquement assurée par la rédaction de Vincennes info.

RÉGIE PUBLICITAIRE :  
01 43 98 65 73



# Cultes

## CATHOLIQUE

### ÉGLISE NOTRE-DAME DE VINCENNES

Curé : Père Stéphane Aulard  
82 rue Raymond-du-Temple - 01 43 28 16 00  
<http://vincennes-saintmande.catholique.fr>  
ndvincennes@free.fr

**Heures des offices** : le mardi à 9 h et 19 h, le mercredi à 9 h, le lundi et le jeudi à 19 h, le vendredi à 11 h 30 et 19 h, le samedi à 9 h et 18 h, le dimanche à 9 h 30, 11 h et 18 h.

**Office du dimanche pendant les vacances d'été** : à 10 h 30 et 18 h.

**Permanences d'accueil par les prêtres (sans rendez-vous)** : le vendredi de 9 h 45 à 12 h, le samedi de 10 h à 12 h.

### CHAPELLE SAINT-JEAN/SAINTE-THÉRÈSE

35 rue Mirabeau  
leblondre@gmail.com

**Heure des offices** : le 3<sup>e</sup> samedi du mois au soir (sauf en période de vacances scolaires).

### ÉGLISE SAINT-LOUIS DE VINCENNES

Curé : Père Arnaud Bonnassies  
22 rue Fajès - 01 43 28 29 77  
23 rue Céline-Robert (adresse postale)  
<http://vincennes-saintmande.catholique.fr>  
saintlouis.v@free.fr

**Heures des offices** : (hors vacances scolaires) à 9 h (mardi, mercredi, samedi), 11 h (dimanche), 11 h 30 (samedi), 18 h (samedi, dimanche) et 19 h (lundi, mardi, vendredi).

**Visite guidée de l'église classée**

**Monument historique** : voir en rubrique Tourisme.

**Permanences d'accueil par les prêtres** : le mercredi de 10 h à 12 h, le vendredi de 15 h à 17 h.

## ÉGLISE SAINTE-MARGUERITE

Curé : Père Antoine Devienne  
25 av. de la République  
94120 Fontenay-sous-Bois - 01 48 75 41 08  
ste-marguerite.paroisse@wanadoo.fr  
catho94-fontenay.cef.fr

## ISRAËLITE

### SYNAGOGUE DE VINCENNES

30 rue Céline-Robert  
07 82 55 86 67  
contact@synagoguevincennes.fr

## PROTESTANT

### TEMPLE DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE FRANCE

Pasteur : Jean Dietz  
12 rue Monmory - 01 43 28 25 05

Réception sur rendez-vous. Service social assuré par l'association Entraide et partage : mardi après-midi.

### Domiciliation des demandeurs d'asile (Dom'Asile)

: mercredi et samedi matin.  
Heure du culte : le dimanche à 10 h 15 avec garderie (15 rue de la Fraternité). Éveil biblique (5-7 ans), école biblique (CE1-CM2) et pré-catéchisme (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>) le dimanche pendant le culte, catéchisme le samedi après-midi.

# Droit et justice

Nom	Prénom	Adresse	Tél.	Spécialités
<b>AVOCATS INSCRITS AU BARREAU DU VAL-DE-MARNE</b>				
ABITBOL	Sarah	51 av. de Paris	01 58 64 09 96	
ADRIAN	Hélène	30 cours Marigny	01 41 74 10 40	
ALIS	Joanick	1 rue de l'Église	01 43 74 01 06	
ALLAIN	Eric	14 rue Lejemptel	01 43 74 74 94	Droit des sociétés Droit des associations et des fondations
ALMEIDA	Patricia	38 av. du Petit-Parc	01 48 08 39 88	
ALOPE	Maud	15 rue du Docteur Lebel	06 08 46 13 94	
ANGOTZI	Solange	51 av. de Paris	01 58 64 09 96	
ANTONIOTTI	Isabelle	47 rue de la Prévoyance	01 43 65 46 46	
ARBIB	Lisa	51 av. de Paris	01 58 64 09 96	
ARBIB	Raphaël	51 av. de Paris	01 58 64 09 96	
ARBIB	Richard	51 av. de Paris	01 58 64 09 96	
BADANI	Saliha	6 bis rue des Deux Communes	01 43 28 61 68	
BATAILLE	Maité	88 av. Aubert	09 82 24 52 54	
BAUDRIER-ZARZYCKI	Martine	8 av. du Château	01 43 28 41 97	Droit de la famille, des personnes, et de leur patrimoine
BERCHEL	Isabelle	88 av. Aubert	09 54 35 27 40	
BONICEL	Julien	30 cours Marigny	01 41 74 10 40	
BONIFAS	Diane	53 bd de la Libération	01 48 72 17 12	
BORÉ	Christophe	14 rue Lejemptel	01 43 74 74 94	Droit immobilier Droit du travail
BOUCHEREAU	Céline	9 rue Villebois-Mareuil	01 46 80 90 92	
BRITON	Myriam	57 av. de la République	01 48 08 20 81	
BROCA	Carine	34 av. Franklin Roosevelt	01 88 24 26 71	
CANOY	Frédéric-Karel	172 av. de Paris	01 43 98 96 36	Droit des sociétés
CHAMAS	Yassine	30 cours Marigny	01 41 74 10 40	
CHARNOIS	Alexandra	88 av. Aubert	06 62 82 94 85	
CORAZZA	Elise	1 rue de l'Église	06 59 10 98 35	
COURANT	Thierry	57 av. de la République	01 48 08 20 81	
COUZON	Catherine	1 rue Defrance	01 43 74 37 72	
DARCHIS	Caroline	53 bd de la Libération	01 48 72 17 12	
DEHU	Matthieu	51 av. de Paris	01 58 64 09 96	
DEMASSARD	Ghyslaine	77 av. de la République	01 43 65 23 24	

Nom	Prénom	Adresse	Tél.	Spécialités
DERICAND	Sylvie	100 av. Aubert	01 48 77 83 82	Droit des sociétés Droit commercial, des affaires et de la concurrence
DESVEAUX	Aurélia	1 rue Defrance	01 43 74 37 72	
DEVAUX	Bénédicte	2 rue de l'Église	01 75 64 07 44	
DIDION	Ingrid	1 rue du Donjon	06 58 71 20 10	
DREANO	Yann	31 rue Diderot	01 43 28 18 48	
DUMEIGE ISTIN	Marianne	14 rue Defrance	01 43 74 83 68	
FADILI	Hachim	142 av. de Paris	01 41 79 35 40	
FELLA	Céline	7 rue des Sabotiers	01 77 22 20 24	
FERDI-MARTIN	Rébiha	8 rue des Deux Communes	01 43 28 65 37	
FRICAUDET	Florence	2 bis rue des Deux Communes	01 47 88 26 92	
FROGER	Philippe	2 place Diderot	07 81 29 89 79	
GAIDOT	Elise	51 av. de Paris	01 58 64 09 96	
GOURY-ALIS	Alice	1 rue de l'Église	06 16 73 69 75	
GOUTILLE	Jérôme	1 rue Defrance	06 48 37 82 57	
GUELLECC	Vanessa	7 rue des Sabotiers	01 58 64 11 62	
GUISEPPI	Delphine	2 rue de l'Église	01 75 64 07 44	
HADJADJE GRAILLAT	Magali	38 rue du Petit Parc	01 48 08 39 88	
HENRY	Justine	1 rue du Donjon	01 48 52 01 22	
ISAL	Martin	53 bd de la Libération	01 48 72 17 12	
JACQUET	Perrine	51 av. de Paris	01 58 64 09 96	
JAGUENEAU	Pierre-Antoine	30 cours Marigny	01 41 74 79 82	
KALTENBACH	Françoise	14 rue Lejemptel	01 43 74 74 94	Droit de la famille, des personnes, et de leur patrimoine Droit du travail
KNANI	Salima	15 av. de Paris	01 43 65 85 98	
KOCHBATI	Linda	15 av. de Paris	01 46 94 67 82	
KOHEN	Nicolas	30 cours Marigny	01 41 74 10 40	Droit immobilier
KOSKAS	Annie	51 av. de Paris	01 58 64 09 96	
KRAIEM	Fehmi	30 cours Marigny	01 41 74 10 40	
KRICORIAN	Serge	22 rue Louis-Besquet	01 48 09 69 66	
LABARTHE	Jean-Paul	30 cours Marigny	01 41 74 10 49	
LECLERCQ	Alizée	1 rue de l'Église	06 99 43 08 13	
MAGA	Frédérique	88 av. Aubert	01 43 28 02 32	
MAHUT	Sébastien	14 rue Lejemptel	01 43 74 74 94	
MAQUIN-JOFFRE	Loren	14 rue Lejemptel	01 43 74 74 94	
MARCHAND	Maud	2 place Diderot	09 54 95 91 00	

Nom	Prénom	Adresse	Tél.	Spécialités
MEZIANE	Nassera	6 bis rue des Deux Communes	01 43 28 76 58	
MICHAUD	Christian	1 Rue de l'Église	06 76 58 06 54	
NEVEU-GALLI	Brigitte	53 rue de Fontenay	01 41 74 63 55	
PARIENTE	Macha	38 Av du Petit Parc	09 86 29 51 01	
PASQUIER	Laura	15 av. de Paris	01 84 60 70 40	
PAUMIER	Cathie	2 rue de l'Église	01 75 64 07 44	
PEREGORD	Nina	2 bis rue des Deux Communes	01 43 75 91 51	
PODOLAK	Nicolas	2 bis rue des Deux Communes	01 48 08 14 95	
RAIMON	Francis	14 rue Lejemptel	01 43 74 74 94	Droit immobilier
RONDI NASALLI	Agnès	14 av. des Minimes	01 43 98 39 02	
ROUAH	Yaël	15 rue du Docteur Lebel	01 48 08 13 27	
SALOMONI	Laurine	2 bis rue des 2 Communes	01 85 53 21 14	
SCHWARCZ	Virginie	15 rue du Docteur-Lebel	01 58 64 31 85	
SERFATI	Franck	15 av. de Paris	01 43 65 85 98	
SERRE	Véronique	1 rue de l'Église	06 22 69 61 21	
SOULARD	Chloé	14 rue Lejemptel	01 43 74 74 94	
SYLVESTRE	Estelle	30 cours Marigny	01 41 74 10 40	
TABAK	Yony	30 cours Marigny	01 43 74 28 26	
TANCELIN	Auréli	2 bis rue des Deux Communes	06 27 92 01 99	
TARAU	Isabelle	28 bis rue de l'Église	01 41 74 96 11	Droit du travail Droit de la sécurité sociale et de la protection sociale
TELLIER	Atine	1 rue de l'Église	06 60 25 41 12	
TESSIER	Clémence	53 bd de la Libération	01 48 72 17 12	
THOUVENIN	Claire	9 rue Villebois-Mareuil	01 46 80 90 82	
TICHIT	Caroline	60 av. de Paris	01 43 65 88 42	
VO DINH	Claire	14 av. des Minimes	01 43 98 39 02	
WILHELM	Christophe	170 av. de Paris	01 76 21 14 55	
ZBILI	Gérard	77 av. de la République	01 43 65 23 24	Droit pénal

### HUISSIERS DE JUSTICE

LE NAN & PERTUISOT	10 rue Villebois-Mareuil	01 43 28 36 42	
CALIPPE CORBEAUX & CRUSSARD	81, rue Defrance	01 86 22 01 22	

### NOTAIRES

ÉTUDE BAES, FERTÉ & SCHNEEGANS	120 rue de Fontenay	01 43 74 12 60	
ÉTUDE ALPHA NOTAIRES	2 rue de Colmar	01 58 64 17 20	
ÉTUDE ADEO MASSELOT, SIMON & DELISLE	12 avenue du Château	01 86 90 19 01	
ÉTUDE VINCENNES M&B NOTAIRES	4 avenue de Paris	01 84 23 74 25	





## Démocratie de proximité

### TRIBUNAL D'INSTANCE

19 rue Charles-VII  
94130 Nogent-sur-Marne - 01 43 94 17 35  
civil.ti-nogent-sur-marne@justice.fr

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h ; mardi et jeudi de 9 h à 16 h (sans interruption).

### TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE, TRIBUNAL CORRECTIONNEL

#### PALAIS DE JUSTICE DE CRÉTEIL

Rue Pasteur-Valléry-Radot - 94011 Créteil Cedex  
Pour tout renseignement sur les heures d'ouverture du greffe et du parquet :  
01 49 81 16 00

### L'AIDE JURIDICTIONNELLE

Sous certaines conditions, elle est destinée à toute personne ayant de faibles revenus, de faire valoir ses droits en justice. Elle consiste en une prise en charge de l'État des honoraires et frais de justice (honoraires

d'avocats, frais d'huissiers de justice, frais d'expertise...).

Pour demander l'aide juridictionnelle, remplir un formulaire disponible au tribunal de grande instance de Créteil ou sur [www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr).

### BUREAU D'AIDE JURIDICTIONNELLE

#### PALAIS DE JUSTICE DE CRÉTEIL

Rue Pasteur-Valléry-Radot  
94011 Créteil Cedex - 01 49 81 16 00  
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.

### CONSULTATIONS JURIDIQUES

Des consultations juridiques ont lieu en mairie (voir rubrique Entraide et santé/ Permanences sociales et juridiques), mais également au palais de justice de Créteil.

#### PALAIS DE JUSTICE DE CRÉTEIL

Consultations : le mardi à 17 h à 20 h et le jeudi de 9 h à 12 h. Se présenter à 16 h ou à 9 h précises (sans rendez-vous, gratuit).

## Impôts

### IMPÔTS LOCAUX

Les taux d'imposition vincennois (pour l'année 2020) sont les suivants :

- Taxe d'habitation 22,52 % (moyenne nationale : 24,54 %) ;
- Taxe sur le foncier bâti : 20,43 % (moyenne nationale : 21,91 %) ;
- Taxe sur le foncier non bâti : 71,24 % (moyenne nationale : 49,67 %) ;
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 3,55 %.

### SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS

### CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE VINCENNES

130 rue de la Jarry  
94304 Vincennes Cedex - 01 48 08 84 84  
sip.vincennes@dgfip.finances.gouv.fr

Jours de réception : lundi, mercredi et vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h ; mardi et jeudi de 8 h 45 à 12 h.

### TRÉSORERIE MUNICIPALE DU NORD VAL-DE-MARNE

### CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE VINCENNES

#### TRÉSORERIE MUNICIPALE

130-132 rue de la Jarry  
94304 Vincennes Cedex - 01 48 75 45 52  
t094104@dgfip.finances.gouv.fr

Jours de réception : lundi, mercredi et vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 15 ; mardi et jeudi de 8 h 45 à 12 h.

## Sécurité

### POLICE NATIONALE

COMMISSAIRE : DIANE LE COTTIER

23 rue Raymond-du-Temple - 01 41 74 54 54 ou 17 en cas d'urgence

### POLICE MUNICIPALE

### CENTRE ADMINISTRATIF

5 rue Eugène-Renaud - 01 71 33 64 15

#### Horaires d'accueil du public :

Lundi et vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h  
Mardi, mercredi et jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h  
Pas d'accueil du public les samedi et dimanche.

#### Horaires d'activité du service :

Hiver (du 1<sup>er</sup> octobre au 1<sup>er</sup> juin), du lundi au samedi de 7 h à 22 h (dimanche de 8 h à 14 h 30)

Été (du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre), du lundi au samedi de 7 h à minuit (dimanche de 8 h à 14 h 30)

### SAPEURS POMPIERS

CHEF DE CENTRE DE LA BRIGADE : ADJUDANT LAURENT DE JÉSUS

1 place du Maréchal-Lyautey

Composer le 18 en priorité, ou le 01 43 28 04 86 pour tout renseignement.

## Marchés

Trois marchés ont lieu chaque semaine à Vincennes :

- Rue de Fontenay : mardi, vendredi et dimanche matin ;
- Place Diderot : mercredi et samedi matin ;
- Place Carnot : samedi matin.



## NAVETTE AUTONOME

La RATP et Île-de-France Mobilités expérimentent un service de navette autonome pour desservir le Parc floral et le Bois de Vincennes. 100 % électrique et fonctionnant de manière autonome, cette navette a une capacité d'accueil de 8 personnes est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Service gratuit, la navette circule les vendredi, samedi et dimanche de 9 h à 20 h à une fréquence de 10 minutes en moyenne.

Ce service fait l'objet de périodes d'expérimentation successives, qui peuvent être modifiées ou retardées en fonction de l'actualité et des impératifs propres à ce projet.

## INFORMATIONS

### RATP

32 46 (0,34 €/min)  
WWW.RATP.FR



# Transports et stationnement

## SE DÉPLACER

### TRANSPORTS EN COMMUN

#### • Autobus

Ligne 46 - Ligne 56 - Ligne 112 - Ligne 114 - Ligne 115 - Ligne 118 - Ligne 124 - Ligne 210 - Ligne 215 - Ligne 318 - Ligne 325 - Noctilien 11 (de 0 h 50 à 5 h 20) - Noctilien 33 (de 0 h 31 à 5 h 33)

#### • Métro / Ligne 1

Château-de-Vincennes - La Défense

Station Château-de-Vincennes (terminus)

Du lundi au jeudi et le dimanche : premier départ à 5 h 58 et dernier à 1 h 15

Vendredis et samedis : premier départ à 5 h 58 et dernier à 2 h 15

Autres stations : Bérault, Saint-Mandé

#### • RER / Ligne A

station Vincennes (place Pierre-Sémard), en zone 2 de la tarification RER

Direction Paris, tous les jours : premier départ à 5 h 23 et dernier à 0 h 54

Direction Marne-La-Vallée/ Boissy-Saint-Léger : tous les jours, premier départ à 5 h 27 et dernier à 0 h 57

#### • Navette cimetière

Pour vous rendre au cimetière nouveau (296 av. Victor-Hugo à Fontenay-sous-Bois), un bus-navette municipal gratuit circule chaque 1<sup>er</sup> mardi du mois.

Aller : 13 h 35 : rue Victor-Basch (devant le lycée Hector-Bertioz) - 13 h 55 - Mairie (Cœur de Ville) - 14 h - arrêt de bus Libération / Defrance (côté rue des Sabotiers) - 14 h 05 - arrêt de bus Pasteur / Defrance  
Retour : Départ du cimetière vers 15 h 15.

## TAXIS

Station av. de Nogent (face à la gare routière)  
Tél. : 01 48 08 00 00 - www.paris.fr

## VÉLOS

#### • Vélib'

À Vincennes 10 stations (dont deux doubles), sont réparties sur l'ensemble du territoire. En plus de ces stations, six sont limitrophes de Vincennes : cours des Maréchaux, route de l'Artillerie (devant le Parc floral), route de la Pyramide (entrée du Parc floral) av. de Stalingrad à Fontenay-sous-Bois et rue de Lagny à Montreuil / Saint-Mandé.  
www.velib.fr.

#### • Pistes et voies cyclables

Aujourd'hui on comptabilise à Vincennes 20 kilomètres d'espaces apaisés sur les 34 km de voirie, 18 km de voies en double sens et 6 kilomètres de pistes ou bandes cyclables (piste avec séparateur et bandes avec marquage). 112 parcs permettent le stationnement de plus de 1500 vélos sur des arceaux (hors Vélib) et 8 stations de gonflage sont à la disposition des cyclistes sur le territoire communal. Plan disponible sur vincennes.fr et à l'accueil de l'Hôtel de ville.

## STATIONNER

Différents régimes de stationnement payant sont proposés :

- de courte durée, permettant de favoriser la rotation des véhicules dans les zones commerçantes notamment (2 €/h, 4,40 € les 2 h, limité à 2 h) ;
- résidentiel, destiné uniquement aux habitants, (2 €/jour, 8 €/semaine et 30 €/mois pour les voitures ; 0,70 €/jour, 2,70 €/semaine et 10 €/mois pour les deux-roues), représentant 70 % de l'ensemble des emplacements de stationnement en surface (plan disponible en mairie et sur vincennes.fr) ;
- par abonnement, pour les artisans-réparateurs exerçant une activité de dépannage ;
- souterrain.

#### RENSEIGNEMENTS (SOCIÉTÉ EFFIA STATIONNEMENT)

01 43 65 63 42 ou accueil du parking de l'Hôtel de ville  
www.jemegare.fr/vincennes

## STATIONNEMENT DE SURFACE

La gestion du stationnement en surface est confiée à la société EFFIA Stationnement. Il est interdit de stationner plus de 24 heures consécutives à la même place. Le stationnement est payant de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 du lundi au samedi

y compris le mois d'août. Il est gratuit les jours fériés.

En cas de défaut de paiement, le forfait de post stationnement est de 35 € pour les voitures et 12 € pour les 2/3 roues motorisés.

#### PAYEZ VOTRE STATIONNEMENT AVEC VOTRE SMARTPHONE !

Vincennes vous simplifie le stationnement avec les applications mobiles PayByPhone ou ParkNow.

Installez l'application sur votre smartphone, rentrez le code de stationnement indiqué sur l'horodateur et choisissez votre durée de stationnement, tout sera directement débité sur votre carte bancaire.

Vous pouvez renouveler à distance et aussi arrêter votre stationnement au moment de votre départ afin de n'être décompté que de la durée réelle de votre stationnement.

## LE STATIONNEMENT RÉSIDENTIEL

Le stationnement résidentiel offre la possibilité aux Vincennesois de bénéficier, dans certaines rues (plan en mairie et sur vincennes.fr), d'un tarif préférentiel à raison de 2 maximum par foyer (2/3 roues compris).

#### Tarif résident

- 4 roues : 2 € par jour - 8 € par semaine - 30 € par mois
- 2/3 roues motorisés : 0,70 € par jour - 2,70 € par semaine - 10 € par mois

#### POUR L'OBTENIR OU RENOUELER VOTRE ABONNEMENT :

Rendez-vous à l'accueil du parking de l'Hôtel de ville (ascenseur sur la place du Général Leclerc) ou sur [www.jemegare.fr/vincennes/login\\_muni](http://www.jemegare.fr/vincennes/login_muni) des pièces suivantes :

#### Pour les résidences principales :

- dernier avis de la taxe d'habitation (toutes les pages de l'avis) ; le propriétaire du véhicule doit figurer nommément en tant qu'occupant du logement ;
- certificat d'immatriculation du véhicule avec l'adresse vincennesoise ;

## LES CARTES

sont dématérialisées et reliées à la plaque du véhicule concerné. Vous n'avez plus à apposer de carte sous le pare-brise.



## UNE CIRCULATION APAISÉE

Avec 17 433 mètres linéaires c'est 51 % des rues de la Ville qui sont devenues des zones apaisées permettant de réduire la vitesse des véhicules et de sécuriser le cheminement des piétons.

## UN HORODATEUR EST EN PANNE ?

Signalez-le au 01 43 65 63 42 (société EFFIA)

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Les horodateurs de la Ville sont équipés de panneaux solaires.



## GAREZ BIEN VOS VÉLOS !

Régulièrement, la police municipale et les agents des services techniques procèdent à des opérations de nettoyage des chaînes et cadenas isolés ou abandonnés sur le mobilier urbain, ainsi que des vélos épaves. Une initiative indispensable pour des raisons non seulement esthétiques, mais aussi de sécurité.

Des autocollants apposés par la police municipale sur les vélos mal garés rappellent aux propriétaires le Code de la route avant une phase plus répressive.

Ainsi selon l'arrêté n°1539 du 20/06/2018, les vélos et trottinettes ne sont pas autorisés à stationner consécutivement plus de 10 jours afin de respecter le caractère temporaire des aires mises à disposition.

Quant au stationnement des motos, comme pour les voitures, l'existence d'emplacements ne vaut pas non plus autorisation de stationner indéfiniment au même endroit.

Là aussi, des autocollants préviennent les propriétaires des risques d'enlèvement qu'encourt leur véhicule, et la durée de stationnement est régulièrement contrôlée.

- justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe) ;

### Pour les résidences secondaires :

- un règlement de 40 €
- le certificat d'immatriculation du véhicule
- le dernier avis de la taxe d'habitation (toutes les pages de l'avis) ; le propriétaire du véhicule doit figurer nommément en tant qu'occupant du logement ;

**Pour les autres cas :** effectuer une demande à l'accueil de l'Hôtel de ville.

**Attention :** le stationnement résidentiel ne permet pas un stationnement continu au même emplacement pendant une semaine ou un mois. Les propriétaires de véhicules doivent respecter l'arrêté municipal n° 2716 qui stipule "qu'il est interdit de laisser un véhicule en stationnement ininterrompu en un même point de la voie publique ou de ses dépendances pendant une durée excédant vingt-quatre heures".

## STATIONNEMENT DES ARTISANS-RÉPARATEURS EXERÇANT UNE ACTIVITÉ DE DÉPANNAGE

Les artisans-réparateurs établis à Vincennes peuvent bénéficier d'un abonnement dans la limite de 3 véhicules. Cet abonnement permet à son titulaire de stationner son véhicule dans toutes les rues en stationnement payant (stationnement possible de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30, pour une durée maximale de 2 heures sur le même emplacement, durée limitée par l'affichage d'un disque horaire). Pas de paiement à l'horodateur, la souscription d'un abonnement et l'affichage du disque de stationnement sur votre véhicule suffisent.

**Tarif : 150 € pour 6 mois.**

Sont concernés les artisans inscrits au registre de la Chambre de métiers, établis à Vincennes et qui exercent une activité de dépannage dans l'un des secteurs suivants : électricité de bâtiment et chauffage électrique ; chauffage,

ventilation, climatisation ; plomberie, sanitaire, couverture, zinguerie, étanchéité ; entretien de matériel thermique et frigorifique ; pose de vitrerie, miroiterie ; réparation d'ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques ; installation et réparation de matériel téléphonique, interphone, signalisation optique et phonique ; système de sécurité et d'alarme ; serrurerie ; réparation d'appareils électriques et électroménagers ; assainissement de locaux (nettoyage courant exclu) ; réparation de machines et de matériels de bureau.

### RENSEIGNEMENTS

**Accueil du parking de l'Hôtel de ville (ascenseur sur la place du Général Leclerc) ou sur [www.jemegare.fr/vincennes/login](http://www.jemegare.fr/vincennes/login)**

### Documents à fournir :

- Carte grise du véhicule au nom de la personne inscrite au répertoire des métiers ou au nom de l'entreprise (pour les véhicules de location ou en leasing, produire également le contrat de location ou de leasing)
  - Original de l'extrait d'immatriculation au registre des métiers de moins de 3 mois (ou extrait de Kbis le cas échéant), justifiant de l'activité d'artisan-réparateur dans l'un des secteurs concernés
  - Dernier avis d'imposition de la taxe professionnelle
- Dans certains cas, des pièces complémentaires pourront être demandées.

## STATIONNEMENT DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Attachée à la qualité des services médicaux dispensés aux Vincennes et aux bonnes conditions dans lesquelles les activités des professionnels de santé doivent pouvoir être assurées, l'application de la réglementation relative au stationnement payant tient compte des difficultés que ceux-ci pourraient rencontrer dans le cadre de leurs déplacements professionnels. C'est pourquoi à Vincennes, les médecins, les sages-femmes, les infirmiers-infirmières et les kinésithérapeutes dûment

munis du caducée officiel, sont autorisés en un même point à deux heures de stationnement gratuit leur permettant d'exercer leur activité professionnelle au domicile de leurs patients ou pour satisfaire à leurs obligations en cas d'urgence ou d'astreinte. Pour cela il suffit de s'inscrire auprès d'EFFIA.

## STATIONNEMENT DES DEUX-ROUES

Le stationnement des 2/3 roues motorisés est payant dans les emplacements dédiés.

- 1,5 € pour 2 heures de stationnement (durée maximale conseillée)
  - 0,70 € par jour, 2,70 € par semaine et 10 € par mois pour le stationnement résidentiel
- Règlement par horodateur ou par les applications mobiles PayByPhone ou ParkNow  
Forfait de post-stationnement (FPS) de 12 € appliqué en cas de défaut de paiement ou au-delà de 2 h 30.

### RENSEIGNEMENTS

Sur [vincennes.fr](http://vincennes.fr) ou sur [jemegare.fr/vincennes](http://jemegare.fr/vincennes)

De nombreux arceaux de stationnement destinés aux vélos et trottinettes sont installés aux abords des équipements publics, des transports et en différents points de la Ville. Dans chaque parc public de stationnement souterrain, des emplacements réservés aux deux-roues motorisés sont aussi disponibles. Il est possible de souscrire un abonnement.

## PARKINGS PUBLICS SOUTERRAINS

6 parkings souterrains accessibles par ascenseur.

### - PARKINGS EFFIA

Service client : 0 825 888 826  
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h  
Abonnements possibles au mois, au trimestre ou à l'année

### - HÔTEL DE VILLE - 97 PLACES

Ouvert 24h/24 et 7j/7 - Gratuit la 1<sup>re</sup> heure, puis environ 2 € par heure  
Accueil du lundi au vendredi de 8 h à 19 h, le samedi de 10 h à 19 h et le dimanche de 8 h à 14 h  
Place du Général-Leclerc - 01 43 65 63 42



### - PARKING DU MARCHÉ - 249 PLACES

Ouvert 24h/24 et 7j/7  
Gratuit la 1<sup>re</sup> heure, puis environ 2 € par heure  
Accueil du mardi au vendredi de 9 h à 17 h 30 et le samedi de 8 h à 17 h  
89 rue de Fontenay - 09 67 51 45 28

### - CENTRE GEORGES-POMPIDOU - 180 PLACES

Ouvert 24h/24 et 7j/7  
Gratuit la 1<sup>re</sup> heure, puis environ 2 € par heure  
Accueil du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30, le samedi de 8 h à 17 h et le dimanche de 8 h à 14 h  
168 rue de Fontenay - 01 43 74 33 17

### - MOWAT - 360 PLACES

Ouvert 24h/24 et 7j/7  
Environ 1 € par heure, dès la première heure  
16 rue du Commandant-Mowat

### - PARKINGS INDIGO

01 43 74 36 63 ou à l'adresse  
[p941201@parkingindigo.com](mailto:p941201@parkingindigo.com)

### - CŒUR DE VILLE - 138 PLACES

Ouvert 24h/24 et 7j/7  
Gratuit la 1<sup>re</sup> heure, puis environ 2 € par heure  
Possibilité de régler le stationnement horaire avec le badge libert-T.  
1 av. de Vorges

### - CHÂTEAU-MARIGNY (VILLE DE PARIS) - 631 PLACES

Environ 1,65 € par heure, dès la 1<sup>re</sup> heure  
Ouvert du lundi au dimanche de 7 h à 21 h  
Fermé les jours fériés  
Possibilité de régler le stationnement horaire avec le badge libert-T.  
cours Marigny

## STATIONNEMENT SUR LES AIRES DE LIVRAISON

Afin de faciliter la vie des automobilistes qui ne disposent pas d'une place de parking, la Ville a décidé d'autoriser le stationnement sur les aires de livraison signalées par un panneau entre 20 h et 7 h.

## ARRÊTS MINUTE

Des emplacements en "stationnement minute", dans des secteurs commerçants de la Ville permettent de bénéficier de 15 minutes de stationnement gratuit. Des bornes intelligentes installées sur le trottoir détectent la présence d'un véhicule en stationnement. Au bout de 15 minutes, si le véhicule est toujours en place, un signal lumineux rouge indique qu'il est en infraction.



## LE SAVIEZ-VOUS ? PLAN HANDICAP 2017-2021

Depuis de nombreuses années, la Ville de Vincennes s'est engagée à promouvoir des actions favorisant le quotidien des personnes en situation de handicap. Pour ce faire, dès 2003, elle a mis en place un Comité consultatif afin d'examiner leurs conditions de vie et réfléchir à un projet global. Cette démarche se poursuit avec le nouveau Plan Handicap (2017-2021), avec lequel il s'agit de s'engager vers l'inclusion de tous. Ce Plan prévoit 56 actions déclinées autour de 4 axes : la citoyenneté, l'accessibilité, la solidarité et la vie quotidienne. Ce 3<sup>e</sup> plan Handicap, pour les années 2017 à 2021, se veut tout aussi volontaire que les précédents. Des aménagements techniques, de nouvelles associations, des moyens d'information renforcés : tous les aspects de la vie quotidienne sont étudiés. Il s'inscrit également dans une démarche de développement durable où le bien-être de chaque habitant compte. Mieux accueillir, améliorer l'accessibilité, sensibiliser et faciliter les déplacements... voici les objectifs proposés dans le cadre du programme du troisième plan Handicap de la Ville qui couvre la période 2017-2021 et voté en Conseil municipal le 28 juin 2017.

Retrouvez le plan handicap sur [vincennes.fr](http://vincennes.fr)

## ADRESSES UTILES

### COURRIER : LA POSTE

#### BUREAU PRINCIPAL

**18 bis av. du Château - 36 31 (numéro indigo)**

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h et le samedi de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h.

#### VINCENNES JARRY

**18 rue du Commandant-Mowat - 36 31 (numéro indigo)**

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, le samedi de 9 h à 12 h 30.

#### VINCENNES PRÉVOYANCE

**27 bis rue des Laitières - 36 31 (numéro indigo)**

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 19 h, le samedi de 9 h à 12 h 30.

### EAU

#### SYNDICAT DES EAUX D'ÎLE-DE-FRANCE (SEDIF)

Le SEDIF gère le service public de l'eau dans 149 communes de région parisienne, dont Vincennes. C'est à Veolia Eau - Compagnie générale des eaux - qu'est délégué jusqu'en 2022 le service de l'eau. C'est donc à

cette entreprise que les abonnés doivent s'adresser pour des informations sur leur contrat : [service.eau.veolia.fr](http://service.eau.veolia.fr)  
Centre Relation clients (pour tout renseignement pratique sur votre abonnement ou la qualité de l'eau) : 09 69 36 99 00 (prix d'un appel local). Du lundi au vendredi de 8 h à 19 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h 30.

**Urgence fuite : 09 69 36 99 18**

**(24 h/24, 7 j/7, prix d'un appel local)**

**Qualité de l'eau : [www.sedif.com](http://www.sedif.com)**

### OBJETS PERDUS

#### SERVICE DES OBJETS TROUVÉS

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

**36 rue des Morillons - 75015 Paris (M<sup>o</sup> Convention)**

**34 30 (0,06 €/minute + prix d'un appel**

# ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE







**L'environnement et la qualité de vie constituent une priorité pour chacun d'entre nous. La municipalité a souhaité faire de Vincennes une ville durable, en veillant à un meilleur partage de l'espace public : apaiser la circulation et favoriser les circulations douces en réalisant des zones 30 et des pistes cyclables, compléter la trame verte de la Ville, notamment en développant son potentiel de végétalisation, réduire les consommations énergétiques...**

## AGENDA 21

La Ville est historiquement engagée en faveur du développement durable. Ainsi, dès 2006, le Conseil municipal a adopté une première Charte pour une administration éco-responsable, avec pour objectif de tendre vers l'exemplarité des services communaux en matière de développement durable. En 2008, Vincennes était la 1<sup>ère</sup> commune du Val-de-Marne à avoir initié une démarche Agenda 21, programme d'actions transversal (environnement, économie, social...) défini en concertation avec les Vincennois et adopté en décembre 2010. Dans une démarche d'amélioration continue, la Ville a par la suite co-construit avec les services municipaux une nouvelle Charte interne de développement durable (2015-2019) et avec les acteurs locaux

et les citoyens un Acte II de son Agenda 21. Cette nouvelle feuille de route fait une plus grande place à l'expérimentation d'actions collaboratives et citoyennes à mettre en œuvre entre 2017 et 2021 sur Vincennes.

**01 43 98 69 93 - agenda21@vincennes.fr**  
**vincennes.fr rubrique Développement durable**

## ANIMAUX

### FRELONS ASIATIQUES

Afin de limiter la prolifération, les Vincennois sont invités à vérifier que les arbres et haies, jardins, toitures, regards d'eaux pluviales etc, n'abritent pas de nid de frelons asiatiques. Si vous en voyez un, contactez la mairie (service Hygiène et habitat). Si vous en avez un chez vous, il vous faudra prendre en charge les frais de destruction qui doit être effectuée

impérativement par une entreprise spécialisée (les pompiers ne pratiquent pas ce type d'intervention).

### ANIMAUX MORTS

Il est interdit de déposer les cadavres d'animaux dans les ordures ménagères, sur la voie publique, dans les bois et parcs. On ne doit pas les enfouir à moins de 35 mètres des habitations, puits, sources...

### PIGEONS

Nombreux, ils peuvent entraîner des nuisances telles que maladies ou dégradations de bâtiments. La Ville de Vincennes procède mensuellement à des captures. Nourrir les pigeons est interdit en tous lieux (publics comme privés) et passible d'une amende.

### PROPRETÉ CANINE

Dans chaque quartier, des bornes de propreté canine constituées d'un distributeur de sacs et d'un réceptacle, sont installées. Les propriétaires de chiens qui laissent leurs animaux souiller les trottoirs sont passibles d'une amende, selon le jugement du tribunal de police. D'autre part, les chiens doivent être tenus en laisse.

### RATS

Pour éviter d'attirer les rongeurs :

- Respectez les horaires de sortie des bacs d'ordures ménagères
- Ne laissez pas de denrées alimentaires accessibles
- Tenez caves, balcons, cours et jardins en bon état de propreté
- Bouchez les trous et renforcez les bas de portes
- Grillagez les soupiraux après avoir vérifié qu'aucun animal ne reste prisonnier

Une campagne de prévention annuelle (obligatoire) est effectuée dans les égouts et tous les bâtiments communaux. Des

interventions supplémentaires sont prévues en cas d'infestation importante et des opérations spécifiques sont effectuées dans les espaces verts, jardins, squares. Les copropriétés ont elles aussi l'obligation de veiller à ce que les nuisibles ne se développent pas.

### BRUIT

L'arrêté préfectoral n°2003/2657 du 11 juillet 2003 relatif à la lutte contre le bruit de voisinage définit les règles suivantes :

- Les travaux de rénovation complète d'un appartement (assimilés à un chantier de travaux privés) ; doivent être interrompus entre 20 h et 7 h et toute la journée les dimanches et jours fériés ;
- Les travaux de bricolage (perceuses et autres...), peuvent avoir lieu

**les jours ouvrables** de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30  
**les samedis** de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h  
**les dimanches et jours fériés** de 10 h à 12 h



## LA VILLE SIGNATAIRE D'UNE CHARTE AVEC L'ASSOCIATION CHATS DES RUES

Les "chats libres", stérilisés et soignés par l'association, bénéficient d'un statut particulier (en n'étant pas assimilés à des errants) car ils concourent à éliminer les rats et autres souris de l'espace public.

## EN CAS DE DIFFICULTÉ

PRENDRE CONTACT AVEC LE SERVICE HYGIÈNE ET HABITAT

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h (17 h le vendredi),  
3<sup>e</sup> étage du centre administratif

5 rue Eugène-Renaud - 01 43 98 66 63

## MAIRIE DE VINCENNES

01 43 98 65 00

## VOUS AVEZ BESOIN D'UN NOUVEAU CONTENEUR ?

Suite à un emménagement, une casse, un vol, vous pouvez demander un nouveau conteneur :

- pour les particuliers : demande à adresser à [environnement@pemb.fr](mailto:environnement@pemb.fr) ou par téléphone au 01 48 71 59 13
- pour les entreprises et établissements publics : 0 800 77 00 66

Le ramassage des déchets s'effectue même les jours fériés (sauf les mercredis du mois d'août)



# Collecte des déchets

La collecte des déchets est assurée par le territoire Paris Est Marne & Bois (PEMB) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Territoire Paris Est Marne & Bois  
01 48 71 59 13 - [environnement@pemb.fr](mailto:environnement@pemb.fr)

**COLLECTE (EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉE AUX MÉNAGES/PARTICULIERS)**

**EMBALLAGES : LE MARDI ET LE JEUDI**

Journaux, magazines, papiers et prospectus, mais également cartons, bouteilles en plastiques, briques alimentaires, boîtes métalliques, bouteilles de gels douche et de shampoings et désormais tous les emballages en plastique, y compris les yaourts, les gobelets, les barquettes, le polystyrène, les sacs et autres films souples.

**UN DOUTE :**  
<https://www.consignesdetri.fr>

Attention : les emballages sont à déposer en vrac dans le conteneur. Les gros cartons doivent être pliés et ficelés.

**VERRE : LE JEUDI, TOUS LES 15 JOURS SELON LE SECTEUR**

Bouteilles, bocaux et pots en verre.

**Attention :** ne mettre dans ce bac ni sacs, ni vitres, ni miroirs.

[PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR VINCENNES.FR](#)

**DÉCHETS MÉNAGERS : LES LUNDIS, MERCREDIS ET VENDREDIS**

Déchets ménagers non recyclables.

**DÉCHETTERIES MOBILES**

Les déchetteries mobiles sont des dispositifs de collecte des déchets de proximité fonctionnant avec des espaces dédiés et encadrés par des agents spécialisés.

Tous les Vincennois peuvent y déposer leurs déchets sur présentation d'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois) et dans la limite d'1 m<sup>3</sup> par jour et par habitant.

Elles vous accueillent :

- le 1<sup>er</sup> samedi du mois rue Cailletet (Saint-Mandé) de 9 h à 13 h ;
  - le 2<sup>e</sup> samedi du mois place Renon de 9 h à 13 h ;
  - le 3<sup>e</sup> samedi du mois place Carnot de 9 h à 13 h.
  - le 4<sup>e</sup> mercredi du mois place Diderot de 14 h à 18 h.
  - le 3<sup>e</sup> mercredi de chaque mois place de la Libération (Saint Mandé) de 9 h à 13 h.
- Elles représentent le principal voire l'unique point de collecte de proximité pour accueillir :
- les déchets ménagers spéciaux ;
  - les déchets d'équipements électriques et électroniques ;
  - les gravats.

Calendrier des collectes disponible en mairie ou sur [vincennes.fr](http://vincennes.fr) rubrique Propreté.

## DÉCHETTERIES FIXES

L'accès aux déchetteries est gratuit et réservé aux particuliers domiciliés sur le territoire Paris Est Marne & Bois. Il est limité aux véhicules légers de moins de 1,90 m de hauteur. Seules seront autorisées les personnes présentant les pièces suivantes : le certificat d'immatriculation du véhicule domicilié à Vincennes et au nom du déposant, un justificatif de domicile au nom du déposant (de moins de 3 mois), et une pièce d'identité au nom du déposant.

- Nogent-Sur-Marne, Le Perreux-sur-Marne : 177 rue de Metz - 94170 Le Perreux-sur-Marne  
**Lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h ;**
- Champigny-Sur-Marne : 84 voie Sonia-Delaunay  
**Lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h**

- Saint-Maur-des-Fossés : 9 av. Denis-Papin  
**Lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h . Dimanche de 9 h à 13 h.**

- Fontenay-sous-Bois : 320 av. Victor-Hugo  
**Lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, dimanche de 9 h à 13 h.**

- Romainville : 62 rue Anatole  
**Ouvert tous les jours sauf le 1<sup>er</sup> mai**  
**Les dimanches et jours fériés : 8 h à 16 h 45**  
**Horaires d'hiver (1<sup>er</sup> octobre au 31 avril)**  
**Du lundi au samedi : 8 h à 19 h 45**  
**Horaires d'été (2 mai au 30 septembre)**  
**Du lundi au samedi : 8 h à 20 h 45**

**Déchets acceptés :** meubles, matelas, cartons, ferrailles, piles, batteries, aérosols, huiles de vidange et de friture, peinture, solvants, les ampoules, les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), déchets verts, gravats.

**Déchets refusés :** médicaments et seringues (à déposer à la pharmacie), déchets industriels, animaux morts, amiante.

## DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX

Les personnes souhaitant déposer leurs déchets médicaux (seringues, aiguilles, pansements...) peuvent le faire dans les pharmacies référencées comme points de collecte sur Vincennes :

- Pharmacie Charrier - 39 rue de Montreuil
- Pharmacie Clemenceau - 18 av. Georges-Clemenceau
- Pharmacie Villette - 2 place Jean-Spire-Lemaître
- Pharmacie des Laitières - 3 rue des Laitières
- Pharmacie Laplace - 1 rue Defrance
- Pharmacie Medio-Socquet - 30 av. du Château
- Pharmacie Morssi - 82 rue Diderot
- Pharmacie Naccache - 17 rue du Midi
- Pharmacie du Petit-Parc - 90 av. de Paris
- Pharmacie Simy-Sebag - 36 av. du Château



## APPELEZ ALLÔ PROPRETÉ

Appelez Allô propreté  
0 800 77 00 66  
(appel gratuit depuis un poste fixe)

## COLLECTES ECOSYSTEM

Ces déchets qui sont collectés exclusivement en déchetterie mobile ou fixe peuvent aussi être déposés tous les 2 mois les samedis de 10 h à 14 h

16 av. de Vorges (devant le jardin Cœur de Ville)  
Récupération des DEEE de tous les Vincennois, entreprises et commerçants compris.

Calendrier : [proximite.ecosystem.eco](http://proximite.ecosystem.eco)

## NE JETEZ PLUS VOS BOUCHONS !

Plusieurs collecteurs de bouchons sont mis à disposition dans les écoles au profit d'une association qui les recycle. Vous pouvez également en trouver un à Cœur de Ville.





## COMPOSTAGE

### COMPOSTEURS INDIVIDUELS

Des composteurs individuels sont mis gratuitement à disposition des Vincennois possédant un jardin. Ils sont conçus pour accueillir les matières organiques (restes de cuisine) et les déchets verts. Ils permettent aux Vincennois de créer leur propre compost.

### LE LOMBRICOMPOSTAGE

Des lombricomposteurs sont mis gratuitement à disposition des Vincennois en appartement. Ce mode de compostage est destiné aux usagers n'ayant pas de jardin.

### LE COMPOSTAGE COLLECTIF

Le territoire Paris Est Marne & Bois propose un accompagnement et la mise en place gratuite du compostage collectif dans les copropriétés qui le souhaitent et où les conditions de participation sont réunies.

Pour toute demande de composteur : Territoire Paris Est Marne et Bois  
Tél. : 01 48 71 59 00  
environnement@pemb.fr

## DEEE (DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES)

Il s'agit des petits et gros appareils ménagers, des équipements informatiques, de l'électroménager...

Le distributeur est tenu de proposer au consommateur, systématiquement et de manière visible et facilement accessible, à minima les solutions suivantes :

- **en cas d'enlèvement, sur le lieu de vente, de l'équipement vendu** : reprise de l'équipement usagé sur le lieu de vente.
- **en cas de livraison de l'équipement vendu sur son lieu d'utilisation** : reprise de l'équipement usagé sur ce lieu lors de la livraison.
- **en cas de livraison dans un autre lieu ou selon d'autres modalités** :

- reprise de l'équipement usagé sur le lieu de livraison,

- finance et organise ou fait organiser, qui peut, le cas échéant, inclure les magasins du distributeur ou mise à disposition d'une solution de renvoi via un service postal ou un service équivalent pour les équipements électriques et électroniques dont les caractéristiques le permettent.

## DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX

Sont considérés comme déchets ménagers spéciaux :

les aérosols, acides, antirouilles, batteries automobiles, colles, produits cosmétiques, détergents, diluants, désinfectants, eau de Javel, huiles, insecticides, laques, lubrifiants, lessives, médicaments, mercure, néon, produits de nettoyage, peintures, plomb, piles, radiographies, soude caustique, solvants, vernis, zinc, etc.

Ces déchets sont collectés exclusivement en déchetterie mobile ou fixe.

## DÉCHETS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

Une collecte spécifique pour les déchets commerciaux assimilés aux ordures ménagères est destinée aux commerçants et aux entreprises. Elle se déroule le soir de 18 h à 22 h environ, du lundi au samedi. Cette collecte dessert 80 % des rues de la ville. Dans les voies non desservies, les déchets peuvent être rattachés à la collecte des ordures ménagères du matin, en accord avec le service Collecte et Propreté urbaine. Dans les deux cas, une redevance spéciale obligatoire est facturée après signature d'un contrat entre la Ville et le commerçant. Des bacs spécifiques sont fournis. Les cartons doivent être déposés, le plus discrètement possible, à côté des bacs, pliés, ficelés. Aucun déchet commercial ne doit être présenté avant 17 h.

## DÉCHETS VERTS

Cette collecte est réservée aux particuliers possédant un jardin. Les déchets verts doivent être présentés soit en fagots soit dans des sacs biodégradables pour la collecte en pied d'immeuble. Ce type de sac est disponible dans la plupart des magasins de bricolage (tout autre emballage étant inadapté au compostage). Attention : les sacs biodégradables ne sont plus fournis par la Ville !

La Ville met à disposition des sacs en toile de jute réutilisables, uniquement destinés à la déchetterie mobile. Ils peuvent être retirés ou échangés directement à la déchetterie mobile. Attention : les sacs en toile de jute ne doivent en aucun cas être utilisés pour la collecte en pied d'immeuble. Sont compris dans la collecte des déchets verts : les fleurs fanées, la pelouse, les feuilles et les branchages n'excédant pas 1,50 m de longueur et 3,50 cm de diamètre, attachés en fagots. Ne sont pas compris dans la collecte des déchets verts : la terre (catégorie des gravats),

les sacs de terreau, les pots de fleurs en plastique, les pots en terre cuite. Les déchets verts sont collectés en pied d'immeuble, le deuxième lundi du mois d'avril à novembre inclus et en déchetteries mobiles et fixes.

## ENCOMBRANTS

Les objets encombrants sont ramassés sur rendez-vous pris auprès d'Allô Propreté au 0 800 77 00 66 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou sur vincennes.fr via le compte citoyen. Les déchets seront à déposer la veille de la collecte après 19 h devant votre habitation sur le domaine public (trottoir, point de collecte des conteneurs pour les voies sans issues et privées...) ou le matin avant 7 h, sans gêner le passage des piétons. Le dépôt devra être identifié par le numéro d'identification transmis lors de la prise du rendez-vous. Ces déchets peuvent être aussi déposés dans les déchetteries mobiles et fixes. Il est possible de faire appel aux associations telles que La Collecterie, Neptune, Emmaüs ou de recourir au site du Territoire ([www.marnebois-troc.fr](http://www.marnebois-troc.fr)) pour la récupération de toutes sortes d'encombrants en bon état ou réparables. Sont compris dans les encombrants : matelas, sommiers, meubles (se renseigner également auprès de certaines enseignes qui récupèrent les anciens mobiliers), ferraille, planches de bois, robinetterie...

Non compris dans les encombrants : gravats, produits toxiques, déchets verts, ordures ménagères, palettes de chantier, vêtements et tissus divers, les DEEE... Les services techniques de la Ville ne vident ni les caves, ni les greniers. Cette collecte ne concerne pas les artisans et les entreprises qui doivent se rendre en déchetterie professionnelle ou confier ce travail à une société spécialisée.

## GRAVATS

Ces déchets sont collectés exclusivement en déchetterie mobile ou fixe.

## TÉLÉPHONES MOBILES

Ne jetez pas votre ancien téléphone portable ! Déposez-le plutôt chez votre opérateur de téléphonie mobile, qui se doit de le récupérer dans le cadre de la responsabilité élargie du producteur.

## TEXTILES

La collecte en points d'apport volontaire des textiles et vêtements usagés permet de recycler ou de faire des dons à des organismes solidaires. Des bornes fixes sont installées dans la ville :

- Av. des Murs-du-Parc (au bout de la station Vélib) ;
- Angle rue des Vignerons et av. de Paris ;
- Entrée du square Saint-Louis, côté Georges-Clemenceau ;
- Angle av. de la République et rue Daumesnil ;
- Rue de Fontenay, sur la portion entre les rues de la Jarry et Silvestri ;
- Angle des rues de Strasbourg et Charles-Pathé (sur le terre-plein) ;
- Angle des rues Felix-Faure et Charles-Deloncle ;
- Angle des rues Diderot et Lamouret ;
- 195 rue de Fontenay

## PILES USAGÉES

Un décret datant du 12 mai 1999 oblige les vendeurs de piles à les récupérer gratuitement une fois usagées (points de collecte à l'entrée des magasins). Des bornes de collecte des piles sont également à votre disposition dans certains bâtiments municipaux : mairie, centre administratif, centre technique municipal, médiathèques...



## L'APPLICATION VINCENNES MA RUE

Disponible sur AppStore et Android, a été pensée pour être simple et intuitive. En complément du travail des agents de terrain, cet outil permet aux habitants de contribuer civiquement à la qualité de leur cadre de vie en signalant aux services municipaux toute anomalie constatée sur la voie publique, que ce soit en matière de voirie ou de propreté.

## DÉPÔTS SAUVAGES

Le non-respect des jours de collecte est passible d'un constat d'infraction dont le montant s'élève à 100 € pour les sacs poubelle et à 280 € pour les encombrants et les gravats.

## MÉGOTS

Dans les rues, des cendriers ludiques vous invitent à jeter votre mégot en donnant votre avis sur des sujets amusants. Un outil supplémentaire pour lutter contre l'incivisme et renforcer le geste citoyen de façon humoristique. Les mégots ainsi collectés sont ensuite recyclés.

## CONCOURS DES BALCONS ET JARDINS FLEURIS

Un concours vincennois des balcons et jardins fleuris est organisé chaque année. Les inscriptions se déroulent en mai et juin et la remise des prix a lieu durant la Journée du jardinier.

## VINCENNES, VILLE FLEURIE

Vincennes a obtenu sa troisième fleur régionale dans le cadre du concours qui récompense les villes et villages fleuris de France.



## ARBRES NOTABLES

Un panneau muni d'un QRCode vous permet d'en apprendre un peu plus sur certains des arbres de nos rues. Ouvrez l'œil !

# Espaces verts

**La ville compte 70 000 m<sup>2</sup> d'espaces verts répartis de manière homogène dans tous les quartiers : 16 squares, parcs et jardins, et un fleurissement de rue composé de nombreuses jardinières.**

Ces dernières années, la municipalité a mené à bien son plan de doublement des espaces verts programmé depuis 2006 et grâce auquel sont sortis de terre les jardins Cœur de Ville, le square Carnot, le jardin exotique, les jardins du Levant, du Midi et du Couchant, et le square DeFrance. La rénovation du cours Marigny a permis d'y multiplier par 1,5 la surface d'espaces verts. La ville possède également un patrimoine de plus de 3 700 arbres, de près de 60 espèces différentes ! Chaque année, la Fête des plantes du jardinier, qui se déroule le premier samedi d'octobre, offre des animations en rapport avec le jardin et la nature (troc plantes, conseils) et permet aux visiteurs d'agrémenter leur domicile avec de végétaux par le biais des pépiniéristes et des amateurs présents. Il est possible de bénéficier de conseils de jardinage en demandant directement auprès des jardiniers qui entretiennent les massifs à proximité de votre domicile ou en adressant votre question par courriel : [espacesverts@vincennes.fr](mailto:espacesverts@vincennes.fr)

## DEVELOPPEMENT DURABLE

Outre le fleurissement, les services municipaux s'attachent à préserver la biodiversité vincennoise : limitation de la consommation d'eau, absence d'utilisation de produits phytosanitaires, utilisation privilégiée de plantes pérennes, respect de la faune (hôtels à insectes, nichoirs à oiseaux, ruches...), corridors écologiques (végétalisation de pieds d'arbre, prairies fleuries)..



## VINCENNES RÉCOMPENSÉE DE DEUX LIBELLULES

Depuis 2014, Vincennes est récompensée par le comité scientifique du concours Capitale française de la biodiversité. La Ville a obtenu une deuxième libellule en 2016.

Un atlas de la biodiversité vincennoise a été réalisé en 2017. il est consultable sur [vincennes.fr](http://vincennes.fr).

Tout un chacun peut réaliser des observations de la faune, la flore ou de champignons en les prenant en photo avec son smartphone et les en transmettant par le biais de l'application gratuite INPN espèces. Elles seront validées par des experts nationaux et viendront enrichir les connaissances sur la biodiversité.

# Prévention des risques

Obligatoire dans chaque commune, le Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) a pour objet de faire connaître les bonnes conduites à tenir en cas de risques majeurs, quelle que soit leur nature : naturels, technologiques ou liés au transport de matières dangereuses. Ce document est disponible auprès de l'accueil de l'Hôtel de ville et téléchargeable sur [vincennes.fr](http://vincennes.fr).

Depuis 2006, dans le Val-de-Marne, une procédure d'information sur les risques majeurs doit être effectuée dans le cadre de toute transaction immobilière. La Ville de Vincennes n'étant pas soumise à un Plan de prévention des risques naturels (PPRN) ou à un Plan de prévention des risques technologiques (PPRT), une note d'information relative à l'état des risques naturels et technologiques est disponible en mairie ou en téléchargement sur le site [vincennes.fr](http://vincennes.fr) rubrique "cadre de vie" puis "prévention des risques".

# Propreté

## VINCENNES MA RUE

Si vous constatez un problème de propreté dans la ville, vous pouvez le signaler par le biais de l'application Vincennes ma rue. Les services municipaux interviendront dès que possible pour résoudre ce problème.

Vous pouvez également contacter le service Allô Propreté au 0800 77 00 66 (appel gratuit depuis un poste fixe).



## LUTTE CONTRE LES TAGS

Depuis 2005, la Ville a mis en place un service d'enlèvement gratuit des tags sur les bâtiments privés (graffitis visibles de la voie publique et à une hauteur maximale de 3 mètres). Afin d'en bénéficier, vous pouvez obtenir un formulaire à l'accueil de l'Hôtel de ville ou des services techniques (Centre administratif 5 rue Eugène-Renaud - 3<sup>e</sup> étage)

ou encore le remplir sur le site [vincennes.fr](http://vincennes.fr) (rubrique Démarches).

Pour un propriétaire de pavillon, ce document est à remplir et retourner signé. Pour les immeubles, l'autorisation signée par le syndic doit être impérativement accompagnée du procès-verbal de l'assemblée générale des copropriétaires autorisant l'intervention.

## OPÉRATIONS COUP DE BALAI PROPRETÉ

Des opérations de nettoyage approfondi des trottoirs et de la chaussée ont lieu en moyenne deux fois par mois. Elles permettent également de lutter contre les véhicules ventouses ou épaves et d'accéder aux emplacements habituellement occupés par les voitures en stationnement pour nettoyer la chaussée en intégralité. Les riverains sont prévenus à l'avance par courrier et par arrêté municipal afin qu'ils enlèvent leur véhicule.



## LABEL ÉCO-PROPRE

La Ville a obtenu en 2018 la 3<sup>e</sup> étoile du label éco-propre. Ce label récompense les collectivités qui s'engagent à améliorer durablement la propreté de leurs espaces publics par des actions qui s'inscrivent dans une logique de développement durable.



## THERMOGRAPHIE AÉRIENNE

Un survol du territoire en 2010 a permis d'identifier les pertes de chaleur des habitations vincenneses. La thermographie est consultable sur [vincennes.fr](http://vincennes.fr)



## ÉLECTRICITÉ VERTE

26,84 % de l'électricité consommée par la Ville est verte, dont 100 % de l'éclairage public.

765 points lumineux ont été rénovés avec des matériels plus performants, ce qui a engendré une économie de 86 000 €.

# Urbanisme

## LES DÉMARCHES D'URBANISME

Construire un bâtiment, surélever la toiture d'une maison, aménager des combles, réaliser une extension, changer la destination d'un local, édifier une véranda, modifier l'aspect extérieur d'une façade, procéder au ravalement d'un immeuble, remplacer une fenêtre..., nécessite le dépôt d'une demande de permis de construire ou, suivant la nature et l'importance des travaux, d'une déclaration préalable.

Les formulaires sont téléchargeables sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

Vous pouvez également les retrouver et obtenir des renseignements à l'accueil de l'Hôtel de ville.

## LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Suite à une concertation menée dès 2004, le Conseil municipal a adopté le PLU en 2007. Ce document, qui régit les règles de construction sur la commune, est à votre disposition à l'accueil des services

techniques (centre administratif, 3<sup>e</sup> étage) ou sur [vincennes.fr](http://vincennes.fr) (rubrique cadre de vie/Urbanisme).

Le PLU est désormais de la compétence du Territoire, qui en a approuvé la dernière modification en octobre 2019.

## LE PROJET DE VILLE

Initié en 2006, le Projet de ville est une opération destinée à embellir le cadre de vie de trois quartiers de notre ville (centre-ville, places Diderot et Renon). Les premiers coups de pioche ont été donnés en mai 2011.

Les places Diderot et Renon, dont les travaux se sont achevés respectivement en juin 2012 et à l'été 2013, offrent de nouveaux espaces de vie, conçus pour concilier vie de quartier et animations, sans oublier l'organisation du marché pour la place Diderot. Cette dernière est par ailleurs devenue zone 30 afin d'apaiser la circulation.

Le réaménagement du centre-ville, débuté en 2011, s'est poursuivi en 2017-2018 avec le réaménagement du cours Marigny,



et en 2019-20 avec celui du trottoir nord de l'avenue de Paris.

## LA CHARTE DES DEVANTURES COMMERCIALES

Afin d'encadrer les aménagements réalisés sur les façades commerciales, la Ville a élaboré une charte des devantures commerciales. Ce document établit les préconisations à prendre en compte sur l'aspect et la composition des façades (matériaux, couleurs, enseignes, stores...); il est à votre disposition sur [vincennes.fr](http://vincennes.fr) (rubrique Économie et Social/Commerce et artisanat/Commerce et voirie).

## LE RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

Le règlement local de publicité encadre les enseignes, publicités et préenseignes tant au niveau qualitatif que quantitatif. Il traduit la volonté de la ville d'assurer une meilleure protection de la qualité du paysage et du patrimoine urbain, de limiter la publicité sur le territoire et d'améliorer la qualité des façades.

## LE DROIT DE PRÉEMPTION SUR LES FONDS DE COMMERCE

Le Conseil municipal a adopté en 2009 la mise en place du droit de préemption sur les fonds de commerce, les fonds artisanaux et les baux commerciaux.

Ce dispositif, instauré dans le cadre de la loi du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises, permet à la Ville de se porter acquéreur de certains commerces mis en vente dans un périmètre défini, pour maintenir un commerce dense et diversifié et notamment un commerce alimentaire de qualité.

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI  
01 43 98 66 09  
[economie@vincennes.fr](mailto:economie@vincennes.fr)

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Afin de protéger et de valoriser son patrimoine, la Ville de Vincennes s'était engagée en 2008 dans la création d'un nouvel outil de gestion. Après une large concertation, l'Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) de Vincennes a été adoptée par le Conseil municipal le 25 septembre 2013. Elle permet de lutter, par des règles qualitatives (aspect architectural, couleurs, matériaux...) contre les risques de dégradations, et promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti dans le respect du développement durable.

## OBJECTIF

Concilier protection du patrimoine et besoins de la vie contemporaine, en s'assurant d'une insertion harmonieuse des éventuels nouveaux éléments.

# GRANDIR À VINCENNES

Avec près de 20 % de la population vincennoise âgée de moins de 18 ans, la municipalité développe de nombreuses initiatives afin de garantir l'épanouissement de nos enfants : de la garde des tout-petits aux actions civiques, en passant par l'accompagnement de la scolarité et les loisirs.



## Petite enfance

Vincennes porte une attention particulière à la petite enfance. L'ensemble des établissements d'accueil des tout-petits, âgés de 2 mois 1/2 à 3 ans révolus, représente une capacité d'accueil de plus de 601 places.

### LES MODES D'ACCUEIL

Plusieurs choix s'offrent aux parents pour la garde des petits : l'accueil collectif (crèches et multi-accueils), ou l'accueil individuel (l'assistante maternelle chez laquelle on amène l'enfant et la garde à domicile qui s'occupe de l'enfant au domicile des parents).

### L'ACCUEIL COLLECTIF MUNICIPAL

Les enfants à partir de 2 mois 1/2 à 3 ans révolus sont accueillis toute la journée dans des locaux adaptés à chaque tranche d'âge.



### LE GUIDE PETITE ENFANCE

Il référence toutes les possibilités d'accueil de la Ville et précise les spécificités des modalités de chacun, donne les adresses utiles...

Disponible à la mairie et sur le site [vincennes.fr](http://vincennes.fr).

### VOS DÉMARCHES

Vous pouvez effectuer vos démarches auprès de l'accueil de l'Hôtel de ville :

- du lundi au mercredi de 8 h 30 à 17 h 45
- le jeudi de 8 h 30 à 19 h 15 (démarches à partir de 12 h)
- le vendredi de 8 h 30 à 16 h 45
- le samedi de 8 h 30 à 12 h

01 43 98 65 00 - [vincennes.fr](http://vincennes.fr) rubrique Espace famille



## FORUM DES MODES DE GARDE

Ce forum, organisé en novembre et juin, aide les parents à trouver des solutions de garde pour leurs enfants. Ils peuvent également échanger entre eux à la façon d'un speed dating, échange qui peut se poursuivre sur une page internet dédiée aux modes de garde : vincennesannonces.fr

## LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

À l'espace Pierre-Souweine, au 70 rue de Fontenay dans la crèche Fernande-Sarrazin, le deuxième samedi de chaque mois de septembre à juin, de 10 h à 12 h 30, les parents d'enfants de moins de 4 ans et les futurs parents peuvent se rencontrer et échanger sur leurs expériences et questionnements en présence de professionnels de la petite enfance. Dans le même temps, les enfants peuvent jouer ensemble sous le regard et la responsabilité de l'adulte accompagnant. Renseignements sur vincennes.fr

## LES CRÈCHES

Nom	Adresse	Téléphone
<b>Crèche André-Bonhême</b> Capacité d'accueil de 60 enfants	6 rue Clément-Viénot	01 43 28 08 76
<b>Crèche Aubert</b> Capacité d'accueil de 45 enfants	1 allée Aubert	01 43 74 79 18
<b>Crèche Berthe-Campergue</b> Capacité d'accueil de 45 enfants	74 rue de Fontenay	01 43 74 27 79
<b>Crèche des Laitières</b> Capacité d'accueil de 78 enfants	27 rue des Laitières	01 43 65 97 65
<b>Crèche Fernande-Sarrazin</b> Capacité d'accueil de 50 enfants	Espace Pierre-Souweine 70 rue de Fontenay	01 43 65 08 89
<b>Crèche Jean-Burgeat</b> Capacité d'accueil de 54 enfants	11 rue Georges-Huchon	01 43 65 48 45
<b>Crèche Robert-Jobard</b> Capacité d'accueil de 70 enfants	16/18 av. Franklin-Roosevelt	01 48 08 57 00
<b>Multi-Accueil Collectif du domaine du bois</b> Capacité d'accueil de 60 enfants	18 av. des Murs-du-Parc	01 43 98 43 40
<b>Multi-Accueil collectif et familial de La Jarry</b> Capacité d'accueil de 48 enfants + 2 enfants chez 1 assistante maternelle	118 rue de la Jarry	01 41 74 68 25
<b>Multi-Accueil Du Centre</b> Capacité d'accueil 34 enfants	Espace Pierre-Souweine 70 rue de Fontenay	01 43 98 01 62 01 43 28 47 93

Les structures sont ouvertes du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h. Les établissements collectifs sont fermés une semaine entre Noël et le jour de l'An ainsi que les trois premières semaines d'août. Le vendredi qui suit l'Ascension est également un jour de fermeture.

## LES CRÈCHES COLLECTIVES DÉPARTEMENTALES

Accueil des enfants âgés de 10 semaines à 3 ans (du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h), dans des locaux adaptés aux besoins des enfants, en groupes d'âges homogènes. Les crèches départementales sont gérées par le Conseil départemental du Val-de-Marne. Le fonctionnement sur le mode collectif est semblable à celui organisé par la Ville.

Nom	Adresse	Téléphone
<b>Crèche Crébillon</b> Capacité d'accueil de 60 enfants	12 rue Crébillon	01 43 28 13 15
<b>Crèche Anatole-France</b> Capacité d'accueil de 40 enfants	33 rue Anatole-France	01 48 08 56 83

## L'ACCUEIL FAMILIAL MUNICIPAL

Les assistantes maternelles agréées, rémunérées par la Ville, accueillent chez elles les enfants à partir de 2 mois 1/2 à 3 ans révolus. Deux matinées par semaine, les enfants fréquentent le multi-accueil collectif et familial auquel est rattachée l'assistante maternelle afin de participer à des activités d'éveil. Ces places sont attribuées de la même manière que pour les places en crèches collectives.

## LES MULTI-ACCUEILS MUNICIPAUX

Lieu d'accueil occasionnel pour les enfants à partir de 2 mois 1/2 à 3 ans révolus, il favorise l'acquisition de l'autonomie et l'apprentissage de la vie en collectivité. L'inscription auprès de l'accueil de l'Hôtel de ville est nécessaire avant tout rendez-vous avec la directrice.

### • Multi-accueil du Centre

(capacité d'accueil de 34 enfants)

Accueil du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h avec un créneau possible de 7 h 30 à 9 h 30, en matinée avec repas ou en journée entière  
Espace Pierre-Souweine - 70 rue de Fontenay  
01 43 98 01 62 et 01 43 28 47 93

### • Multi-accueil du Domaine du Bois

(capacité d'accueil de 60 enfants)

Accueil du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h en journée complète ou matinée avec repas.  
18 av. des Murs-du-Parc - 01 43 98 43 40

## ACCUEIL COLLECTIF PRIVÉ

### MICRO-CRÈCHES

• Crèche Attitude - Kiddies Berault (10 berceaux)

Du lundi au vendredi de 8 h à 19 h  
11 rue de l'Égalité - 01 83 77 27 35  
creche-attitude.fr

• Bloom Crèche (10 berceaux)

51 rue de la Bienfaisance - 06 33 42 75 83  
bloomschool.fr

• Les Petits Chaperons Rouges - Les malicieux des Murs du Parc (10 berceaux)  
5 av. des Murs-du-Parc - 01 73 43 50 13  
www.chaperonsetcompagnie.fr

• People and Baby - Les Bébés Cowboys et les Bébés Laitiers (10 berceaux par structure).

9 rue des Laitières - 07 67 06 98 73  
www.people-and-baby.com

• People and Baby - Crèche DeFrance (10 berceaux).

83 rue DeFrance - 01 84 79 34 40  
www.people-and-baby.com

• People and Baby - Peekaboo (10 berceaux).

5 av. Paul Déroutède - 07 83 42 26 78  
www.people-and-baby.com

• People and Baby - Tonga Soa (capacité d'accueil de 10 enfants).

27 rue des Laitières - 07 83 42 26 78  
www.people-and-baby.com

• Zazen - Les jardins de la paix 1 et 2 (10 berceaux par structure)

24 rue de la Paix - 01 81 70 94 94 - zazen.fr

## CRÈCHES INTER-ENTREPRISES

L'employeur réserve une place pour le salarié

• Gazouillis Château de Vincennes (45 berceaux)

25 rue du Donjon - 01 41 50 54 50  
www.crechegazouillis.fr

• Gazouillis Vincennes République (30 berceaux)

Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h.  
55 av. de la République - 01 41 49 96 50

• Babilou - Kid's Cool (15 berceaux)

Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h.  
47 rue des Laitières - 01 84 16 49 63  
www.creche-kidscool.fr

• Les Petites Canailles (40 berceaux par structure). Accueil du lundi au vendredi de 8 h à 19 h

37 rue Céline-Robert - 10 rue des Laitières  
01 58 83 48 35 - www.lespetitescanailles.fr

• People and Baby - Les Amis de Lola (27 berceaux)

Du lundi au vendredi de 8 h à 19 h.  
9 rue Georges-Huchon - 07 83 86 78 29  
people-and-baby.com

• Les Bébés explorateurs (22 berceaux)  
Du lundi au vendredi.  
46 rue de Strasbourg - 06 41 82 40 17  
lesbebesexplorateurs.com

## MODES DE PAIEMENT

Les parents ont la possibilité de régler les frais de garde dans les structures municipales de différentes façons :

- par prélèvement automatique ;
- par paiement sécurisé sur le site internet de la Ville vincennes.fr, dans l'Espace famille ;
- par chèque, espèces ou carte bleue à l'accueil de l'Hôtel de ville et inscriptions ;
- en envoyant un chèque par courrier ;
- par chèque emploi service universel (CESU) préfinancé.

## LES ASSISTANTES MATERNELLES DES PARTICULIERS EMPLOYEURS

Elles accueillent chez elles un ou plusieurs enfant(s) âgé(s) de 2 mois 1/2 à 3 ans révolus à leur domicile. Elles sont agréées par le Département, employées et rémunérées par la famille qui fixe la nature du contrat de travail. Elles ont la possibilité de participer aux temps d'activités proposés par le RAM. Liste des assistantes maternelles et renseignements auprès du Relais d'assistantes maternelles (voir ci-contre) et de l'Espace des solidarités de Vincennes, Saint-Mandé, Fontenay-sous-Bois :  
5 rue Jean-Douat - 94120 Fontenay-sous-Bois  
01 56 71 47 00

## LA GARDE À DOMICILE

L'enfant est gardé au domicile de ses parents par une personne salariée. Pour alléger les frais, la garde peut être partagée entre deux familles.

- **Association famille services Vincennes**  
Madame Janelli

70 rue de Fontenay - 01 43 98 68 04. ou 67 63

- **Babychou services Vincennes**

8 rue de Strasbourg - 01 84 77 02 90  
www.babychou.com

- **Kangourou kids**

8 rue Charles-Pathé - 01 83 62 94 96

- **Kid'Home**

24 rue Massue - 01 58 64 09 37  
www.kidhome.fr

- **Kid's Paradis**

1 ter rue du Midi - 01 43 65 59 11  
www.kidsparadis.com

- **Zanaka**

6 rue des 2 Communes - 01 77 01 82 82  
www.zanaka.fr

- **Zazzen**

1 rue Saulpic - 01 43 98 18 13  
www.zazzen.fr

## RAM (RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES)

Le RAM est un lieu d'information et de conseil sur les modes d'accueil à Vincennes. Également lieu d'écoute et d'animations, il favorise la rencontre et l'échange entre les professionnels de l'accueil à domicile et les parents : recensement de l'offre et de la demande d'accueil, diffusion d'informations, médiation et information pour les assistantes maternelles et les familles.

Une responsable et une animatrice, éducatrices de jeunes enfants accompagnent les familles dans le recrutement des assistantes maternelles agréées, notamment en diffusant la liste des assistantes maternelles.

Des temps d'activités sont proposés aux enfants accompagnés par l'assistante maternelle ou la garde à domicile avec l'autorisation des parents. Des réunions thématiques sont proposées aux assistantes maternelles et aux gardes à domicile pour compléter leur formation.

### Heures d'ouverture :

- **Pour les entretiens avec les familles :**

en semaine sur rendez-vous et un samedi matin par mois en réunion d'information.

- **Pour les temps d'activité des enfants accompagnés par les assistantes maternelles ou les gardes à domicile :**

sur réservation tous les matins de 9 h à 11 h 45. Les réservations se font sur internet via le compte citoyen sur vincennes.fr

**Attention :** pour les gardes à domicile, les parents vincennois devront remplir un formulaire d'autorisation d'inscription au RAM, téléchargeable sur internet et à retourner au RAM avant la première réservation.

Fermetures pendant les vacances scolaires de la Toussaint, Noël, hiver, printemps et durant le mois d'août.  
22 rue d'Estiennes d'Orves  
01 71 33 64 96  
ram@vincennes.fr



## Enseignement

L'action municipale à Vincennes est guidée par la volonté de permettre aux jeunes, quel que soit leur âge, de profiter au mieux tant des infrastructures scolaires de qualité (rénovation des écoles depuis 2001, équipement en nouvelles technologies), que des activités variées mises à leur disposition.

### RECTORAT

Recteur de l'académie de Créteil :  
M. Daniel Auverlot

4 rue Georges-Enesco - 94010 Créteil Cedex  
01 57 02 60 00 - ce.dircab@ac-creteil.fr

### INSPECTION ACADÉMIQUE DU VAL-DE-MARNE

Inspecteur d'académie :  
Mme Anne-Marie Bazzo

### IMMEUBLE SAINT-SIMON

68 av. du Général-de-Gaulle - 94011 Créteil Cedex  
01 45 17 60 00 - ce.94ia@ac-creteil.fr

### INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA CIRCONSCRIPTION

Inspectrice :  
Mme Marie-Christine Greiner

### ÉCOLE DU SUD

8 rue du Docteur-Lebel - 94300 Vincennes  
01 48 08 27 16 - ce.0940935f@ac-creteil.fr

## SESSAD

Les services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) apportent aux familles conseils et accompagnement, ils favorisent l'intégration scolaire et l'acquisition de l'autonomie grâce à des moyens médicaux, paramédicaux, psychosociaux, éducatifs et pédagogiques adaptés. Les interventions ont lieu dans les différents lieux de vie et d'activité de l'enfant ou de l'adolescent (domicile, crèche, école, centre de vacances...) et dans les locaux du SESSAD. L'intervention au sein de l'école peut avoir lieu en milieu ordinaire ou dans un dispositif d'intégration collective (CLIS, ULIS).

À Vincennes, le SESSAD est géré par l'association Les Papillons blancs qui propose un accompagnement et un soutien aux enfants âgés de 3 à 12 ans atteints de handicap mental. Elle travaille en partenariat avec les enseignants des classes maternelles, élémentaires ou ULIS.

01 41 74 26 10  
sessadcoursol.contact  
@orange.fr



## CINÉ-GÔÛTERS : TOILES DES ENFANTS

Des ciné-gôûters sont proposés aux enfants et à leurs parents plusieurs samedis dans l'année depuis 2012.

Programmation sur vincennes.fr





## CANTINES SCOLAIRES BIO

Le bio a fait son entrée dans les menus des cantines scolaires dès 2010 à Vincennes. Depuis la rentrée 2018, ce sont 50 % des repas qui sont bio.

Les restaurants scolaires proposent également 80 % de produits frais, 36 % de produits locaux et 60 % de produits issus de filières courtes.

Un repas végétarien est servi chaque semaine. D'autre part, les repas sont toujours réchauffés dans des bacs inox et non plus plastiques.

Sensibilisés à la lutte contre le gaspillage alimentaire, les enfants ont fait baisser d'un tiers entre 2018 et 2019 le tonnage de déchets générés. Triés après le repas, les déchets alimentaires sont méthanisés et servent au chauffage d'une zone industrielle. Les barquettes non réchauffées sont quant à elles données à la Banque alimentaire, au Secours Catholique ou à l'association Les Bébé du Cœur.

## ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Les numéros de téléphone des écoles communales, maternelles et élémentaires ne sont à utiliser qu'aux jours et heures scolaires.

Nom	Adresse	Téléphone
<b>ÉCOLES MATERNELLES</b>		
École Clément-Viénot	6 rue Clément-Viénot	01 41 74 30 53
École de l'Est	110 rue Diderot	01 48 08 33 56
École Franklin-Roosevelt	3 allée Georges-Méliès	01 43 74 41 37
École Joseph-Clouet	11 rue Georges-Huchon	01 43 65 42 98
École du Nord	14 rue de la Liberté	01 43 28 71 64
École de l'Ouest	3 rue de l'Égalité	01 48 08 01 17
École Roland-Vernaudon	3 av. Lamartine	01 43 28 33 00
École Jean-Monnet	19 av. des Murs-du-Parc	01 53 66 98 80
École Simone-Veil	30/36 rue Mirabeau	01 43 98 65 36
<b>ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES</b>		
École de l'Est-Libération	106 rue Diderot	01 48 08 50 52
École de l'Est-Passeleu	108 rue Diderot	01 82 01 21 38
École de l'Ouest	22 rue Victor-Basch	01 49 57 92 20
École Roland-Vernaudon	5 av. Lamartine	01 48 08 59 49
École du Sud	8 rue du Docteur-Lebel	01 43 28 18 42
École Jean-Monnet	19 av. des Murs-du-Parc	01 53 66 98 80
École Simone-Veil	30/36 rue Mirabeau	01 43 98 65 36



## L'INFORMATIQUE, UN ÉQUIPEMENT DE POINTE

La Ville met à disposition un ordinateur en fond de classe, de la grande section de maternelle au CM2, ainsi qu'une salle informatique dans les écoles élémentaires. De plus, chaque école élémentaire est dotée d'un minimum de 4 tableaux numériques interactifs (TNI) et équipée d'un espace numérique de travail (ENT) reliés par des connexions internet permettant d'accéder à un panel de supports pédagogiques.

Pour l'année 2020, la Ville continue l'équipement en TNI afin de doter toutes les classes élémentaires. En outre, les écoles maternelles sont dotées d'une flotte de tablettes.

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL

Nom	Adresse	Téléphone / Mail
<b>ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL</b>		
Collège Hector-Bertioz	8 av. Antoine-Quinson	01 43 28 32 82 ce.0941598b@ac-creteil.fr
Collège Saint-Exupéry	Cours des Maréchaux 75012 Paris	01 48 08 50 51 ce.0940793b@ac-creteil.fr
Collège Françoise-Giroud	14-16 rue Leroyer	01 41 79 66 60 ce.0942188t@ac-creteil.fr
Lycée Hector-Bertioz Général et technologique	8 av. Antoine-Quinson	01 43 28 32 82 ce.0940124z@ac-creteil.fr
<b>ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL</b>		
Lycée d'enseignement professionnel régional Jean-Moulin	8 rue du Docteur-Lebel	01 43 28 44 42 ce.0940143v@ac-creteil.fr
<b>ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS SOUS CONTRAT</b>		
Notre-Dame de la Providence Maternelle, élémentaire, secondaire	41 rue de Fontenay	01 43 28 03 59 secretariat@laprovidence.fr
Externat Saint-Joseph Maternelle, élémentaire	13 rue Daumesnil	01 43 28 05 34 saintjovincennes.secretariat@gmail.com
École israélite Ohel-Barouch Maternelle, élémentaire	16 rue Anatole-France	01 43 28 30 37 ohelbarouch@wanadoo.fr
Lycée Claude-Nicolas-Ledoux EBTP Lycée d'enseignement professionnel et technologique	30-32 rue de la Paix	01 48 08 11 21 secretariat@ebtp.info
Lycée Grégor-Mendel Lycée d'enseignement professionnel et technologique	205 rue de Fontenay	01 49 57 97 00 contact@gregormendel.org
<b>LES ÉCOLES PRIVÉES HORS CONTRAT AVEC L'ÉTAT</b>		
HUB School21 École élémentaire et collège	Magic Makers 21 rue Diderot	06 83 51 99 21 contact@hubschool21.fr hubschool21.com
Montessori de Vincennes École Maternelle	100 rue Diderot	06 41 95 76 38 contact@montessorivincennes.com montessorivincennes.com

## UN NOUVEAU LYCÉE

C'est à la Ville qu'il appartient d'acquiescer le terrain où elle souhaite voir s'implanter un collège ou un lycée. Elle doit ensuite mettre ce terrain gratuitement à la disposition du Département ou de la Région en fonction du type d'établissement. Le Conseil municipal avait inscrit dès 2004 en emplacement réservé le terrain de la Cité industrielle (entre la rue Defrance et la rue de la Jarry), et la Ville en est devenue propriétaire en 2015, à l'issue d'une longue et complexe procédure juridique. La Région Île-de-France lancée les appels d'offre préalable à la création de ce nouveau lycée, et la remise du terrain aura lieu en 2021, à l'issue des opérations de déconstruction de l'ancienne Cité industrielle.

À noter : en raison du caractère éminemment intercommunal du futur lycée, les Villes de Vincennes et de Fontenay-sous-Bois se sont constituées en syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) afin d'assurer le portage de l'opération, en collaboration avec Saint-Mandé, avant l'étape d'aménagement.

## OBJECTIF RÉVISIONS

Pendant les 15 jours précédant les premières épreuves du baccalauréat, la Médiathèque et le Carré proposent à tous ceux qui souhaitent réviser leurs examens des espaces de travail spécialement aménagés.



## GUIDE ENFANCE-JEUNESSE



Retrouvez-y toutes les informations sur l'école, les activités autour de l'école, les loisirs, les démarches... Adressé aux parents durant l'été, il est aussi disponible dans les bâtiments publics et téléchargeable sur vincennes.fr

## ORIENTATION

### CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CIO)

46 av. du Château - 01 43 28 04 73  
cio.vincennes@ac-creteil.fr (direction) ;  
cio.vincennes@yahoo.fr (secrétariat)

#### • Information, rendez-vous, consultation de la documentation

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ; mercredi de 9 h à 18 h.

#### • Permanence pendant les vacances scolaires

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

## ÉCOLE DES PARENTS

### ÊTRE PARENT CE N'EST PAS TOUJOURS SIMPLE !

De plus en plus de parents se sentent démunis face aux maux qui affectent leurs enfants. Pour répondre aux besoins et demandes des parents, la municipalité a mis en place une École des parents. C'est un cycle de 6 conférences au cours desquelles, chaque année scolaire, un exposé théorique est fait par des professionnels, suivi d'un échange avec la salle.

Programme sur vincennes.fr



# Jeunesse et loisirs

La municipalité est attachée à la variété des activités proposées pour le temps libre des enfants et des jeunes. Des accueils de loisirs aux séjours de vacances, des espaces jeunes, au Carré, tout est mis en œuvre afin que la qualité éducative et pédagogique soit au rendez-vous. Le Carré, ouvert depuis 2011, situé à proximité de trois lycées vincennois, propose un large panel de services aux jeunes âgés de 16 à 25 ans.

## SPORT EN FAMILLE

Le samedi matin de septembre à juin au centre sportif Hector-Berlioz, les familles peuvent s'essayer à différents sports sous la direction d'éducateurs sportifs qualifiés. Tandis que les enfants pratiquent des activités de motricité, de déplacements dans l'espace, de jeux d'adresse (4-6 ans) ou de multisports et découvertes (7-12 ans), les adultes se retrouvent autour de sports collectifs. En fin de matinée, tous se réunissent autour d'une activité ou d'un jeu sportif adapté aux possibilités de chacun.

**Attention :** l'inscription doit comprendre au minimum un parent et un enfant âgé de 4 à 12 ans.

## LA CAISSE DES ÉCOLES

Fondée à Vincennes en 1871, la Caisse des écoles est un établissement public communal chargé notamment d'organiser la restauration scolaire, d'assurer la gestion des accueils de loisirs, des accueils périscolaires et des ateliers après l'école. Depuis la rentrée scolaire 2016/2017, elle assure également la gestion des études encadrées. Elle finance également en fin d'année scolaire des remises de livres et récompenses offerts aux élèves. La Caisse des écoles est administrée par un comité présidé de droit par le Maire de Vincennes, Charlotte Libert-Albanet dont le vice-président est Bertrand Pitavy, conseiller municipal.

## LE QUOTIENT FAMILIAL

Mis en place afin de favoriser la solidarité sociale à Vincennes, il permet de calculer les participations familiales en fonction des revenus des familles et du nombre d'enfants à charge. Ce barème ouvre ainsi à tous les enfants vincennois l'accès aux prestations péri et extrascolaires ainsi qu'aux séjours et mini-séjours, grâce à une tarification adaptée.

## SPORT EN FAMILLE

1 couple + 1 enfant :  
73,20 € / trimestre  
ou 204 € / an

1 parent + 1 enfant :  
52,30 € / trimestre  
ou 141,10 € / an

Enfant supplémentaire :  
15,40 € / trimestre  
ou 41,20 € / an.

Renseignements et inscriptions : 06 03 36 69 51



\* Maternelle Clément-Viénot : enfants accueillis à l'accueil de loisirs maternel Jean-Monnet

\* Élémentaire Roland-Vernaudon : enfants accueillis à l'accueil de loisirs élémentaire du Sud

## LES ACCUEILS DE LOISIRS

Les accueils de loisirs prennent en charge les enfants le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires. Ils sont ouverts à tous les enfants habitant à Vincennes ou scolarisés dans une école publique ou privée, de leur entrée en maternelle jusqu'au CM2.

Il existe un accueil de loisirs dans chaque école primaire (maternelle et élémentaire) publique de Vincennes, sauf exceptions\*.

À la rentrée, les équipes des accueils de loisirs invitent les parents à une "porte ouverte". Elles restent toute l'année à la disposition des familles, pour échanger et communiquer sur les activités proposées.

Nom	Adresse	Téléphone
<b>ACCUEILS MATERNELS</b>		
Maternelle Est	110 rue Diderot	01 43 65 53 67
Maternelle Nord	14 rue de la Liberté	01 43 28 72 80
Roland-Vernaudon	22 rue d'Estienne-d'Orves	01 58 64 05 89
Franklin-Roosevelt	28 rue des Vignerons	01 43 74 65 55
Maternelle Ouest	3 rue de l'Égalité	01 71 33 64 46
Jean-Monnet	19 av. des Murs-du-Parc	01 53 66 98 82
Clément-Viénot	6 rue Clément-Viénot	01 43 28 44 97
Joseph-Clouet	11 rue Georges-Huchon	01 58 64 22 89
Simone-Veil	30/36 rue Mirabeau	01 43 98 69 89
<b>ACCUEILS ÉLÉMENTAIRES</b>		
Est Libération / Passeleu	106 rue Diderot	01 41 93 60 07
Sud	8 rue du Docteur-Lebel	01 41 93 71 15
Ouest	20 rue Victor-Basch	01 49 57 92 25
Jean-Monnet	19 av. des Murs-du-Parc	01 53 66 98 82
Roland-Vernaudon	5 av. Lamartine	01 58 64 05 89
Simone-Veil	30/36 rue Mirabeau	01 43 98 69 89

## DES ACTIVITÉS SUR LE TEMPS MÉRIDIEN

Dans le cadre de son projet éducatif territorial (PEDT), des activités sont mises en place durant les pauses méridiennes. Libres ou menées par un adulte, ces dernières ne sont pas obligatoires, seuls les enfants volontaires y participent.

Les activités dirigées sont menées par des encadrants de la Caisse des écoles (animateurs, enseignants, ATSEM en maternelle ou des associations partenaires) et organisées par le responsable du temps méridien. Elles sont organisées sans inscription formalisée (à titre d'exemple : ateliers d'expression, jeux collectifs, échecs, contes, etc.).

Comme l'ensemble des activités périscolaires, l'accent est mis sur le respect des besoins de l'enfant grâce à une présence bienveillante de l'adulte. Une attention particulière est portée au besoin de repos et de détente des enfants afin de faciliter la reprise des apprentissages scolaires l'après-midi.

## LES ATELIERS APRÈS L'ÉCOLE (6-11 ANS)

Leur vocation est de proposer aux enfants à partir de 6 ans et scolarisés en école élémentaire à Vincennes, des activités sportives ou culturelles encadrées par des animateurs spécialisés, dès la sortie de l'école (de 16 h à 18 h).

## LA BOÎTE À JOUETS DE L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES FAMILLES (LUDOTHÈQUE)

La boîte à jouets est ouverte à tous les adhérents de l'Association générale des familles de Vincennes à jour de cotisation. Elle propose : prêt de jouets, jeux de société ou de plein air, déguisements.

Les mardis et jeudis de 16 h à 18 h, le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h et 1 samedi sur 2 de 10 h à 12 h.

47 av. du Château - 01 82 01 21 68  
boiteajouetsvincennes@gmail.com -  
agfvincennes.fr

## VINCENNES, VILLE AMIE DES ENFANTS

Les actions de la Ville en faveur des jeunes ont été reconnues par l'UNICEF qui lui a attribué le label Ville amie des enfants, depuis 2008.

Ce label récompense une action volontariste à l'égard des jeunes et se veut aussi un encouragement en faveur du développement de nouveaux projets au service des enfants.

## INSCRIPTION EN ACCUEIL DE LOISIRS

• Pour les enfants scolarisés en école publique ou déjà inscrits en accueil de loisirs l'année précédente, l'inscription est automatique.

• Pour une première inscription des enfants vincennois fréquentant des écoles privées vincennoises et privées hors Vincennes, et pour les enfants non vincennois scolarisés en école privée à Vincennes, elle s'effectue à l'accueil de l'Hôtel de ville, muni de votre livret de famille, de votre pièce d'identité, d'un justificatif de domicile récent, d'un certificat de scolarité et du carnet de santé.

LA RÉSERVATION EST OBLIGATOIRE POUR LES VACANCES SCOLAIRES, AU MOINS QUINZE JOURS AUPARAVANT.

## ESPACE JEUNES DE L'EST

104 rue Diderot  
01 53 66 96 00  
espace-jeunes  
@vincennes.fr

## ESPACE JEUNES DE L'OUEST

10 av. Georges-Clemenceau  
01 43 65 99 00  
espace-jeunes  
@vincennes.fr

## MODALITÉS D'INSCRIPTION ET TARIFS

L'inscription permet l'accès aux deux structures. Elle se fait sur place aux heures d'ouverture. Les documents à fournir pour l'inscription sont : une photo, une attestation d'assurance extra-scolaire, le carnet de santé et un justificatif de domicile.

## PLANNING DES ACTIVITÉS

Le planning des activités est disponible à l'Hôtel de ville, à Cœur de Ville, dans les espaces jeunes et sur vincennes.fr.



## LES SÉJOURS DE VACANCES

La Ville propose chaque année de nombreux séjours de vacances aux 6-17 ans. Des mini-séjours sont également organisés pour les 4-6 ans, inscrits en accueil de loisirs en maternelle.

## CENTRE DE VACANCES MUNICIPAL D'HABÈRE-POCHE (HAUTE-SAVOIE)

Acquis en 1964 par la Ville, le centre a ces dernières années fait l'objet d'importants travaux afin de contribuer à la préservation de l'environnement privilégié dans lequel il se trouve. Ainsi, l'ancienne chaufferie fonctionnant au fuel a été remplacée par une chaufferie à bois, utilisant donc des énergies renouvelables, et des panneaux solaires photovoltaïques ont été installés sur la toiture. Un jardin pédagogique et une salle informatique ont été créés en 2011.

[RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES VINCENNES.FR](http://RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES VINCENNES.FR)



## LES ESPACES JEUNES

La Ville accueille les adolescents âgés de 11 à 15 ans au sein des espaces jeunes. Une équipe d'animateurs professionnels y encadre et accompagne les jeunes.

Des activités variées sont proposées tout au long de l'année : sport (basket, football, hockey...), stages (danse, voile, théâtre...), ateliers (chant, arts plastiques...), multimédia (internet, jeux, logiciels, montage vidéo...), sorties (musées, cinéma, parcs de loisirs...). Les jeunes peuvent aussi participer à des ateliers liés à des projets pédagogiques thématiques annuels (exemple : développement durable, court-métrage...). Ils sont également invités à monter des projets de séjours en semi-autonomie qui se déroulent pendant les vacances scolaires. Enfin, les Espaces jeunes participent et construisent de nombreux événements et animations à l'échelle des quartiers et de la Ville (Téléthon, l'Est en fête, festival America...).

**Accueil des jeunes :** les mardis, jeudis et vendredis de 15 h à 18 h 45, les mercredis et de 13 h 30 à 18 h 45 et les samedis de 12 h 30 à 18 h 45 ; durant les vacances scolaires, du lundi au vendredi de 13 h à 18 h 45, sauf le mercredi de 12 h à 18 h 45.

## LE CARRÉ

### UN ESPACE POUR LA JEUNESSE

Ouvert depuis 2011, situé à proximité de trois lycées vincennois, le Carré propose un large panel de services aux jeunes âgés de 15 à 25 ans. Ils peuvent s'informer et se documenter sur l'enseignement, la formation professionnelle et les métiers, le logement, le droit, la santé, les loisirs et la mobilité internationale auprès du Point information jeunesse labellisé par le ministère chargé de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative. Ils peuvent se renseigner sur les jobs d'été. La mission locale pour l'emploi y est également installée. Les jeunes ont la possibilité de participer à des actions citoyennes au sein du Conseil des jeunes de Vincennes, ou dans le cadre du dispositif Aides à projets jeunes. Ce lieu est enfin un lieu de valorisation des passions, où des activités sont proposées, et qui comporte un studio de répétition pour les musiciens.

Le **Tremplin des jeunes talents vincennois** permet aux jeunes de s'illustrer à travers différents arts scéniques tels que le chant, la danse et la musique en groupe ou en solo, dans des conditions optimales le temps d'une soirée. Des prix tels qu'une représentation lors de la fête de la musique, une séance de studio offerte ou des places de concert sont remis à l'issue de la délibération du jury.

### LE CARRÉ

1 rue de l'Égalité - 01 71 33 64 40  
[lecarre@vincennes.fr](mailto:lecarre@vincennes.fr)

## LA PARTICIPATION CITOYENNE

Poursuivant le développement des outils d'éducation à la citoyenneté, la municipalité soutient les projets mis en place dans ce domaine.

C'est pour cette raison que le Conseil municipal des enfants, puis le Conseil des jeunes de Vincennes, ont été conçus en collaboration avec les jeunes vincennois. De même, la Ville attribue des aides financières pour la réalisation de projets présentés par les 17-25 ans.

### LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (9-12 ANS)

Il est composé d'enfants élus après une campagne électorale organisée dans les écoles et collèges.

01 43 98 65 00 - [espacecitoyen@vincennes.fr](mailto:espacecitoyen@vincennes.fr)  
Voir partie Mairie et démarches, Démocratie de proximité p. 18

### LE CONSEIL DES JEUNES DE VINCENNES (15-20 ANS)

Il est composé au maximum de 20 membres, résidant ou scolarisés à Vincennes. Un appel à candidatures est effectué en début d'année scolaire.

01 71 33 64 40 - [lecarre@vincennes.fr](mailto:lecarre@vincennes.fr)

### LES AIDES À PROJETS JEUNES (17-25 ANS)

La Ville participe depuis plusieurs années à la réalisation de projets portés par des jeunes, en attribuant sur dossier une aide financière permettant de mener à terme les actions des jeunes.

#### Exemples de projets soutenus :

- Projet de court-métrage entièrement tourné en extérieur
- Sur les traces de l'Ayurveda au Kerala, projet de formation à cette médecine ancestrale
- Projet solidaire à Madagascar d'aide à des enfants non scolarisés
- Tour du monde humain et citoyen
- Projet humanitaire au Pérou

### LE CARRÉ - PÔLE CITOYENS

1 rue de l'Égalité  
01 71 33 64 40 - [lecarre@vincennes.fr](mailto:lecarre@vincennes.fr)

## PASS' JEUNES

Dédié aux 15-25 ans habitant ou scolarisés à Vincennes, il permet de bénéficier d'offres commerciales, culturelles, sportives et associatives dans différents lieux de Vincennes. Le pass' nominatif est délivré pour un an gratuitement auprès du Carré.

## RÉSEAUX SOCIAUX

Retrouvez l'actualité jeunesse à Vincennes sur Facebook  
f @VincennesJeunes  
et Instagram  
@lecarre.vincennes



## PASS'SPORT

À l'initiative du Conseil des jeunes, les Vincennois de 11 à 20 ans peuvent, depuis l'année scolaire 2010-2011, pratiquer le basket, le badminton, la danse, ou encore le football en salle, librement deux dimanches par mois sous la responsabilité d'un animateur municipal.

### Informations

**Le Carré**  
Bureau du Conseil des jeunes de Vincennes  
1 rue de l'Égalité  
01 71 33 64 40  
[conseil-jeunes@vincennes.fr](mailto:conseil-jeunes@vincennes.fr)

### Inscriptions

Au Carré, dans les espaces jeunes, au gymnase de l'Est ou sur [lecarre@vincennes.fr](mailto:lecarre@vincennes.fr)



# TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE



L'une des missions de la Ville est de participer à la dynamisation de la vie économique locale, en étant à l'écoute des entreprises, des commerçants et des artisans. La municipalité a souhaité s'engager dans un renforcement du tissu économique, en incitant les acteurs économiques à la mise en œuvre de pratiques durables, telles que la démarche RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) ou encore en soutenant les filières économiques vertes.

## Développement économique et emploi

### AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Le service Développement économique et Emploi accueille ceux qui souhaitent créer une entreprise : informations sur l'environnement économique et l'écosystème vincennois, recherche de financements, démarches préalables à l'ouverture d'un commerce ou à la réalisation de travaux, recherche de locaux... Le service oriente vers les bons interlocuteurs, notamment vers les chambres consulaires. Depuis 2003, la Ville favorise directement le financement des PME et PMI par son adhésion à la plateforme d'Initiative locale, Val-de-Marne Actif Pour l'Initiative (VMAPI), située à Créteil et dotée de 3 antennes à Cachan, Choisy-le-Roi et Vincennes. Pour les créateurs et les repreneurs à la recherche de financements ou de trésorerie ainsi que pour les entreprises de moins de 3 ans, cette structure apporte une aide financière sous forme de prêt d'honneur à taux 0 jusqu'à 25 000 €, en complément de prêts bancaires.

### ANIMATIONS

Des actions ponctuelles d'animation et de promotion sont régulièrement programmées par la Ville. Ainsi, la valorisation des commerçants auprès des Vincennois, des animations telles que le Village de Noël ou des petits-déjeuners des nouvelles entreprises avec les partenaires institutionnels, sont autant de rendez-vous qui permettent aux

nombreux acteurs économiques de mieux se faire connaître, se rencontrer, s'informer et débattre. La Ville soutient par ailleurs l'ensemble des manifestations à caractère commercial ou économique mises en place par les trois associations commerçantes locales du centre-ville, de l'Est et de l'Ouest de Vincennes (Lacomidi, ACVE, Côté Ouest) et le Club des entrepreneurs vincennois.

### BOURSE AUX LOCAUX

En collaboration avec les professionnels de l'immobilier d'entreprise, la Ville a mis en place une bourse aux locaux vacants (commerces ou bureaux disponibles) qui constitue une aide au développement des entreprises. Si vous êtes à la recherche d'un local pour implanter votre activité, ou si vous avez un espace à mettre à disposition, rendez-vous au service Développement économique et Emploi au 01 43 98 66 09 ou sur vincennes.fr, rubrique Économie et commerce.

### EMPLOI

En partenariat avec le service public de l'emploi local (Pôle emploi et la Mission locale) et les acteurs de l'emploi du territoire (APEC), la Ville organise des manifestations ayant pour objectif de dynamiser l'emploi local, répondre aux besoins de recrutement des entreprises vincennoises et accompagner les demandeurs d'emploi dans leurs recherches.

### SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

Centre administratif  
Rue Eugène-Renaud  
(rez-de-chaussée,  
1<sup>ère</sup> porte à gauche)  
01 43 98 66 09  
economie@vincennes.fr

## FONDS DE DOTATION POUR VINCENNES



Le Fonds de dotation pour Vincennes a été créé en 2017 par les entreprises Magimix, Bred, Logirep et Vincem, membres fondateurs.

L'objet du Fonds est de créer et accompagner des actions visant à développer les liens, la coopération et les partenariats entre les acteurs publics, économiques et associatifs de Vincennes, dans une démarche de valorisation du territoire et dans le sens de l'intérêt général. Il est un outil de financement d'actions au bénéfice d'un territoire et de son développement. L'objectif est d'engager une démarche gagnant-gagnant pour les entreprises (réduction fiscale, valorisation, relations publiques...) et les porteurs de projets.

**Renseignements :**  
01 43 98 66 09  
economie@vincennes.fr



## Devenir partenaire de la Ville

Avec près de 800 événements organisés chaque année et de nombreux supports de communication à destination de ses 49 891 habitants, la Mairie propose aux entreprises et aux commerces la possibilité de s'associer à la vie locale en leur offrant une visibilité accrue et en leur permettant de lier leur image au dynamisme de la Ville.

Que ce soit au travers du sponsoring de manifestations ou par le biais du Fonds de dotation pour Vincennes, plusieurs possibilités de partenariat sont offertes aux acteurs économiques locaux.

### RENSEIGNEMENTS

- Sponsoring de manifestations : 01 43 98 69 31
- Annonces publicitaires dans les publications de la Ville : 01 43 98 65 73.

## La vie économique de Vincennes

Vincennes est un pôle économique actif contribuant à la vitalité du tissu local. Depuis la fin des années 80, la ville s'est transformée : développement des bureaux, création du quartier du Domaine du bois..., autant d'opportunités pour développer l'économie locale.



### VINCENNES NE MANQUE PAS D'ATOUTS...

La proximité de Paris, une situation stratégique à mi-chemin d'Orly et de Roissy, le réseau routier et l'excellente desserte en transports en commun contribuent à l'essor économique de notre ville. Notons parmi les entreprises installées à Vincennes, les directions régionales ou les sièges sociaux de plusieurs grands groupes : Bred, la Société générale, LCL, le Groupe Bel, Magimix, Cettég, Kvaerner Heurtey, Bouygues immobilier (direction régionale), Alban Muller, l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, Altadis, Pro BTP, Infogreffe, Harris Interactive, Adagio...



### UN TISSU COMMERCIAL DE PROXIMITÉ

La ville est réputée pour la qualité de ses commerçants et artisans. Par son nombre et sa diversité, le commerce de détail répond aux besoins des Vincennois et joue pleinement son rôle d'animation. Composante essentielle de la qualité de vie qui caractérise Vincennes, il contribue à donner à la ville un air de village particulièrement apprécié de ceux qui l'habitent et y travaillent. Ainsi Vincennes compte un bon nombre d'enseignes reconnues et peut également s'appuyer sur des artisans de bouche de grande qualité et des commerces dont la renommée dépasse les frontières de la Ville. C'est dans l'objectif de maintenir ce commerce dense et diversifié qu'en 2009, le Conseil municipal a décidé de mettre en place le droit de préemption pour les fonds de commerce, les fonds artisanaux et les baux commerciaux (voir partie Environnement et cadre de vie, Urbanisme, p. 41-51).

### AGENDA 21

Dans le cadre de l'AGENDA 21, la Commune incite notamment les entreprises à s'inscrire dans une démarche RSE.

Retrouvez l'actualité et les bons plans des commerces vincennois sur la page Facebook [vincennesmescommerces](https://www.facebook.com/vincennesmescommerces).



# Associations de commerçants et d'entrepreneurs

## ACVE - ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DE VINCENNES EST

Regroupant les commerçants implantés dans le secteur Est de Vincennes. Elle organise deux vide-greniers par an place Jean-Spire-Lemaître.

### CONTACT

ZOUBIR KEMARCHE  
Le Bois - 1 rue Felix Faure - 94300 Vincennes

## CLUB DES ENTREPRENEURS VINCENNOIS

Le Club rassemble les chefs d'entreprise exerçant une activité à Vincennes ou dans les communes limitrophes, ainsi que tous ceux qui habitent Vincennes. Il permet de discuter entre pairs, d'agrandir son réseau et de développer ses compétences. Il organise de nombreuses activités pour ses membres, avec ses partenaires, dans un esprit de partage et de convivialité.

PRÉSIDENT : GRÉGORY AZOULAY

### CONTACT

info@vincennes-entrepreneurs.org  
www.vincennes-entrepreneurs.org

## CÔTÉ OUEST - ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DE VINCENNES OUEST

L'association a pour mission de :

- Fédérer les commerçants et artisans de Vincennes Ouest afin de mutualiser les moyens en organisant des animations commerciales ;
- Inciter au partage et aux échanges d'idées, d'informations ;
- Développer des synergies entre ses adhérents.

PRÉSIDENT : ROGER LEFEBVRE  
(d'Hair coiffure - 17 av. de Paris)  
dhaircoiffure@gmail.com  
contact@commercesvincennes.fr  
www.commercesvincennes.fr

## LACOMIDI

L'association regroupe les commerçants du centre-ville et participe à la vitalité du commerce de proximité. Tout au long de l'année, Lacomidi organise des événements commerciaux et des manifestations ludiques pour faire du centre-ville, un lieu unique.

PRÉSIDENTE : ETTY ROTEN

### CORRESPONDANCE

BP 125 - 21/23 rue du Midi  
94304 Vincennes Cedex  
01 43 28 24 77 - 01 43 98 18 98 (fax)  
lacomidi@aol.com  
www.commerces-vincennes.com  
Accueil sur rendez-vous au  
36 bis rue Robert-Giraudineau.

# Adresses utiles

## CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS VAL-DE-MARNE

La CCIP représente et défend les intérêts des entreprises et commerces du Val-de-Marne.

Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h. mercredi de 9 h à 12 h.  
8 place Salvador-Allende - 94011 Créteil Cedex  
820 012 112 (0,12 €/min.)  
www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/cci94

## CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DU VAL-DE-MARNE

Gérée par des artisans, la Chambre de métiers et de l'artisanat du Val-de-Marne aide les artisans et futurs artisans dans tous les domaines de leur vie professionnelle.

Du lundi au jeudi de 8 h 45 à 17 h (15 h le vendredi).  
27 av. Raspail - 4107 Saint-Maur-des-Fossés Cedex  
01 49 76 50 00 - contact@cm94.com - www.cm94.com

## CENTRE DE FORMALITÉS DES ENTREPRISES

Accueil du lundi au jeudi de 9 h à 17 h sans interruption (fermé le vendredi)

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 45

### CONSEIL DES PRUD'HOMMES

9 rue Thomas-Edison - 94010 Créteil Cedex  
01 42 07 00 04 - cph-creteil@justice.fr

## DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS (DDPP)

(Anciennement Direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes - DDCCRF 94).

Accueil des consommateurs du lundi, mercredi et vendredi de 14 h à 17 h.  
3 bis rue des Archives - 94046 Créteil Cedex  
01 45 13 92 30 - ddpp@val-de-marne.gouv.fr - 01 45 13 92 50

## DIRECTION DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI DE PARIS EST MARNE ET BOIS

1 place Uranie - 94340 Joinville-le-Pont - 01 84 23 37 20

## VAL-DE-MARNE ACTIF POUR L'INITIATIVE

Réseau associatif dont la mission est d'apporter un appui et un financement lors de la création d'entreprise.

### LE CARRÉ (AU SEIN DE LA MLE)

Mission locale pour l'emploi - Permanences les lundis sur rendez-vous - 1 rue de l'Égalité  
01 71 33 64 55 ou 01 43 91 13 33 (siège de Créteil)  
contact@vmapi.org - www.vmapi.org

## IMPÔTS

### • Service des impôts des entreprises

Chaque entreprise trouvera un correspondant unique lui permettant de recevoir, en une seule démarche, une réponse à ses questions.

Le service est ouvert le lundi, mercredi et vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 15 ; mardi et jeudi de 8 h 45 à 12 h.

### HÔTEL DES IMPÔTS - SERVICE IMPÔT DES ENTREPRISES

(calcul et recouvrement des impôts des entreprises)  
130-132 rue de la Jarry - 94304 Vincennes Cedex  
01 48 08 84 84 - sie.vincennes@dgfip.finances.gouv.fr

### • Trésorerie municipale du Nord Val-de-Marne

Centre des Finances publiques de Vincennes

### TRÉSORERIE MUNICIPALE

Jours de réception : lundi, mercredi et vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 15 ; mardi et jeudi de 8 h 45 à 12 h.  
130 rue de la Jarry - 94304 Vincennes Cedex  
01 48 75 45 52 - t094104@dgfip.finances.gouv.fr

### INSPECTION DU TRAVAIL

Unité territoriale du Val-de-Marne de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

### DIRECCTE unité territoriale du Val-de-Marne

Immeuble Le Pascal B  
Av. du Général-de-Gaule - 94046 Créteil Cedex  
01 49 56 28 00 ou 01 49 56 28 23

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Accueil physique : lundi, mercredi, jeudi de 9 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h ; mardi et vendredi de 9 h à 12 h.

Le service Inspection du travail est fermé les mercredis et vendredis après-midi - idf-ut94.direction@direccte.gouv.fr

**CONTACTS**

YAMINA OUAKOUCHE

Le Carré

1 rue de l'Égalité

01 71 33 64 50

y.ouakouche@mlvnb.org

Du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h 30  
et de 13 h 30 à 17 h 30  
(16 h 30 le vendredi).

Fermé au public  
le jeudi  
jusqu'à 10 h 30.

**MLE - MISSION LOCALE  
POUR L'EMPLOI DES  
JEUNES DES VILLES  
DU NORD DU BOIS**  
(VINCENNES, SAINT-  
MANDÉ, FONTENAY)

La MLE est une structure intercommunale qui accompagne les jeunes âgés de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle : atelier d'élaboration du projet professionnel, techniques de recherche d'emploi, accès internet, parrainage vers l'emploi sont proposés en partenariat avec Pôle emploi, le CIO, les centres de formation et les entreprises (secteur privé et public).

**PÔLE EMPLOI**

3 rue Lejemptel

39 49 (selon le service, appel gratuit ou 0,11 €/min. maximum)

[www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h (12 h le vendredi).

**TRIBUNAL DE COMMERCE**

De 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

[infogreffe.fr](http://infogreffe.fr) - [greffe-tc-creteil.fr](http://greffe-tc-creteil.fr)

Immeuble Le Pascal - Hall A

Av. du Général-de-Gaulle - 94049 Créteil Cedex

Accès : parking P2 du centre commercial régional Créteil Soleil

Greffe, registre, centre de formalités des entreprises : 01 43 99 10 07

Présidence : 01 43 99 05 75

**URSSAF DE PARIS ET DE LA RÉGION PARISIENNE**

CENTRE D'ACCUEIL DU VAL-DE-MARNE

3 rue des Archives - 94000 Créteil | 39 57 (0,12 €/min.) de 8 h à 18 h 30

[www.iledefrance.urssaf.fr](http://www.iledefrance.urssaf.fr) | [www.contact.urssaf.fr](http://www.contact.urssaf.fr)Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30. Fermé le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois

POUR ENVOYER UN COURRIER :

URSSAF Île-de-France | 93518 Montreuil Cedex

**ENTRAIDE  
ET SANTÉ**



## ESPACE PIERRE-SOUWEINE

Il regroupe en un même lieu :

- La direction de la Vie sociale : assistants sociaux, pôle Santé-Handicap et pôle Seniors.
  - Le CCAS : accès au droit (RSA, AME...)
  - Le service Logement
  - Des permanences sociales : CPAM, CRAMIF, CLCV, ASPE, Cresus IDF.
  - Des associations : Soliha, AVAD...
  - La PMI/CPEF
  - Le SAMI
  - Le CMP Artémisia
  - Les multi-accueils Fernande-Sarrazin et du Centre
- Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h (17 h le vendredi).  
70 rue de Fontenay  
01 43 98 66 95  
vincennes.fr

Les actions mises en œuvre par la municipalité en faveur du logement, de la santé et de la solidarité donnent aux Vincennois la possibilité de trouver leur place dans notre ville. Sa politique de développement durable encourage les démarches qui visent à assurer le bien-être et la santé de tous, en luttant notamment contre les pollutions et nuisances, en informant les Vincennois sur la problématique santé-environnement, en combattant tous les types d'exclusion ou encore en accompagnant les publics les plus fragiles.

## Action sociale

### LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le CCAS agit pour promouvoir une véritable solidarité de proximité avec les personnes isolées, en situation de handicap ou âgées et les familles en difficulté. Il peut aider dans l'instruction des dossiers d'aides sociales diverses notamment pour la carte mobilité inclusion, la prestation de compensation du handicap... Il accompagne aussi les personnes dans leur demande d'aide médicale d'État ou de RSA (Revenu de solidarité active). Le CCAS dispense également des secours occasionnels et/ou permanents.

Le CCAS peut décider de remettre des chèques d'accompagnement personnalisé (chèques d'alimentation, chèques énergie) sur évaluation des assistants sociaux. Depuis 2009, il propose aux Vincennois en difficulté de bénéficier pour de petites sommes (1 500 € maximum) d'un crédit à taux 0 pour des dépenses de la vie quotidienne (réparations urgentes : chaudière, machine à laver...), pour une aide au désendettement (remboursement de retard de loyer, de dettes bancaires...) ou pour une aide à la réinsertion (financement du

permis de conduire, d'une formation...). Pour les familles en tranche A du quotient familial, une aide au paiement des séjours de vacances organisés par le Ville est mise en place. Des allocations mensuelles peuvent être attribuées aux personnes âgées de plus de 65 ans sous conditions de ressources.

Il distribue deux fois par an des coffrets-cadeaux aux résidents vincennois des maisons de retraite intercommunales et organise des sorties à la journée et des animations tout au long de l'année pour les seniors.

**Présidente : Charlotte Libert-Albanel, Maire de Vincennes**

**Vice-présidente : Cécile Bréon, conseillère municipale déléguée**

### PÔLE ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Une équipe de 7 assistants sociaux assure l'accompagnement des Vincennois dans leurs difficultés sociales qu'elles soient liées à la maladie, l'emploi, le logement, à l'accès aux droits... Ils reçoivent sur rendez-vous. Une permanence d'urgence est assurée tous les jours de 8 h 30 à 18 h.

Dans certains cas, ils peuvent intervenir à domicile. Prise de rendez-vous par téléphone auprès de l'assistant(e) social(e) de votre secteur ou sur vincennes.fr

#### ESPACE PIERRE-SOUWEINE

70 rue de Fontenay  
01 43 98 66 95 pour connaître le numéro de téléphone direct de l'assistant(e) social(e) dont vous dépendez (sectorisation)

### LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Accueil du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30  
2 rue Georges-Dimitrov - 94505 Champigny Cedex

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15  
et de 13 h à 16 h 15  
0 810 25 94 10

(coût d'un appel local depuis un poste un fixe)

[www.caf.fr](http://www.caf.fr) avec possibilité de prendre rendez-vous en ligne 7j/7 - 24 h/24

### PERMANENCES SOCIALES ET JURIDIQUES

De nombreuses permanences sociales et juridiques sont proposées.

### ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES CONJOINTS SURVIVANTS ET VEUVES CIVILES

Chaque 3<sup>e</sup> mercredi du mois de 10 h 30 à 12 h, sans rendez-vous, à la Maison des associations de Vincennes

41-43 rue Raymond-du-Temple - 01 48 08 03 37

### AVOCATS

Chaque mardi de 18 h à 20 h (sauf pendant les vacances scolaires).

Sur rendez-vous pris à l'accueil de l'Hôtel de ville  
53 bis rue de Fontenay  
01 43 98 65 00 - vincennes.fr

### CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ÎLE-DE-FRANCE (CRAMIF)

Le mardi de 9 h à 12 h et le jeudi de 13 h 30 à 16 h 30 à l'Espace Pierre-Souweine  
70 rue de Fontenay  
Sur rendez-vous au 01 58 73 09 28 ou 29

### CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)

(Labellisé Aides aux victimes dans le cadre de violences conjugales). Informations dans les domaines juridiques, professionnels, sociaux et pratiques. Orientation vers les organismes compétents et les permanences de spécialistes.

Le lundi de 9 h à 12 h 30, sans rendez-vous, à l'accueil de l'Hôtel de ville  
53 bis rue de Fontenay

### CONCILIATEUR DE JUSTICE

Chaque 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredi du mois (sauf pendant les vacances scolaires) de 14 h à 15 h 30 à l'accueil de l'Hôtel de ville

Sur rendez-vous pris à l'accueil de la mairie, par téléphone - 53 bis rue de Fontenay - 01 43 98 65 00 - vincennes.fr

### ÉCRIVAIN PUBLIC

Le mardi de 13 h 30 à 16 h et le samedi de 9 h 30 à 12 h sur rendez-vous pris à l'accueil de l'Hôtel de ville  
53 bis rue de Fontenay - 01 43 98 65 00 vincennes.fr

### ÉPICERIE SOLIDAIRE

Mise en œuvre par la Croix-Rouge avec l'aide logistique de la Ville, qui met à disposition gracieusement un local entièrement rénové, l'épicerie solidaire s'inscrit dans une politique sociale et durable.

Ouverte en octobre 2015 au 54 rue DeFrance, elle est accessible aux personnes orientées par les assistants sociaux de la Ville.

**EXPERTS  
COMPTABLES**

Le 3<sup>es</sup> jeudi du mois de 17 h à 19 h  
(sauf pendant les vacances scolaires).  
Sur rendez-vous pris à l'accueil de l'Hôtel de ville.  
53 bis rue de Fontenay - 01 43 98 65 00  
vincennes.fr

**NOTAIRE**

Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis de chaque mois de 18 h à 19 h  
(sauf pendant les vacances scolaires).  
Sur rendez-vous pris à l'accueil de l'Hôtel de ville.  
53 bis rue de Fontenay - 01 43 98 65 00  
vincennes.fr

**CONSEIL BUDGÉTAIRE -  
SURENDETTEMENT**

Permanence gratuite de l'association Crésus  
Île-de-France/Paris pour accompagner  
les Vincennois en difficulté budgétaire.

Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis du mois de 9 h 30 à 12 h 30  
sur rendez-vous.

**ESPACE PIERRE-SOUWEINE**  
70 rue de Fontenay - 01 43 98 66 95

**CLCV (CONSOMMATION,  
LOGEMENT ET CADRE DE VIE)**

Médiations et actions d'aide aux  
consommateurs.

Permanence le jeudi de 9 h à 12 h  
**ESPACE PIERRE-SOUWEINE**  
70 rue de Fontenay - 07 85 34 43 47  
vincennes@clcv.org

**HABITAT**

• **SOLIHA Vincennes**  
Sans rendez-vous les lundis et vendredis  
de 14 h à 17 h.

**ESPACE PIERRE-SOUWEINE**  
70 rue de Fontenay - 01 43 98 67 31 ou 32  
contact.vincennes@solih.fr

• **Agence départementale d'information  
sur le logement (ADIL)**

Conseils d'ordre juridique, financier, fiscal  
ou administratif pour toute question liée à  
l'habitat ou au logement.

Du lundi au mercredi de 9 h à 13 h et de 14 h à  
18 h, le jeudi de 9 h à 13 h et le vendredi  
de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h, sur rendez-vous.

48 av. Pierre-Brossolette - 94000 Créteil  
0 820 16 94 94 (0,12 €/min)  
info@adil94.org - www.adil94.org

**LOGEMENT**

Permanence tenue par Pierre Lebeau,  
premier adjoint au Maire chargé des  
Solidarités et de l'Insertion.

Sur rendez-vous.  
01 71 33 64 58 ou 64 59

• **Association Solidarités Prévention des  
Expulsions (ASPE)**

Les objectifs de ces permanences sont de  
prévenir l'expulsion locative grâce à un  
accompagnement juridique, de favoriser une  
bonne information de la procédure ; l'expulsion  
locative étant le résultat d'une décision de  
justice, d'enclencher les moyens d'action  
adaptés.

Permanences juridiques les lundis, de 14 h à 17 h  
Sur rendez-vous.

**ESPACE PIERRE-SOUWEINE**  
70 rue de Fontenay - 07 82 10 47 96.

# Logement

**LE SERVICE MUNICIPAL  
DU LOGEMENT**

Ce service enregistre les demandes de logements  
locatifs sociaux et attribue un numéro unique  
régional quel que soit le bailleur social sollicité  
et la commune souhaitée.

Les dossiers sont à retirer à :  
**ESPACE PIERRE-SOUWEINE**  
70 rue de Fontenay

**RENSEIGNEMENTS**  
www.demande-logement-social.gouv.fr  
01 71 33 64 58

**RÉNOVER L'HABITAT**

Un dispositif d'aides au ravalement de  
façades a été mis en place par la Ville suite  
à l'obligation de ravalement tous les 10 ans.

**RENSEIGNEMENTS**  
Accueil de la Direction générale des services  
techniques - 01 43 98 69 91

**SOLIHA VINCENNES**

Cette association apporte aux Vincennois, sous  
certaines conditions, une aide à l'obtention de  
subventions, pour rénover et aménager leur  
immeuble ou leur logement de plus de quinze  
ans, qu'ils soient propriétaires occupants ou  
bailleurs, copropriétaires ou locataires. Les  
projets aidés visent à la lutte contre l'habitat  
indigne, l'éradication de la peinture au plomb,  
les économies d'énergie et le maintien à  
domicile des personnes âgées ou handicapées.  
La réalisation de travaux permettant la remise  
sur le marché locatif à loyer modéré de  
logements vacants ou dégradés est également  
encouragée.

**PRÉSIDENT : ROBERT MACCOU**  
01 43 98 67 31 (permanence téléphonique le matin)  
contact.vincennes@solih.fr  
Permanences les lundis et vendredis de 14 h à 17 h

**ESPACE PIERRE-SOUWEINE**  
70 rue de Fontenay

**AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE  
ALEC-MVE MAÎTRISEZ VOTRE ÉNERGIE**

L'Agence informe et conseille 13 collectivités  
locales adhérentes (Montreuil, Vincennes,  
Bagnole, Bondy, Fontenay-sous-Bois...),  
les particuliers et les écoles sur les questions  
relatives à la maîtrise des flux (énergie et eau)  
et aux énergies renouvelables. Ses champs  
d'intervention sont l'habitat, le tertiaire  
et les transports.

**DIRECTRICE : MIREILLE ALPHONSE**  
12 bd Rouget-de-Lisle  
93100 Montreuil  
01 42 87 13 55  
Ligne directe Espace Info Énergie pour  
le particulier : 01 42 87 99 44  
Possibilité de rendez-vous individuel  
contact@agence-mve.org  
www.agence-mve.org

## LE SAVIEZ- VOUS ?

La VINCEM, société  
d'économie mixte de  
la Ville de Vincennes,  
a pour objet social de  
participer à l'étude et à la  
réalisation d'opérations  
d'aménagement, de  
rénovation urbaine, de  
restauration immobilière et  
d'actions sur les habitats  
dégradés à Vincennes, et de  
procéder à l'étude et à la  
construction d'immeubles  
à usage d'habitation, de  
bureaux ou de locaux  
industriels destinés à la  
vente ou à la location.  
[www.vincem.fr](http://www.vincem.fr)



## OBSERVATOIRE DU LOGEMENT SOCIAL

Un **observatoire du logement social** a vu le jour en 2009 sur vincennes.fr rubrique  
Solidarité, afin que l'information en matière de logement social à Vincennes soit  
la plus transparente possible. Il s'agit d'un tableau régulièrement mis à jour des  
logements créés et des projets en cours. Vincennes est la 2<sup>e</sup> ville la plus dense de  
France, avec 49 891 habitants sur seulement 192 hectares, et le foncier y est rare  
et cher. Dans ce contexte, la Ville a produit, depuis 2002, 1 377 logements sociaux  
(dernier chiffre arrêté au 1<sup>er</sup> janvier 2018), soit un taux de 11,01 %.



## ESPACE PIERRE-SOUWEINE

Il regroupe en un même lieu :

- La direction de la Vie sociale : assistants sociaux, pôle Santé-Handicap et pôle Seniors.
  - Le CCAS : accès au droit (RSA, AME...)
  - Le service Logement
  - Des permanences sociales : CPAM, CRAMIF, CLCV, ASPE, Cresus IDF.
  - Des associations : Soliha, AVAD/CPEF...
  - La PMI
  - Le SAMI
  - Le CMP Artémisia
  - Les multi-accueils Fernande-Sarrazin et du Centre
- Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h (17 h le vendredi).
- 70 rue de Fontenay  
01 43 98 66 95  
vincennes.fr

# Santé

## URGENCES

### MÉDECINS GÉNÉRALISTES DE GARDE : SAMI (SERVICE D'ACCUEIL MÉDICAL INITIAL)

Le Service d'accueil médical initial (SAMI), accessible uniquement sur appel préalable au 15, ouvre ses portes chaque soir, les dimanches et jours fériés à l'Espace Pierre-Souweine. Au SAMI vous pouvez bénéficier de consultations médicales sécurisées assurées par un médecin généraliste de permanence du canton quand le cabinet médical de votre médecin est fermé. Les consultations sont remboursées sur la base des tarifs conventionnels de la Sécurité Sociale.

#### ESPACE PIERRE-SOUWEINE

70 rue de Fontenay  
De 20 h à minuit du lundi au vendredi, de 16 h à minuit le samedi et de 8 h à minuit les dimanches et jours fériés.

## PHARMACIES DE GARDE

Comme tous les professionnels de santé de notre commune, les pharmaciens assurent un service de garde 24 h/24. Après 20 h, le porteur de l'ordonnance doit se rendre au commissariat de Vincennes (23 rue Raymond-du-Temple), où la pharmacie de garde lui sera indiquée. Aucun renseignement ne sera donné par téléphone. Retrouvez la liste des pharmacies de garde les dimanches et jours fériés dans Vincennes info, sur vincennes.fr, dans les pharmacies et sur les panneaux d'affichage administratif de la Ville.

## URGENCES BUCCO-DENTAIRES

Les dimanches et jours fériés, un tour de garde est assuré par le Conseil de l'ordre des chirurgiens-dentistes du Val-de-Marne.

01 84 20 20 80

## URGENCES PÉDIATRIQUES

Pour les enfants de moins de 15 ans, orientez-vous directement vers l'hôpital Trousseau.

26 av. du Docteur-Arnold-Netter - 75012 Paris  
01 44 73 67 40 ou 01 44 73 69 09 / 01 44 73 64 87

## URGENCES RESPIRATOIRES (KINÉSITHÉRAPIE)

- Les week-ends et jours fériés, un tour de garde est assuré par les kinésithérapeutes vincennois. Renseignez-vous auprès de votre kinésithérapeute.
- Réseau Bronchiolite (kinésithérapeutes intervenant les week-ends et jours fériés de 9 h à 18 h) en période d'épidémie.  
0 820 820 603 (0,12 €/min)

## URGENCES MATERNITÉ

HÔPITAL TROUSSEAU  
26 av. du Docteur-Arnold-Netter - 75012 Paris  
01 44 73 51 96

## CENTRE ANTI-POISON

HÔPITAL FERNAND-WIDAL  
200 rue du Faubourg Saint-Denis - 75010 Paris  
01 40 05 48 48

## PERMANENCES SANTÉ

Toutes les permanences santé sont organisées à ESPACE PIERRE-SOUWEINE  
70 rue de Fontenay

• ASSOCIATION FRANCE ALZHEIMER  
Le 4<sup>e</sup> mercredi du mois de 15 h à 17 h sur rendez-vous  
01 48 75 42 47

• ASSOCIATION ACTIONS POUR L'AUTISME ASPERGER  
1 mercredi par mois (sauf vacances scolaires) de 14h à 16h sur rendez-vous  
06 29 88 41 14 - isabelle.mourrieras@yahoo.com

• ASSOCIATION DES FAMILLES DE TRAUMATISÉS CRÂNIENS ET CÉRÉBRO-LÉSÉS (AFTC)  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis du mois de 14h30 à 17h30 sur rendez-vous  
06 85 40 80 00 - missy2preaudet@orange.fr

• ASSOCIATION FRANCE HANDICAP (APF)  
1 mercredi par mois de 14h30 à 16h sur rendez-vous  
01 43 98 65 95

• ASSOCIATION ESPOIR ET VIE AVEC LE CANCER DU SEIN  
2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis du mois de 14 h 30 à 17h  
01 48 08 06 99 - admin@espoir-vie-cancerdusein.fr

## ASSURANCE MALADIE (CPAM)

ASSURANCE MALADIE DU VAL-DE-MARNE  
94031 Créteil Cedex

Pas de réception de courrier à Vincennes.

Permanence sur rendez-vous (36 46 0,06 €/min)  
les vendredis de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 16 h

ESPACE PIERRE-SOUWEINE  
70 rue de Fontenay

## L'ESPACE PIERRE-SOUWEINE

L'Espace Pierre-Souweine accueille le Pôle Santé-Handicap qui propose en partenariat avec la Plateforme départementale de vaccination des séances de **vaccination gratuite** une fois par mois (pour les vaccins obligatoires ou recommandés) et l'accès à des consultations :

- **pédicurie**, pour les personnes âgées, sous condition de ressources (le mercredi de 8 h 45 à 12 h sur rendez-vous) ;
- consultations gratuites de **psychologues pour dépistage des troubles de la mémoire** mais aussi du soutien ou des ateliers cognitifs ; sur rendez-vous (voir p. 98)
- **groupe de parole** de l'association Espoir et vie avec le cancer du sein, un mardi sur deux de 14 h 30 à 17 h.

Le Pôle organise régulièrement des **actions de prévention** et de dépistage gratuits : information sur les risques cardiovasculaires, le diabète, l'obésité, la nutrition, les addictions, les journées de la santé...

ESPACE PIERRE-SOUWEINE  
70 rue de Fontenay - 01 71 33 64 87 ou 64 86

## DES DÉFIBRILLATEURS POUR SAUVER DES VIES

Chaque année, en France, plus de 50 000 personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque. Pour diminuer ce chiffre, de petits appareils peuvent apporter une solution simple : les défibrillateurs automatiques. La défibrillation consiste à envoyer un choc électrique à travers le cœur pour lui permettre de retrouver un rythme régulier. 25 de ces appareils ont été installés à Vincennes (35 en janvier 2021). Des formations gratuites à leur utilisation sont dispensées régulièrement. À ce jour 1 102 Vincennois ont été formés.

### Les lieux d'implantation :

- Hôtel de ville
- Cœur de Ville
- Espace Pierre-Souweine
- Maison des Associations
- Le Carré
- Centre technique municipal
- Stade Léo-Lagrange
- Tennis Club
- Centre Georges-Pompidou
- Gymnase Georges-Serre
- Gymnase de l'Ouest
- Gymnase de l'Est
- Gymnase Paul-de-Benedetti
- Gymnase du Parc-du-Château
- Centre aquatique Le Dôme
- Centre sportif Hector-Berlioz
- Gymnase du groupe scolaire Simone-Veil
- Maternelle de l'Est
- Groupe scolaire Jean-Monnet
- Groupe scolaire Roland-Vernaudon
- Groupe scolaire du Sud
- Station Vincennes RER



## UNE APPLICATION PEUT SAUVER DES VIES

Vous êtes secouriste et vous souhaitez aider les autres ?

L'application Staying alive vous permet d'être alerté lorsqu'une victime d'arrêt cardiaque à proximité nécessite votre aide.

En devenant "bon samaritain", vous pourrez intervenir en attendant les secours et augmenter significativement les chances de survie de la victime...

Plus d'informations et téléchargement [stayingalive.org/fr.php](http://stayingalive.org/fr.php)

## PLAN HANDICAP

En savoir plus sur le plan handicap : lire p. 40.

## CRISE SANITAIRE

Dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, un certain nombre de mesures (port du masque, gestes barrières, règles de distanciation...) et d'initiatives (centre de dépistage gratuit de la Covid-19 commun à Saint-Mandé et Vincennes installé avenue de Liège à Saint-Mandé en septembre 2020) ont été prises. Restez informé en consultant sur [vincennes.fr](http://vincennes.fr), dans la lettre électronique hebdomadaire et dans le mensuel Vincennes info des mesures en vigueur.

- Église Notre-dame de Vincennes
- Église Saint-Louis
- Espace Sorano

Un véhicule de la police municipale est également équipé afin d'intervenir le plus rapidement possible et dans n'importe quel lieu. Le centre de vacances d'Habère-Poche est équipé depuis 2011.

### CENTRE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE / CENTRE DE PRÉVENTION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (PMI/CPEF - SERVICE DÉPARTEMENTAL)

Différentes consultations sur rendez-vous :

- pédiatre
- sage-femme
- psychologue
- gynécologue
- conseillère conjugale
- conseils en puériculture

Sans rendez-vous :

- accueils pesées (sauf 1<sup>re</sup> pesée sur rendez-vous) le mercredi de 13 h 30 à 16 h 30, le jeudi de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30, et de 13 h 30 à 17 h 30.

**ESPACE PIERRE-SOUWEINE**  
70 rue de Fontenay - 01 43 28 48 34

### HÔPITAUX LES PLUS PROCHES

#### HÔPITAL D'INSTRUCTION DES ARMÉES BÉGIN

L'hôpital militaire Bégin assure un service d'urgence 24 h/24, y compris en gynécologie obstétricale. Il reçoit sans discrimination géographique l'ensemble des patients

qui s'y présentent. En cas d'intervention des pompiers, du SAMU, etc., ceux-ci ont pour instruction d'orienter les patients vers les hôpitaux dont les services d'urgence sont les moins débordés au moment de la prise en charge.

69 av. de Paris - 94160 Saint-Mandé  
01 43 98 50 00 - Urgences - 01 43 98 50 01

#### CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE HENRI-MONDOR

51 av. du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny  
94000 Créteil - 01 49 81 21 11

**HÔPITAL INTERCOMMUNAL DE CRÉTEIL**  
40 av. de Verdun - 94000 Créteil  
01 45 17 50 00

**HÔPITAL SAINT-CAMILLE**  
2 rue des Pères-Camilliens - 94366 Bry-sur-Marne  
01 49 83 10 10

**HÔPITAUX DE SAINT-MAURICE**  
12-14 rue du Val-d'Osne - 94410 Saint-Maurice  
01 43 96 61 61

**CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL ANDRÉ-GRÉGOIRE**  
56 bd de la Boissière - 93105 Montreuil Cedex  
01 49 20 30 40

**HÔPITAL ROTHSCHILD**  
5 rue Santerre - 75012 Paris  
01 40 19 30 00

**HÔPITAL ARMAND-TROUSSEAU**  
26 av. du Docteur-Arnold-Netter - 75012 Paris  
01 44 73 74 75

**HÔPITAL SAINT-ANTOINE**  
184 rue du Faubourg-Saint-Antoine - 75012 Paris  
01 49 28 20 00

**GROUPE HOSPITALIER DE LA PITIÉ-SALPÊTRIÈRE**  
47-83 bd de l'Hôpital - 75013 Paris  
01 42 16 00 00

**HÔPITAL TENON**  
4 rue de la Chine - 75020 Paris  
01 56 01 70 00

**HÔPITAL ARMAND BRILLARD**  
3-5 av. Watteau - 94130 Nogent-sur-Marne  
0826 30 12 12

## PROFESSIONNELS DE SANTÉ

### MÉDECINS GÉNÉRALISTES

La présente liste a été arrêtée au 15/07/2020, pour toute modification ou ajout des professionnels de santé, vous pouvez prendre contact avec l'Espace Pierre-Souweine 01 71 33 64 88 ou 64 87

Dr. ASSOULINE Alain	3 rue Segond	01 43 28 34 77
Dr. BENHAIM Martine	19-21 rue de Fontenay	01 48 08 76 22
Dr. BENOVICI Patrick	3 rue du Commandant-Mowat	01 43 28 38 02
Dr. BESSALEM Karim	3 rue Segond	01 43 28 34 77
Dr. CHABOT Ioana	6 av. de Vorges	01 43 74 64 80
Dr. CHANTELOT André	111 rue de la Jarry	01 43 74 54 20
Dr. CHERRIER Michel	12 bd de la Libération	01 43 98 25 66
Dr. CLOCHE-COSTEDOAT Jean-Marie	60 rue de Montreuil	01 43 98 02 92
Dr. COULAUD Pierre	5 rue Dohis	01 43 28 05 20
Dr. DENHEZ Didier	32 av. de la République	01 43 28 10 06
Dr. DJEN David	19 rue du Midi	01 43 28 80 33
Dr. DURAND-SABATE Christine	1 rue Adolphe-Alphand	01 48 08 27 49
Dr. DUREL Olivier	16 av. de Paris	01 43 98 00 90
Dr. LY-ARNOULD Lætitia	1 av. Lamartine	01 43 98 11 41
Dr. GENTY-KOLASA Julie	13 rue de Montreuil	01 43 28 84 53
Dr. HOZE Michel	56 av. de Paris	01 43 74 11 16
Dr. KTORZA Michèle	31 rue d'Estienne-d'Orves	01 43 98 37 40
Dr. LASRY Lauren	13 rue Clément-Vienot	09 83 06 06 28
Dr. LECANU-GRANET Jean-Pierre	56 rue Defrance	01 43 28 58 68
Dr. LEFEBVRE Stéphane	82 rue Diderot	01 70 25 71 11
Dr. LESGUILLIER Catherine	170 av. de Paris	01 43 65 76 27
Dr. MONGIE Sandrine	13 rue de Montreuil	01 43 65 12 55
Dr. NADAUD Véronique	13 rue de Montreuil	01 48 08 11 66
Dr. NEXON-CONSTANTY Marie-Hélène	5 v. Paul-Déroulède	01 43 65 46 22
Dr. PANTEGHINI Vanessa	16 av. de Paris	01 43 28 08 01
Dr. PARISIS Philippe	3 rue Second	01 43 28 34 77
Dr. PENTIER Camille	56 av. de Paris	01 43 28 68 20
Dr. POL CORINNE	51 rue Diderot	01 43 28 06 07
Dr. POUCHAIN Aurélie	30 rue Raymond-du-Temple	01 43 28 98 00



	Dr. SAGOT Pascal	5 rue Dohis	01 43 28 05 20
	Dr. STEINEBACH Alice	30 rue Raymond-du-Temple	01 43 28 98 00
	Dr. TUNG Cheak Po	95 rue de Fontenay	01 43 65 30 06 06 23 77 61 01
	Dr. UZAN Sandy	4 allée Charles V	01 43 28 36 00
	Dr. ZARKA-LOSS Isabelle	5 rue Dohis	01 43 28 05 20

## MÉDECINS SPÉCIALISTES

### ANGIOLOGUES

	Dr. MEYRIGNAC Michèle	56 av. de Paris	01 43 28 55 12
	Dr. SICA Mario	81 rue Diderot	01 43 74 02 20
	Dr. VALLEE Laurent	8 rue du Lieutenant-Heitz	01 43 98 15 15

### CARDIOLOGUES

	Dr. ATTIA Claude	16 av. de Paris	01 43 65 99 19
	Dr. CATULI Didier	38 av. du Château	01 43 28 42 71
	Dr. GUIGUI-BENSOUSSAN Nathalie	164 rue de Fontenay	01 43 28 42 71
	Dr. JORDAN Laurence	38 av. du Château	01 43 28 42 71
	Dr. VINCENTELLI Hélène	1 av. Lamartine	01 43 28 04 30
	Dr. ZERBIB Céline	38 av. du Château	01 43 28 42 71

### CHIRURGIENS DENTISTES

	Dr. ARVOUET Eric	70 rue de Montreuil	01 43 28 00 30
	Dr. ATHEVENARD Julie	22 av. du Château	01 43 28 04 51
	Dr. BARBIER Mélanie	24 rue Charles-Silvestri	01 43 28 29 23
	Dr. BEAL Stéphane Chirurgien dentaire (implantologie)	70 rue de Montreuil	01 41 74 01 01
	Dr. BEDARRIDES Charles-Henri	29 rue Massue	01 43 28 85 75
	Dr. BENAROS Corinne	27 av. de Paris	01 43 74 53 96
	Dr. BENAYOUN NAMER Sandra	60 rue de Montreuil	01 43 98 07 17
	Dr. BENICHOUE Muriel	41 rue des Laitières	01 48 08 43 48
	Dr. BESNAINOU Laurent	18 bis av. du Château	01 43 28 45 94
	Dr. BOUBLIL Sherry-Lynn	60 bis rue de Montreuil	01 43 98 07 17
	Dr. BOUKOBZA Michèle	27 av. du Château	01 43 98 02 08
	Dr. CECCON Delphine	13 rue du Commandant-Mowat	01 43 28 44 01
	Dr. CHOUSTERMANN Michel	18 rue Clément-Vienot	01 43 28 25 26
	Dr. COHEN Pierre	34 av. Franklin-Roosevelt	01 43 28 30 03
	Dr. COMY Stéphane	24 rue Charles-Silvestri	01 43 28 29 23
	Dr. DERQUENNES Philippe	146-148 rue de la Jarry	01 43 65 08 33

### CHIRURGIENS DENTISTES

	Dr. EGGER Thierry	110 rue de Fontenay	01 43 28 17 27
	Dr. FABOUMY Marc-Olivier	70 rue de Montreuil	01 43 28 00 30
	Dr. GAUTHIER Guilaine	70 rue de Montreuil	01 43 28 00 30
	Dr. GESNEL Jean-Luc	170 rue de Fontenay	01 43 65 63 04
	Dr. GUEDY Frédéric	110 rue de Fontenay	01 43 28 17 27
	Dr. HADDAD Michel Chirurgien dentaire (implantologie)	22 av. du Château	01 43 28 04 51
	M. HAOUZI Guy	22 av. du Château	01 43 28 04 51
	Dr. HATWELL-RUSAK Sabrina	8 rue Jean-Moulin	01 48 08 46 26
	Dr. HURDOWAR Romy	170 rue de Fontenay	01 43 74 34 04
	Dr. KARAGUILIAN Michel	144 rue Defrance	01 43 74 41 94
	Dr. KRUK Hanna	70 rue de Montreuil	01 43 28 44 01
	Dr. LEONARD Claude	1 av. Lamartine	01 43 74 32 61
	Dr. MARTIN Didier	4 rue d'Italie	01 43 28 55 44
	Dr. MARTINI Jean-Louis	63 av. de la République	01 43 28 21 95
	Dr. MULLER Melissa	25 av. du Petit-Parc	01 43 28 43 05
	Dr. NIZAK Adrien	29 rue Massue	01 43 28 85 75
	Dr. PENTEL Claude	16 av. de Paris	01 43 74 04 86
	Dr. PINTA Danièle	14 av. Georges-Clemenceau	01 43 28 35 61
	Dr. PLAT	22 av. du Château	01 43 28 04 51
	Dr. RABINEL OUADAH Chabiba	135 rue Defrance	01 48 08 47 65
	Dr. RENAULT Cécile	2 av. du Château	01 43 74 42 76
	Dr. RORIVE Gilles	42 av. Aubert	01 43 28 26 74
	Dr. ROSU Elena	22 av. du Château	01 43 28 04 51
	Dr. SAMAMA Jean-Michel	60 rue de Montreuil	01 43 98 07 17
	Dr. SANDER Henry	41 cours Marigny	01 43 28 98 03
	Dr. SEBBAN Philippe	144 rue Defrance	01 43 28 80 02
	Dr. SERVANT Maxence (spécialisé en pédiatrie)	24 rue Charles-Silvestri	01 43 28 29 23
	Dr. TUIL Frédéric	9 av. du Petit-Parc	01 43 28 47 27
	Dr. WEILL Christophe	164 rue de Fontenay	01 43 28 37 51
	Dr. TANNOUS Ghassan	51 av. de Paris	01 43 28 73 54

### CHIRURGIEN ORTHOPÉDISTE

<b>CHIRURGIENS PLASTIQUE</b>	Dr. BOUHANNA Alexandre	22 rue Louis-Besquel	01 45 63 57 29
	Dr. GERBAULT Olivier	3-5 cours Marigny	01 53 66 30 30
	Dr. SEBASTIEN Caroline	27 av. de Paris	01 43 74 46 67
<b>DERMATOLOGUES</b>	Dr. COTTEN-DE-SAINT-YVI Régine	13 rue Crébillon	01 43 98 17 16
	Dr. COURTADE-BROUARD Sandrine	13 cours Marigny	01 49 57 05 66
	Dr. GAILLOT Michèle	14 rue d'Estienne-d'Orves	01 43 98 34 57
	Dr. HAETTICH-PIALOUX Barbara	16 av. de Paris	01 43 98 00 60
	Dr. LAMALI YAHIAOUI Zohra	7 av. des Murs-du-Parc	01 43 74 70 40
	Dr. LESTANG Paul	16 av. de Paris	01 43 98 00 60
	Dr. PATTIER Philippe	27 av. de Paris	01 43 28 14 62
	<b>ENDOCRINOLOGUES</b>	Dr. HORS Sophie	1 av. Lamartine
Dr. OPRENDEK-ROUDEY Marie-France		1 av. Lamartine	01 43 98 07 23
<b>GASTRO-ENTÉROLOGUE</b>	PECRIAX Olivier	16 av. de Paris	01 43 98 38 21
	ROYCOURT Anne-Marie	211 rue de Fontenay	01 43 28 05 12
<b>GYNÉCOLOGUES</b>	Dr. AMAR Maury Gynécologue obstétricien	2-4 av. du Château	01 48 08 06 54
	Dr. CHANELLES Olivier Gynécologue médical et obstétrique	22 rue Louis-Besquel	01 43 98 39 72
	Dr. DAUVERGNE Patrick Gynécologue obstétricien	15 cours Marigny	01 43 74 32 16
	Dr. GUENNAS Fatiha Gynécologue obstétricienne	22 rue Louis-Besquel	01 81 80 50 77
	Dr. GUILLO Éric Chirurgien gynécologue et mammaire	22 rue Louis-Besquel	01 43 28 60 66
	Dr. INDJIDJIAN Danièle Gynécologue médicale et obstétrique	38 av. de Paris	01 48 08 05 17
	Dr. LAPLANCHE Martine Gynécologue médicale et obstétrique	22 rue Louis-Besquel	01 43 28 35 44
	Dr. MAAREK Annie Gynécologue médicale et obstétrique	164 rue de Fontenay	01 43 65 44 56
	Dr. ZEITOUN-WYBIER Gabrielle Gynécologue obstétricienne	211 rue de Fontenay	01 43 28 05 12
<b>NEUROLOGUE</b>	Dr. CHARDAIN Audrey	8 rue Anatole-France	01 43 74 77 82
<b>NUTRITIONNISTE</b>	Dr. KETZ Muriel	22 rue Louis-Besquel	06 60 90 48 33
<b>OPHTALMOLOGUES</b>	Dr. BARALE Pierre-Olivier	17 bis rue des Meuniers	01 77 67 60 60
	Dr. BENCHAYA Francine	211 rue de Fontenay	01 43 28 05 12

<b>OPHTALMOLOGUES</b>	Dr. JACKS-NABET Claudine	2 av. du Château	01 58 64 03 39
	Dr. MASSANEH Nadine	17 bis rue des Meuniers	01 77 67 60 60
	Dr. PERCUDANI Rosanna	6 rue Lejemptel	01 43 98 33 77
	Dr. PRAT Stéphane	60 rue de Montreuil	01 48 08 33 71
	Dr. PUGLIESE Thomas	17 bis rue des Meuniers	01 77 67 60 60
	Dr. SOLIGNAC Philippe	38 av. du Château	01 43 28 21 02
	Dr. TICK Sarah	17 bis rue des Meuniers	01 77 67 60 60
<b>ORTHODONTISTES</b>	Dr. ABECASSIS-FAIBIS Sophie	38 rue Charles-Silvestri	01 43 65 48 68
	Dr. AMAR-PINEAU Sophie	29 av. du Château	01 48 08 04 06
	Dr. GRIMALDI D'ESTRA Arielle	48 bis av. du Général-de-Gaulle	01 43 28 20 68
	Dr. OKS Audrey	48 bis av. du Général-de-Gaulle	01 43 28 20 68
<b>OTO-RHINO-LARYNGOLOGISTES</b>	Dr. BACULARD Florence	8 av. du Petit-Parc	01 41 74 93 52
	Dr. BLASSIN Robert	211 rue de Fontenay	01 43 28 05 12
	Dr. FRYDMAN Eric	38 av. du Château	01 43 28 07 43
	Dr. MAJER Jacques Oto-rhino-laryngologiste Chirurgie cervico-faciale adulte et enfant	21 av. de Paris	01 48 08 16 60 01 48 08 24 24
<b>PÉDIATRES</b>	Dr. BATARD Christophe	13 villa Beauséjour	01 43 74 70 02
	Dr. BRATOS Marguerite	170 av. de Paris	01 43 28 95 46
	Dr. HAYOUN Valérie Pédiatre, Homéopathe Uniciste, Ostéopathe pour nouveaux-nés	16 av. de Paris	01 43 65 15 80
	Dr. HUOT Danièle	31 rue des Laitières	01 43 98 23 36
	Dr. YAEL Khalifa	41 av. de la République	01 43 98 28 28
	<b>PNEUMOLOGUE-ALLERGOLOGUE</b>	Dr. LAZREG-KABBANI Amina	41 cours Marigny
<b>PSYCHIATRES</b>	Dr. ANDRE Pierre	5 rue Charles-Marinier	01 43 65 91 91 06 60 14 82 65
	Dr. BASOU Isabelle	6 rue de Colmar	01 43 74 22 51
	Dr. CHATELLIER François	4 rue de la Prévoyance	01 41 93 02 68
	Dr. GILLANT Marc	7 av. du Petit-Parc	01 43 28 50 93
	Dr. HAJJAJI Laurence	11 av. Gabriel-Péri	01 58 64 00 41
	Dr. KRİKORIAN Marc	2 av. du Château	01 41 74 68 02
	Dr. NUSINOVICI Valentin	36 av. des Minimes	01 48 08 63 07
	Dr. PEREZ Avner	24 av. Aubert	01 43 24 11 45

<b>PSYCHIATRES</b>	Dr. ROZENSZTAJN Odile	50 av. Aubert	01 43 98 36 34	
	Dr. TIMOFTE ORMENISAN Lucia	5 rue de la Fraternité	01 71 36 04 66 06 16 15 35 68	
	Dr. VALLETTE Nathalie	157 rue de Fontenay	01 58 64 10 32	
<b>RADIOLOGUES</b>	Dr. ASSABAN Martine	12 av. Aubert	01 43 28 04 91	
	Dr. BANAYAN Emmanuel	12 av. Aubert	01 43 28 04 91	
	Dr. BILLET Alexandre	12 av. Aubert	01 43 28 04 91	
	Dr. BOUHNIC Muriel	12 av. Aubert	01 43 28 04 91	
	Dr. BUARON Raphaël	12 av. Aubert	01 43 28 04 91	
	Dr. COHEN Jean	12 av. Aubert	01 43 28 04 91	
	Dr. KABIL Souad	211 rue de Fontenay	01 43 28 05 12	
	Dr. KARDACHE Mourad	12 av. Aubert	01 43 28 04 91	
	Dr. KOUTO-FICHET Géraldine	12 av. Aubert	01 43 28 04 91	
	Dr. MAJER Léon	21 av. de Paris	01 48 08 16 60	
	Dr. NACCACHE Laurent	12 av. Aubert	01 43 28 04 91	
	Dr. SCHEMOUL Gilles	29 rue Robert-Giraudineau	01 48 08 50 50	
	Dr. UZAN Eric Victor	12 av. Aubert	01 43 28 04 91	
	<b>RHUMATOLOGUES</b>	Dr. BEAUVAIS Catherine	5 cours Marigny	01 43 98 36 27
		Dr. DESOUCHES Sandra	3 cours Marigny	01 43 98 36 27
Dr. GUIVARCH Yves		211 rue de Fontenay	01 43 28 05 12	
Dr. HAMMOU Naima		38 av. du Château	01 43 28 15 6	

**LABORATOIRES D'ANALYSES MÉDICALES ET DE BIOLOGIES**

BIOGROUP- LCD	27 av. de Paris	01 43 28 39 87
BIOMEGA	6 allée Georges-Pompidou	01 48 08 23 97
BIOMEGA Laboratoire Defrance	139 rue Defrance	01 43 28 15 52

**PHARMACIENS**

AUBERT José	3 rue des Laitières	01 43 28 07 42 06 28 94 23 49
BIJAOUI Léa	57 rue de Fontenay	01 43 28 06 29
BRIVET Sophie	170 rue de Fontenay	01 43 28 01 20
CHARRIER Madeleine	39 rue de Montreuil	01 43 28 07 77
CHELLI Cendrine	7 av. du Château	01 43 28 03 63

CROSNIER Delphine	18 av. Georges-Clemenceau	01 43 28 12 74 06 26 87 28 36
GLORO Stéphane	23 rue de Montreuil	01 43 28 22 44
ISTAFANOUS Irini	197 rue de Fontenay	01 43 28 04 19
MARTEAU Sylvie	90 av. de Paris	01 43 28 02 58
MEDIO Emilie	30 av. du Château	01 43 28 01 79
MORSSI BARAKAT Nahed	82 rue Diderot	01 43 28 13 94
NACCACHE Isabelle	17 rue du Midi	01 43 28 02 54
NAHUM Alain	168 bis av. de Paris	01 43 28 00 42
NISSARALY-CŒUILLE Nadia	33 rue de Fontenay	01 43 28 07 37
POBEL Véronique	2 rue du Maréchal-Maunoury	01 43 28 05 81
SEBAG Simy	36 av. du Château	01 43 28 20 97
SEBBANE SASPORTES	1 rue Defrance	01 43 28 25 61
TRAN Camille	17 av. de Paris	01 48 23 05 58
VILLETTE Cindy	2 place Jean-Spire-Lemaître	01 43 28 16 64

**PROFESSIONS PARAMÉDICALES**

<b>AMBULANCIERS</b>	JARRY	189 rue de Fontenay	01 43 98 18 65
	LUTÈCE	20 av. Franklin-Roosevelt	01 43 74 59 59
<b>AUDIOPROTHÉSISTES</b>	ACOUSTIQUE (M. PUEL)	15 av. du Château	01 43 28 70 70
	AUDIKA (M. ATTYASSE)	168 av. de Paris	01 43 65 45 47 06 63 70 78 27
	AUDIKA	15 av. de Paris	01 43 65 79 76
	PERFECT AUDITION (Mme CHAUFFOUR)	8 av. du Château	01 77 01 77 88
	VIVA'SON GAMMA	109 rue de Fontenay	01 43 28 99 90
	<b>DIÉTÉTIENS</b>	BERARDO Amandine Diététicienne nutritionniste	9 rue de la Prévoyance
ILLOUZ-ABERGEL Swann Diététicienne nutritionniste		27 av. de Paris	01 43 28 37 13 06 21 37 00 97
MULLER-GONON Emmanuelle Diététicienne nutritionniste à domicile		2 av. des Murs-du-Parc	06 25 65 40 51
THOMAS Chloé Diététicienne nutritionniste		14 av. Aubert	06 45 52 05 23
REBISCHUNG Florence Diététicienne nutritionniste		34 rue Charles-Silvestri	06 27 59 56 41



INFIRMIERS	NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
	ABRIC Jean-Michel	19 rue du Midi	01 43 98 38 48
	ASCHOUR Carole	130 rue Defrance	06 27 19 85 96
	CAMELOT Béatrice	19 rue du Midi	01 43 98 38 48 06 13 41 35 97
	CARDOSO Vanessa	63 rue de Strasbourg	06 25 35 11 72
	DAHL Tina	30 ter rue de la liberté	01 48 08 50 59
	EL GHARBI Malika	16 allée Georges-Pompidou	06 73 16 16 84
	FARKAS Marie-France	30 ter rue de la Liberté	06 74 91 06 94
	FEDOR Florise	179 rue de Fontenay	01 43 74 34 08
	GERAUD Laetitia	13 bis rue Clément-Vienot	06 75 27 29 23
	GREGOIRE-DUPÉRET Patricia	63 rue de la Jarry	01 48 08 22 08 06 70 04 19 54
	HOWILLER Muriel	63 rue de la Jarry	06 70 04 19 54
	JACQUES Natacha	179 rue de Fontenay	01 43 74 34 08
	JAMES Isabelle	9 rue du Commandant-Mowat	01 43 74 04 40 06 52 33 00 61
	LACHKAR-SINJON Dominique	63 rue de la Jarry	06 70 04 19 54
	LAURENT Thibault	13 bis rue Clément-Vienot	06 75 27 29 23
	LE MASSON Laurence	179 rue de Fontenay	01 43 74 34 08
	LEFEUVRE Isabelle	179 rue de Fontenay	01 48 08 50 59 06 86 97 21 12
	LORET Sophie	179 rue de Fontenay	01 43 74 34 08
	MELCHY Olivier	5 rue des Meuniers	01 43 28 89 73
	MORELLE Anne-Charlotte	63 rue Strasbourg	06 34 36 74 55
	OUFELLA Linda	130 rue Defrance	06 27 19 85 96
	PICHON Gilles	13 bis rue Clément-Vienot	06 75 27 29 23
	POPLIN Jennifer	9 rue du Commandant-Mowat	01 43 74 04 40 06 52 33 00 61
	POUPARD Cyril (uniquement soins à domicile)		07 78 56 33 87
	SUNKUR Royce	30 ter rue de la liberté	06 64 83 19 20
	THOUVENIN Pascal	179 rue de Fontenay	01 48 08 50 59
	ZANDI Mélissa (uniquement soins à domicile)		07 78 56 33 87

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES	NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
	ABOULKASSIMI Mikaël	10 av. Aubert	01 43 28 14 66
	ALCAIRE Christine	2 rue Condé-sur-Noireau	01 43 74 31 90
	AUFRESSES Vincent	12 rue du Commandant-Mowat	01 58 64 01 30
	BANOS Marjorie	17 rue de la Prévoyance	01 48 08 22 81
	BARBIER Franck	2 rue Condé-sur-Noireau	01 43 74 31 90
	BASILIEN Jean-Edouard	7 rue Villebois-Mareuil	01 41 74 98 81
	BENSIMHON Fanny	12 rue Georges-Huchon	01 41 93 96 84
	BLANCO Raphaël	22 av. du Château	01 43 28 25 98
	BOUTRY Éric	1 rue Segond	01 43 74 77 16
	BRIANT Stéphane	17 rue de la Prévoyance	01 48 08 22 81
	BUSSON Elodie	10 av. Aubert	01 43 28 14 66
	CHASSAING Olivier	7 rue Raymond-du-Temple	01 48 08 52 53
	CHASTANG Thomas	2 rue Condé-sur-Noireau	01 43 74 31 90
	CHATAIS Marc	7 rue Raymond-du-Temple	01 48 08 51 54
	CHOCANO Clara	2 rue Condé-sur-Noireau	01 43 74 31 90
	CITTON-GERALD Audrey Masseur kinésithérapeute-Ostéopathe	12 rue du Commandant-Mowat	01 58 64 01 30 01 41 74 66 59 (ostéopathie)
	COHEN Jordan Masseur Kinésithérapeute du sport	130 rue Defrance	01 43 74 47 28
	CORVI Sylvie	13 rue Villebois-Mareuil	01 48 08 75 06
	DEDYK Anne Marie (soins à domicile)	7 av. du Petit Parc	06 68 53 95 45
	DEGROOTE Agathe	46 av. Aubert	01 43 65 91 45 06 22 39 36 15
	DELARUE Olivia	130 rue Defrance	01 43 74 47 28
	DEVAUX Marianne	203 rue Diderot	01 41 74 61 84 06 62 04 43 09
	DUARTE Fabio	130 rue Defrance	01 43 74 47 28
	FAILLIE Bernadette	28 av. Aubert	01 43 28 82 32
	FRAVALO Stella	22 av. du Château	01 43 28 25 98
	FREY Mélanie	32 boulevard de la Libération	06 70 24 63 59
	GALAUP Sylvie	5 rue du Commandant-Mowat	01 43 65 53 50 06 08 84 30 37
	GARCIA MANCEBO Salvador	3 rue des Vignerons	09 67 32 20 57 06 52 61 02 73

<b>MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES</b>	GIGNON Jean-Louis	38 av. de la République	01 43 65 26 47
	GRANTE Caroline	19 rue Diderot	01 43 65 40 63
	HELLER Jennifer	17 rue de la Prévoyance	01 48 08 22 81 06 20 39 06 41
	IMBAULT Stéphane	12 rue du Commandant-Mowat	01 58 64 01 30
	KELTHOUMI Amira (spécialisée pédiatrie)	19 rue Diderot	01 49 57 47 86
	LAGARRIGUE Virginie	12 rue Georges-Huchon	01 41 93 96 84
	LALLEMAND-BOULLAND Emilie (uniquement à domicile)	16 rue de Fontenay	06 64 47 35 58
	LANDRIEU Gwenaëlle	203 rue Diderot	01 41 74 61 84
	LE CORRE Ghislaine	12 rue Céline-Robert	01 43 74 19 70
	LE SAVÉANT Dominique	126 av. de Paris	01 43 98 32 27
	LEBOT Janick	1 rue Segond	01 43 74 77 16
	LEYMONIE Serge	42 rue des Laitières	01 43 28 60 13
	MALLERON Anne-Elodie	51 bd de la Libération	06 78 93 79 01
	MALLERON Philippe	28 av. Aubert	01 43 28 82 32 06 09 56 57 73
	MASSIERE Marion	2 rue Condé-sur-Noireau	01 43 74 31 90
	MATAS Isabelle	28 av. Aubert	01 43 28 82 32
	MEYER Pierre	102 rue Diderot	01 43 74 71 81
	MORIN Nicolas	10 av. Aubert	01 43 28 14 66
	MOSMANT Christian	7 rue Villebois-Mareuil	01 41 74 98 81
	NEUMAYER Marc	46 av. Aubert	01 43 65 91 45
	O BRIEN Armelle	12 rue du Commandant-Mowat	01 58 64 01 30
	OUVRY Sandie	2 rue Adolphe-Alphand	01 43 28 66 69
	PESSONNIER Alain	12 rue du Commandant-Mowat	01 58 64 01 30
PETIT Marc	16 av. de Paris	01 48 75 81 14	
PIERRARD Stéphane	110 rue de Fontenay	01 43 65 20 65	
PRIGENT Emmanuel	110 rue de Fontenay	01 43 65 20 65	
SCHMITT Robert	13-15 av. du Petit-Parc	01 43 65 47 14	
SHERRIFF Paul	10 rue d'Estienne-d'Orves	01 48 08 35 64	
SIBONY Sidney	60 bis rue de Montreuil	01 43 74 90 95	
UZAN Eliane	22 av. du Château	01 43 65 08 20	

<b>MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES</b>	VALVERDE Alice	130 rue DeFrance	01 43 74 47 28 06 74 11 35 98	
	VENGATTARAMANAİKANE Julie	17 rue de la Prévoyance	01 48 08 22 81	
<b>NATUROPATHES</b>	MOUNIER Amélie	137 rue DeFrance	06 98 16 04 35	
	PORRAS Cynthia	130 rue DeFrance	06 59 94 44 74	
<b>ORTHOPHONISTES</b>	ACHACHE-SCHOUKROUN Géraldine	2 bis rue de l'Église	01 48 08 47 12	
	ALLEMAN Angélique	5 rue des Pommiers	06 65 22 71 38	
	BERTHET-SIEGERT Florine	140 rue DeFrance	01 43 98 36 50	
	BIHR Isabelle	44 av. de Paris	01 41 74 00 10	
	BOILEAU Emilie	29 rue d'Estienne-d'Orves	01 43 98 32 46	
	BREILLE Emie	3 rue des Vignerons	01 58 64 20 57	
	CAILLERE Corinne	29 rue d'Estienne-d'Orves	01 41 98 32 46	
	COHEN Sarah	13 rue Clément-Vienot	01 85 08 54 75	
	DEVAUX Marie-Claude	61 av. de la République	01 43 98 06 03	
	GASCHET Vanessa	3 rue des Vignerons	01 58 64 20 57	
	KITMACHER Laurence	29 rue d'Estienne-d'Orves	01 41 98 32 46	
	LECONTE Lætitia	21 rue Massue	01 43 74 94 96 06 28 32 68 27	
	MARGERIE Anne	46-48 rue des Laitières	01 49 57 92 50	
	MEYER Sophie	56 rue Massue	06 63 24 52 60	
	PORCELLI Isabelle	2 av. Antoine-Quinson	01 43 65 26 37	
	ROBICHON Marie-Annick	2 av. Antoine-Quinson	01 43 65 26 37	
	VAN DER ELST Caroline	56 rue Massue	09 83 88 38 30 06 63 53 10 78	
	VERHAGE Alexandra	21 rue Massue	01 43 74 94 96	
	VILAREM-ELTABET Isabelle	28 av. du Château	01 41 93 97 45	
	<b>ORTHOPTISTE</b>	MZABI MYRIAM	63 rue de Strasbourg	01 43 74 48 81
	<b>OSTÉOPATHES ET CHIROPRACTEURS</b>	AUGE Yves - Ostéopathie-Chiropractie	60 rue de Montreuil	01 43 74 56 72
		BOCANDE Guillaume	5 rue de Montreuil	06 59 28 50 65
		BON Nicolas Ostéopathie-Chiropractie	44 av. de Paris	01 43 74 33 74
BOUTAN-LAROZE Christiane Ostéopathie-Chiropractie		4 rue du Lieutenant-Heitz	01 43 65 08 69	
CAGNOT Julien		21 rue Massue	01 79 11 15 37 06 35 17 71 32	

**OSTÉOPATHES  
ET CHIROPRACTEURS**

CAILLET Charlotte	40 av. Aubert	01 48 85 30 85 06 26 32 75 85
CARMIER Delphine Ostéopathie-Chiropractie	44 av. de Paris	01 43 74 33 74
COHEN Jeremy	13 bis rue Clément-Vienot	06 37 85 33 70
FRANCHE Julie Ostéopathie-Chiropractie	4 av. de Vorges	01 58 64 20 06
GUENIER Laurent	59 av. de Paris	01 43 65 27 27
GUIOT Martine Ostéopathie-Chiropractie	32 av. du Château	01 58 64 08 17
HAUTECŒUR Marielle Ostéopathie-Chiropractie	45 rue Massue	01 43 28 41 60 06 07 23 96 87
HERPIN LUCIE	127 rue Fontenay	06 63 27 84 46
JOLY Pauline	137 rue Defrance	07 67 60 37 95
JOVELET Rémi	14 av. Aubert	06 12 67 92 51
LEFEBVRE Juliette	130 rue Defrance	01 43 74 47 28
LOISON Thomas	10 rue d'Estienne-d'Orves	07 85 96 62 24
MARTINVALET Cindy Ostéopathie-Chiropractie	7 rue Félix-Faure	01 43 74 14 11
MECHTER Karim	4 allée Charles V	06 85 36 53 30
NAHMIAS Léa Ostéopathie-Chiropractie	41 av. de la République	01 43 98 35 34
PADOIN Jean-Baptiste	34 rue Victor Bach	07 84 55 64 78
POUJADE José Manuel	6 rue Villebois-Mareuil	01 43 28 90 41 06 03 07 27 38
REBOURS Pascale Ostéopathie-Chiropractie	10 rue Daumesnil	06 19 82 72 50
RODRIGUES VAZ Mikaël	51 bd de la Libération	01 43 28 18 06 06 07 65 30 96
THOMAS Alizée	37 rue de la Bienfaisance	06 70 91 59 91
BENSOUSSAN Eric	10 rue d'Estienne-d'Orves	01 43 28 77 16
BERTRAND Lucy	4 bis rue de l'Église	01 48 08 20 24
BITRAN Rose	6 rue de la Paix	01 43 28 56 50
BOUAZIZ Rose	40 rue de Montreuil	01 43 28 56 50
BROYART Sandra	7 rue Félix-Faure	01 43 65 88 06
CHEVALIER Laura	34 rue Victor-Basch	09 82 56 13 51

**PÉDICURES  
ET PODOLOGUES**

**PÉDICURES  
ET PODOLOGUES**

COËT-TREMBLE Carole	4 bis rue de l'Église	01 48 08 20 24
DENHEZ Cécile	173 rue de Fontenay	09 86 67 63 02 06 59 88 10 61
DEREGNAUCOURT Pierre	130 rue Defrance	06 79 73 04 67
FEUVRIER Manon	4 bis rue de l'Église	01 48 08 20 24
GASNIER Frédéric	86 av. de Paris	01 43 28 48 81
GRAËLLS Sophie	13 bis rue Clément-Vienot	09 83 77 66 28 06 61 95 00 72
IGLICKI Myriam	1 rue de Colmar	01 43 28 55 53
JEGOU Nicolas	60 rue de Montreuil	01 43 74 66 07
MITNIK Véronique	3 rue de l'Église	01 43 28 17 14
MOLINER Camille	19 rue Diderot	01 43 28 91 38
PERROT-LOPEZ Valérie	3 rue du Commandant-Mowat	01 43 65 07 17 06 60 18 86 16
ROBILLARD Cécile	28 av. du Château	01 43 28 54 74
VILLARET Sandrine	19-21 rue de Fontenay	01 43 28 89 45
VIVET-MOSMANT Nadia	7 rue Villebois-Mareuil	01 41 74 98 81
AUDIBERT Catherine Psychologue-Psychothérapeute	30 rue Victor-Basch	01 58 64 28 96 06 82 91 94 91
BEAUDOUX Grégory Psychologue	2 rue des Laitières	06 46 19 70 21
BRAHMI-BADIZO Amélie Psychologue-Psychothérapeute (spécialiste des femmes)	6 rue Colmar	06 08 89 19 34
CARTAIRADE Florence Psychologue-Psychanalyste	8 rue Massue	01 43 74 95 71
CASTAING Chantal Psychologue-Psychothérapeute	93 av. de la République	06 08 32 26 50
CASTILLO-GONZALES Isabelle Psychologue-Psychothérapeute	23 rue Robert-Giraudineau	01 58 64 28 37 06 86 71 56 37
CHEVALIER Danie Psychologue	2 rue des Laitières	06 65 55 72 91
D'ORIVAL Emmanuela Thérapie individuelle et familiale (approche systémique)	16 av. de Paris	06 07 22 75 88
DE ALMEIDA Elodia Psychologue- Psychothérapeute	1 rue de Colmar	06 81 94 67 62

**PSYCHOLOGUES  
ET PSYCHOTHÉRAPEUTES**



PSYCHOLOGUES ET PSYCHOTHÉRAPEUTES			
EGGER Edwige Psychologue-Psychothérapeute- Thérapeute de couple et de la famille	4 av. de Vorges	06 20 33 78 33	
FERNANDES Dolores Psychologue et gestalt thérapeute pour adulte	2 rue des Laitières	06 98 08 81 27	
FOUCHER Laurence Psychologue	14 rue de la Paix	06 80 35 87 97	
GAILLARD Maurice Psychologue-Psychothérapeute (aide aux victimes)	4 av. de Vorges	09 54 10 17 61	
GALLICOT-ROUSSAY Isabelle Psychologue-Psychothérapeute	44 rue de la Prévoyance	06 11 30 40 42	
GAUDEAU BOSMA Christian Psychologue spécialisé en neuropsychologie	5 rue Robert-Giraudineau	07 83 88 63 52	
GRANDHOMME Nathalie Psycho praticienne-Sexothérapie et thérapie de couple	14 bis rue de la paix	06 60 53 97 96	
GRIZIVATZ Sarah Psychologue-Psychanalyste	34 rue du Maréchal-Maunoury	06 10 80 02 84	
HAOUZI Lætitia Psychologue-Coach-Praticienne Mindfulness	28 av. du Château	06 18 16 44 22	
JUBLIER Patrick Psychologue Clinicien-Psychothérapeute, enfants, ado, adultes, couple et famille	48 rue Massue	01 48 08 72 13 06 33 36 95 03	
KLASSER Andrée Psychologue-Psychothérapeute	14 rue de la Paix	01 43 65 39 94	
LESAGE Corine Psychologue clinicienne	14 bis rue de la Paix	06 61 19 77 63	
LEYGNAZ-SOLIGNAC Isabelle Psychologue clinicienne- Psychothérapeute (thérapie comportementale et cognitive)	113 av. de la République	06 43 03 63 58	
LHANDE Patricia Psychologue clinicienne	128 av. de Paris	06 16 59 40 10	
MALEKI Fattaneh Psychologue-Psychothérapeute	12 allée Augustin-de-Luzy	06 08 50 49 20	
MESHREKY Sandra Psychanalyste-psychothérapeute	34 rue Victor-Basch	09 53 79 99 20 06 82 51 57 59	
MICHOUX Agnes Béatrice Psychologue clinicienne	2 rue des Laitières	06 63 14 79 25	

PSYCHOLOGUES ET PSYCHOTHÉRAPEUTES			
MOINEAUX Christel Psychologue-Psychothérapeute	110 rue de Fontenay	01 43 74 38 79	
MONINOT Marie Psychologue-Psychothérapeute (enfants, adolescents et adultes)	3 av. du Château	06 24 15 44 19	
M'SIKA Sylvia Psychologue-Psychothérapeute	1A rue de la Bienfaisance	07 60 06 26 27	
NASSIF Charlène Psychologue clinicienne- Psychothérapeute T.C.C.	30 ter rue de la Liberté	07 64 23 75 80	
ODDON Dominique Psychologue clinicienne (enfant adolescent adulte)	34 rue du Midi	06 70 63 16 41	
PATARIN Philippe Psychologue-Psychothérapeute	2 rue des Laitières	06 19 44 73 51	
PREVOST Pamela Psychologue clinicienne (enfant et adolescent)	70 rue de Fontenay	07 64 29 84 06	
RENOUVIN Florence Psychothérapeute (Gestalt praticienne)	14 bis rue de la Paix	06 63 43 83 91	
ROUQUETTE Patrick Psychologue-Psychothérapeute	36 rue Jean-Moulin	01 43 74 44 16	
SIMON Fabienne Psychologue-Psychothérapeute	1 av. du Petit-Parc	06 86 97 21 12	
STROUGO Nathalie Psychologue clinicienne- Psychothérapeute (psychanalyste)	28 bis rue Jean-Moulin	06 63 63 53 40	
TERRIEN Cécile Psychologue clinicienne- Psychothérapeute (enfants, adolescents et adultes)	8 rue Massue	06 66 33 37 86	
TOUHAMI-PONCELET Jamila Psychothérapeute-Psychanalyste pour adultes et enfants	50 rue de Strasbourg	09 86 45 56 27 06 26 67 53 02	
TROIANOVSKI Sophie Psychologue-Psychothérapeute	2 rue Lejemptel	01 43 65 30 61	
VIVET-CRESPO Ana Psychologue-Psychothérapeute	3 av. Franklin-Roosevelt	01 43 74 70 97	
ZARROUK Nathalie Psychologue clinicienne spécialisée en psycho-traumatologie	14 bis rue de La Paix	06 33 54 29 94	
ZITTOUN François Psychologue- Psychothérapeute	110 rue de Fontenay	01 58 64 10 06 06 62 19 53 35	

<b>PSYCHOMETRICIENNE</b>	DARDART Elisabeth (massage bébé à domicile)	21 av. Georges-Clemenceau	01 43 65 34 95
	SERRE Emilie	1A rue de la Bienfaisance	07 61 24 16 41
<b>SAGES-FEMMES</b>	ABREU Margaux	Uniquement à domicile	06 37 03 46 28
	COLLIN Françoise	4 rue Villebois-Mareuil	01 41 93 96 43 06 22 66 68 53
	DREY Cécile	130 rue DeFrance	01 43 74 47 28 06 25 26 42 62
	GERFAUD-VALENTIN Elsa	13 bis rue Clément-Vienot	01 79 56 36 90 06 45 00 53 38
	KACI Iméne	13 rue Clément-Vienot	01 79 56 36 90 06 08 93 24 84
	MEUNIER Elodie	29 rue d'Estienne-d'Orves	06 22 08 80 80
	ODDON Marie-Charlotte Sage-femme-Ostéopathe	29 rue d'Estienne-d'Orves	06 22 08 80 80
	<b>SOPHROLOGUES</b>	CAETANO Elisabeth	124 bd de la Libération
DOBBS Alexandra		5 rue Robert-Giraudineau	07 83 51 50 02
ELTABET Ralph		28 av. du Château	01 41 74 66 90
FAUGERE Éric		77 rue DeFrance	06 86 80 73 04
KHALIFAT Odile		40 av. Aubert	01 43 74 91 40 06 03 00 08 36
PORRAS Cynthia		130 rue DeFrance	01 43 74 47 28 06 59 94 44 74
PRAWIDLO Ilonka		2 rue des Laitières	06 69 43 94 93
ROMANE Natacha		40 rue Fontenay	06 08 82 38 47
VALLAT Cécile Sophrologue Caycédiennne-Gestalt- praticienne		14 bis rue de la Paix	06 63 43 03 71

## SANTÉ AU TRAVAIL

### AMET

Les médecins du travail reçoivent les salariés des entreprises adhérentes à l'AMET.  
3 rue Segond - 01 43 74 70 60  
65-67 rue DeFrance - 01 43 74 01 34  
[www.amet.org](http://www.amet.org)

## SANTÉ MENTALE

### UNION POUR LA DÉFENSE DE LA SANTÉ MENTALE

Consultations et soins gratuits assurés par des médecins spécialisés qualifiés, psychologues et assistants sociaux.  
Secrétariat assuré du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h, le samedi matin et en soirée sur rendez-vous.

**PRÉSIDENT : DR BERNARD MARTIN**  
17 bd Henri-Ruel (siège)  
94120 Fontenay-sous-Bois  
Contact : Marie Coquet - 01 48 73 33 43  
[www.udsm-asso.fr](http://www.udsm-asso.fr)

**CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS**  
7 rue Monmory - 94300 Vincennes  
01 43 28 26 83

**CENTRE D'ACCUEIL THÉRAPEUTIQUE À TEMPS PARTIEL POUR JEUNES ENFANTS LA MARELLE : DE 2 ANS À 6 ANS**  
6 rue de Belfort - 94300 Vincennes  
01 43 28 77 78

**CONSULTATIONS MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES POUR ADOLESCENTS**  
6 rue Dohis - 94300 Vincennes  
01 43 28 25 85

**CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE POUR ADULTES ARTEMISIA**  
Espace Pierre Souweine - 70 rue de Fontenay  
01 43 28 96 18

## CABINETS VÉTÉRINAIRES

**SOS VÉTÉRINAIRES ÎLE-DE-FRANCE**  
01 47 46 09 09

• Dr Boutant, Benhamou, Gaillourdet, Goldgran, Hagege, Hue, Rauch  
2 rue Daumesnil  
01 43 65 14 60

• Mme le Dr Collas  
146-148 rue de la Jarry  
01 43 65 80 81

• Mme le Dr Fradin-Fermé  
21 bis rue de l'Église  
01 43 28 83 05

• Cabinet Laroye-Sergeant et Seroka  
27 av. de Paris  
01 43 28 00 29  
31 bis rue de Montreuil  
01 43 28 01 93  
• Dr Martineau et Morvan  
Cabinet du Passage du Loup  
3, rue du Commandant-Mowat  
01 48 08 66 41

## RETROUVEZ LE GUIDE DE L'ANIMAL EN VILLE !

Ce guide, disponible à l'Hôtel de ville et sur [vincennes.fr](http://vincennes.fr), vous aide à mieux vivre avec votre animal à Vincennes.

Disponible dans les accueils municipaux et sur [vincennes.fr](http://vincennes.fr)





## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Espace Pierre-Souweine  
70 rue de Fontenay

Ligne des seniors  
0 805 11 94 00

## GUIDE DES SENIORS



Il recense toutes les informations pour les seniors et leurs familles dans les domaines qui les concernent directement : logement, loisirs, maintien à domicile, services, associations, transports, santé, aides... Disponible à l'accueil de la mairie et à l'Espace Pierre-Souweine.

\* Établissement habilité à l'aide sociale pour un certain nombre de logements.

# Seniors

Si le CCAS agit pour promouvoir une véritable solidarité de proximité, il agit également au quotidien auprès de nos aînés pour aider à la constitution des dossiers d'aide sociale et de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Le CCAS dispense aussi des allocations mensuelles et occasionnelles ainsi que des aides pour les personnes âgées sous conditions de ressources. Il distribue une fois par an des cadeaux et organise des promenades, séjours de vacances pour les retraités de notre ville.

## ESPACE P. SOUWEINE

L'Espace Pierre-Souweine regroupe en un même lieu, outre ses services grand public (voir p. 78), un grand nombre de prestations destinées aux seniors de la commune.

Depuis 2005, le Pôle Santé-Handicap est spécialisé dans les troubles de la mémoire et propose des consultations diverses :

- Consultations mémoire pour les plus de 60 ans : service gratuit de dépistage des troubles de la mémoire lors d'un bilan avec un psychologue ;
- Ateliers de stimulation cognitive ou suivi peuvent être proposés en fonction du bilan.

70 rue de Fontenay - 01 71 33 64 87 ou 64 86  
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 sauf le vendredi 17 h.

- Le pôle seniors propose, tout au long de l'année, un vaste programme d'animations aux retraités.

## MAISON DE RETRAITE INTERCOMMUNALE

Communes de Fontenay-sous-Bois, Vincennes, Saint-Mandé et Montreuil  
01 49 74 71 00

**LA DAME-BLANCHE**  
45 av. de la Dame-Blanche  
94120 Fontenay-sous-Bois

**HECTOR-MALOT**  
74 av. de Stalingrad - 94120 Fontenay-sous-Bois  
**LES MURS À PÊCHES**  
198-200 rue de Rosny - 93100 Montreuil-sous-Bois

**LA SEIGNEURIE**  
55-59 av. du Commandant-Mouchotte  
94160 Saint-Mandé

## RÉSIDENCES PRIVÉES

Des maisons de retraite ou résidences seniors privées existent à Vincennes.

**RÉSIDENCE RENON\***  
36 rue Renon - 01 43 74 34 80

**RÉSIDENCE LES TEMPLITUDES**  
10 av. du Général-de-Gaulle - 01 72 87 16 71

**LE VERGER**  
21 bis av. des Murs-du-Parc - 01 49 57 27 00

**RÉSIDENCE LES ESSENTIELLES\***  
6 av. Pierre-Brossolette - 01 84 23 85 92

## ESPACE AUTONOMIE

Il s'agit d'un service gratuit proposé par le Conseil départemental.

Il s'adresse aux personnes âgées, à leurs aidants, leur famille, leur entourage, ainsi qu'aux personnes en situation de handicap adulte. Ses missions :

- Orientation vers des services appropriés : soins, transports, téléassistance, hébergement, loisirs, vacances ;
- Information sur les dispositifs d'aide à domicile et en établissement, conférences, forums ;
- Accompagnement dans les démarches : conseils personnalisés, aide à la prise de décision, accès aux droits et aux soins ;
- Soutien et échange : groupes de parole, ateliers-débats, conseils théoriques et pratiques ;
- Animation du réseau des structures et professionnels du secteur ;
- Coordination des interventions sociales, médico-sociales et sanitaires ;
- Veille : observatoire local, annuaire des professionnels.

01 55 98 56 98  
espace-autonomie-1@valdemarne.fr

## ASSOCIATIONS

L'Espace Pierre-Souweine, outre les services sociaux et médicaux qu'il propose, héberge des associations.

### ASSOCIATION VINCENNOISE POUR L'AIDE À DOMICILE (AVAD)

L'Association vincennoise pour l'aide à domicile (AVAD) a pour but le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.

**PRÉSIDENT : PHILIPPE SOUWEINE**  
01 53 66 32 75 - associationnavad@hotmail.fr

## CLUBS LOISIRS DÉCOUVERTES

Les clubs de retraités proposent depuis 1971 leurs différents services et activités, et sont un maillon incontournable du soutien à domicile. Un portage de repas le matin (petit-déjeuner, déjeuner et dîner) est possible pour les personnes en difficulté. Les Clubs proposent tous les jours de la semaine aux retraités qui le souhaitent, des activités de toutes sortes (cours, des promenades, des ateliers) ainsi que des séjours touristiques.

**PRÉSIDENTE : RÉGINE SOUWEINE**

**CLUB FONTENAY**  
Du lundi au vendredi de 14 h à 17 h 30  
70 rue de Fontenay

**CLUB LAITIÈRES**  
Boutique gratuite. Le mardi de 10 h à 16 h  
27 rue des Laitières

**CLUB DEFANCE**  
Du lundi au vendredi de 14 h à 17 h 30  
54 rue Defrance

**CLUB VIGNERONS**  
Billard à disposition. Du lundi au vendredi de 14 h à 17 h 30  
1 rue du Maréchal-Maunoury

## LES SERVICES CLUBS

Repas à domicile assurés tous les jours pour les personnes malades, âgées ou handicapées. Démarches diverses et visites d'amitié. Sur rendez-vous (s'adresser au bureau d'accueil des Clubs).

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**

Du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h  
70 rue de Fontenay - 01 43 98 67 03 ou 04  
clubsretraitesvincennes@wanadoo.fr

## LA LIGNE DES SENIORS

Pour tout conseil et renseignement concernant les seniors, un seul numéro :  
0 805 11 94 00  
(appel gratuit depuis un poste fixe).

## PASS' SENIORS

Réservé aux seniors vincennois à partir de 65 ans, ce pass nominatif permet sur présentation de bénéficier d'offres commerciales, culturelles, et associatives dans différents lieux de Vincennes. Il est délivré pour un an gratuitement à l'Espace Pierre-Souweine (70 rue de Fontenay).

Renseignements :  
01 43 98 99 90



# LOISIRS



## Culture



Avec près de 800 animations par an, notre ville propose chaque jour un événement, un spectacle jeune public, un concert, une représentation théâtrale ou chorégraphique, une conférence, une exposition, une rencontre sportive ou une animation de quartier. Faire de la vie associative un moteur du développement durable est un des engagements de la municipalité, que ce soit en incitant les associations à intégrer les exigences environnementales dans leur fonctionnement mais aussi, en veillant à l'accessibilité pour tous aux activités et animations proposées dans la ville.

En 2012, la Ville s'est vu décerner le label Ville d'art et d'histoire qui récompense les collectivités locales qui possèdent un patrimoine important et s'engagent à le valoriser ; il souligne également une dynamique culturelle, urbaine et touristique de la Ville.

### SPECTACLES, CONFÉRENCES ET CINÉMA

Le service Action culturelle coordonne, programme et organise les activités et les manifestations culturelles de la Ville. Retrouvez la programmation municipale en théâtre, jeune public, danse, musique, expositions, conférences et ciné-clubs adultes et enfants, à l'accueil de la mairie et dans les bâtiments municipaux, ainsi que sur [vincennes.fr](http://vincennes.fr).

#### CŒUR DE VILLE

98 rue de Fontenay  
01 43 98 67 71 (hors billetterie)  
[actionculturelle@vincennes.fr](mailto:actionculturelle@vincennes.fr)

### LE PASSEPORT DIVERTISSIMO

Il est délivré, à titre gracieux, aux acheteurs de trois spectacles minimum (en une seule fois). Il est nominatif et permet de bénéficier d'un tarif plus avantageux (plus de 40 % de réduction par rapport au tarif plein) sur tous les spectacles de la saison (sauf spectacles jeune public) et de tarifs préférentiels à l'Espace Sorano et à la scène Watteau (Nogent-sur-Marne).

### LE TARIF PLURIEL

Il est appliqué pour 3 places minimum achetées pour le même spectacle de la catégorie "En famille". Souscription à la billetterie ou par courrier (accompagnée d'un chèque bancaire ou postal, libellé à l'ordre de Régie spectacles vivants de Vincennes).

### LOCATION ET BILLETTERIE DES SPECTACLES

Sur place, par courrier, par internet, pour tous les spectacles organisés par la Ville (et non ceux des associations, dont l'Espace Sorano), quels que soient les lieux des représentations (auditorium Jean-Pierre-Miquel, centre culturel Georges-Pompidou...).

La billetterie située à l'accueil de l'Hôtel de ville (53 bis rue de Fontenay) est ouverte du lundi au mercredi de 8 h 30 à 17 h 45, le jeudi de 12 h à 19 h 15, le vendredi de 8h30 à 16h 45 et le samedi de 8h 30 à 12 h.

Les soirs de spectacle, une billetterie est ouverte sur le lieu de la représentation 45 minutes avant le début de celle-ci.

Vous pouvez également payer vos places de spectacle en ligne sur [vincennes.fr](http://vincennes.fr)

## AUDITORIUM JEAN-PIERRE- MIQUEL

98 rue de Fontenay

Salle de 284 places  
d'une qualité acoustique  
exceptionnelle,  
l'auditorium accueille  
de nombreux concerts,  
conférences et  
représentations  
artistiques.



## CENTRE CULTUREL GEORGES- POMPIDOU

142 rue de Fontenay

Il dispose d'une salle de  
spectacles d'une capacité  
de 496 places.

## RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

La Médiathèque Cœur de Ville et les trois bibliothèques de quartier mettent à votre disposition plus de 220 000 documents adultes et jeunesse à emprunter ou à consulter sur place : romans, documentaires sur tous les sujets, journaux, magazines, DVD, CD, jeux de société... de quoi satisfaire votre appétit de culture et de loisirs. Des ressources en ligne (VOD, livres numériques, autoformation, apprentissage des langues...) sont également proposées aux abonnés. Les Médiathèques, ce sont aussi des espaces de travail, de lecture et de détente pour tous et des animations tout au long de l'année : spectacles pour enfants, lectures, conférences, clubs de lecture, projection de films, soirées conviviales... À la Médiathèque, un espace numérique propose des postes informatiques avec internet, des logiciels d'apprentissage et des jeux vidéo, des tablettes, des ateliers et des formations sur des sujets variés.

Portail des médiathèques :  
[biblio.vincennes.fr](http://biblio.vincennes.fr)

## MÉDIATHÈQUE CŒUR DE VILLE

98 rue de Fontenay - 01 43 98 67 50

Accès wifi.

### Horaires d'ouverture :

- mardi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h (espace jeunesse 15 h-19 h)
- mercredi de 10 h 30 à 18 h ;
- jeudi de 15 h à 19 h ;
- vendredi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h (espace jeunesse 15 h-19 h) ;
- samedi de 10 h 30 à 18 h.

**Tous les mardis soir et jeudis soir,  
les espaces de travail de la Médiathèque  
sont ouverts en nocturne de 19h à 22h30.**

### Pendant les vacances scolaires de Noël et d'été :

- mardi de 15 h à 18 h ;
- mercredi, vendredi et samedi de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h

## BIBLIOTHÈQUE OUEST CHRISTINE-DE-PISAN

9 rue de Lagny - 01 43 28 96 15

### Horaires d'ouverture :

- mardi de 16 h à 19 h ;
- mercredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h ;
- samedi de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h.

## BIBLIOTHÈQUE EST DENIS-DIDEROT

162 rue de la Jarry - 01 43 74 66 43

### Horaires d'ouverture :

- mardi de 16 h à 19 h ;
- mercredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h ;
- vendredi de 15 h à 18 h ;
- samedi de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h.

## BIBLIOTHÈQUE SUD ALFRED-DE-VIGNY

3 rue du Maréchal-Maunoury - 01 43 74 16 26

### Horaires d'ouverture :

- mardi de 16 h à 19 h ;
- mercredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h ;
- vendredi de 16 h à 19 h ;
- samedi de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h.

**En août, les bibliothèques de quartier  
sont fermées.**

## CONSERVATOIRE MUNICIPAL

Il assure une formation visant à l'autonomie des élèves dans les domaines de la musique, de la danse et de l'art dramatique. Fréquenté par près de 950 élèves, le Conservatoire est largement ouvert sur la ville, grâce à ses liens avec les associations culturelles et le milieu scolaire (intervenants dans les classes, parcours découverte). Jouer avec d'autres étant la vocation principale du musicien, surtout amateur, les pratiques collectives revêtent une importance particulière et sont donc obligatoires (chorales, musique de chambre, orchestre...).

## ENSEIGNEMENTS DISPENSÉS

- Éveil ;
- Atelier de découverte d'instruments ;
- Flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone ;
- Trompette, trombone ;
- Piano, orgue, clavecin, harpe ;
- Violon, alto, violoncelle, contrebasse ;
- Guitare ;
- Percussions ;.

### Admission après audition pour :

- Filière voix : enfants, jeunes, adultes ;
- chant lyrique (adultes uniquement) ;
- Danse classique ;
- Danse modern jazz ;
- Art dramatique (15 ans minimum).

**Et aussi : ensembles à cordes et à vent,  
ateliers MAO (musique assistée par  
ordinateur) et NAO (notation assistée par  
ordinateur), atelier musique et handicap,  
atelier open (danse adultes) .**

### CŒUR DE VILLE

(2<sup>e</sup> étage)  
01 43 98 68 68

Secrétariat ouvert les lundis, mardis, jeudis  
et vendredis de 14 h à 18 h (19 h en mai,  
juin et septembre), les mercredis de 9 h à 18 h  
et les samedis de 9 h à 12 h.  
Fermé pendant les vacances scolaires.



## ABONNEZ-VOUS

Retrouvez toute  
l'actualité du  
Conservatoire en vous  
abonnant à la Lettre  
du Conservatoire sur  
[vincennes.fr](http://vincennes.fr)

Retrouvez les  
informations sur les  
activités et disciplines  
du Conservatoire et  
leurs tarifs, ainsi  
que les formulaires  
d'inscription sur l'Espace  
Conservatoire de  
[vincennes.fr](http://vincennes.fr) !





## L'ESPACE SORANO

Cette association propose à ses 4 000 adhérents plus de 80 activités (musique, arts créatifs, jeux, théâtre, danse, langues, informatique, photo...) Lieu d'expression locale de 6 000 m<sup>2</sup>, il accueille également des représentations théâtrales et chorégraphiques, ainsi que des concerts (jazz et chanson française).

16 rue Charles-Pathé  
01 43 74 73 74  
[www.espacesorano.com](http://www.espacesorano.com)  
(billetterie en ligne)

L'Espace Sorano est équipé de panneaux solaires et accueille six ruches sur son toit



## CINÉMA

### CINÉMA LE VINCENNES

Il dispose de 4 salles, soit un total de 520 places. Véritable cinéma de proximité, il propose une programmation variée avec des films en version originale, un ciné-club le lundi soir et accueille les scolaires et les seniors sur réservation.

30 av. de Paris - 0 892 68 75 11 (0,34 €/min)  
[www.cinemalevincennes.com](http://www.cinemalevincennes.com)

## THÉÂTRE

### ESPACE SORANO

Salle de 200 places  
16 rue Charles-Pathé - 01 43 74 73 74  
[www.espacesorano.com](http://www.espacesorano.com)

### THÉÂTRES DE LA CARTOUCHERIE

Route du Champ-de-Manœuvre  
Bois de Vincennes  
75012 Paris

#### THÉÂTRE DU SOLEIL

01 43 74 24 08  
[www.theatre-du-soleil.fr](http://www.theatre-du-soleil.fr)

#### THÉÂTRE DE LA TEMPÊTE

01 43 28 36 36  
[www.la-tempete.fr](http://www.la-tempete.fr)

#### THÉÂTRE DE L'AQUARIUM

01 43 74 99 61 - [www.theatredelaquarium.net](http://www.theatredelaquarium.net)

#### THÉÂTRE DE L'ÉPÉE DE BOIS

01 48 08 39 74 - [www.epeedebois.com](http://www.epeedebois.com)

## DANSE

### CENTRE DE DANSE CONTEMPORAINE / ATELIER DE PARIS CAROLYN CARLSON

Route du Champ-de-Manœuvre  
Bois de Vincennes  
75012 Paris 01 41 74 17 07  
[www.atelierdeparis.org](http://www.atelierdeparis.org)

## PATRIMOINE

### SERVICE ARCHIVES ET PATRIMOINE

Ce service municipal a en charge la collecte, le classement, la conservation et la communication de tous documents produits ou reçus par les services municipaux dans l'exercice de leurs activités, quels que soient leur date et leur support. Il a également vocation à recevoir des archives privées (familiales, d'entreprises, d'associations...) en rapport avec Vincennes, par don, dépôt, legs, voire achat. Le service Archives et Patrimoine constitue ainsi la mémoire



de la Ville qu'il s'attache à mettre en valeur à travers des publications, expositions et animations. Il coordonne l'ensemble des actions liées au label Ville d'art et d'histoire.

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h (17 h le vendredi).  
Cœur de Ville (1<sup>er</sup> étage) - 01 43 98 65 84

### SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE

Le ministère de la Défense conserve, classe, inventorie et communique ses propres archives. Elles sont conservées au Service historique de la Défense (SHD), service à compétence nationale, également chargé de la communication des archives et de leur valorisation. Le centre historique des archives est implanté au château de Vincennes. Il comprend des bibliothèques spécifiques à chaque armée.

• **Château de Vincennes**  
Av. de Paris - 01 41 93 43 90 (serveur vocal)  
[www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr](http://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr)

• **Consultation des archives et des ouvrages de l'Armée de Terre, de la Marine, de l'Air et de la Gendarmerie nationale.**  
Ouvert le lundi de 13 h à 17 h, du mardi au jeudi de 9 h à 17 h, le vendredi de 9 h à 16 h et le samedi de 9 h 30 à 15 h.

Sur inscription préalable et réservation.  
Salle de lecture (salle Louis XIV)  
au Pavillon du Roi

• **Recherches administratives au profit des anciens combattants.**

Les particuliers ne peuvent pas s'adresser directement au SHD, et doivent passer par la Direction départementale des anciens combattants dont ils relèvent.

• **Recherches généalogiques**

Le SHD ne réalise pas de recherche généalogique au profit de particuliers ou d'associations de généalogie. Les recherches peuvent être effectuées directement en salle de communication du pavillon du bois (sur inscription préalable et réservations).

• **Sections iconographiques accessibles sur rendez-vous uniquement dans les départements d'Armées**

Marine, Armée de Terre, Gendarmerie nationale, Armée de l'Air : archives iconographiques, département des entrées par voies extraordinaires. Demande à effectuer par courrier à l'adresse :

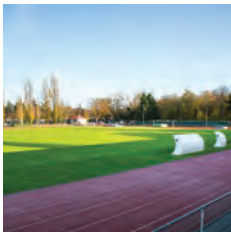
Centre historique des archives / DEEX - Division des archives iconographiques  
Château de Vincennes  
Av. de Paris - 94306 Vincennes cedex

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Les théâtres du Soleil et de l' Aquarium proposent des tarifs réduits pour les Vincennois adhérents de l'Espace Sorano, les abonnés du réseau des Médiathèques et les détenteurs du passeport Divertissimo (sur présentation de leur carte justificative).

Les Vincennois bénéficient d'autre part du Pass Voisin.e auprès de l'Atelier de Paris Carolyn Carlson.





## LES TERRAINS SYNTHÉTIQUES DU PARC MUNICIPAL DES SPORTS

Deux terrains de football, un terrain mixte football/rugby ainsi que le terrain d'honneur de rugby ont été transformés en terrains synthétiques, offrant de meilleures conditions de pratique aux sportifs, en toute saison.

Ce revêtement de pointe, étudié pour une pratique optimale, est respectueux de l'environnement : il est complètement recyclable et durable et permet de réaliser des économies d'eau et de maintenance.

# Sport

La Direction des Sports et de la Vie associative de la Ville gère les équipements sportifs de la commune. Tous les jours, elle assure l'accueil de milliers de sportifs et le week-end de nombreuses compétitions. Elle élabore les plannings d'utilisation des équipements avec plus de 60 partenaires associatifs.

Elle organise et participe à de grandes manifestations (Foulées de Vincennes, Fête du sport, Oasis) et aux grands projets que sont les réalisations ou les réhabilitations des équipements sportifs de la Ville.

Elle instruit les demandes de subventions déposées par les clubs sportifs. Interlocutrice de la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports et de l'Inspection départementale de l'Éducation nationale, cette direction concourt au dynamisme des acteurs du sport à Vincennes.

01 43 98 65 00

## ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La Ville compte 1 parc des sports (3 stades), 4 gymnases, 1 centre aquatique et 4 centres sportifs polyvalents : Georges-Pompidou, Hector-Berlioz, Parc-du-Château et Louis-Georges-Serre.

## LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS COUVERTS

### CENTRE SPORTIF GEORGES-POMPIDOU

Gymnase (1 300 m<sup>2</sup>) : basket, volley, tir à l'arc  
Salle Joseph-Clouet (210 m<sup>2</sup>) tennis de table, gymnastique

Salle Louis-Foulon (350 m<sup>2</sup>) escrime  
142 rue de Fontenay - 01 53 66 91 44

### CENTRE SPORTIF HECTOR-BERLIOZ

Gymnase Antoine-Quinson (600 m<sup>2</sup>) : badminton, basket, volley

Gymnase Jean-Burgeat (210 m<sup>2</sup>) : boxe française, basket

Salle Lucie-Décosse (295 m<sup>2</sup>) : judo

Salle Jacques-Dhur (110 m<sup>2</sup>) : musculation  
Salle Yves-Mindren (220 m<sup>2</sup>) : gymnastique, karaté, taekwondo

Salle de gymnastique (450 m<sup>2</sup>) : gymnastique aux agrès  
112 bis av. de Paris - 01 41 74 00 02

### CENTRE SPORTIF DU PARC DU CHÂTEAU

Salle (800 m<sup>2</sup>) : badminton, basket, gymnastique rythmique sportive, volley  
Mur intérieur (environ 270 m<sup>2</sup>) : escalade  
Salle (110 m<sup>2</sup>) : gymnastique volontaire, rythmique et sportive  
26 rue des Vignerons - 01 43 74 09 00

### GYMNASSE DE L'EST

Salle (400 m<sup>2</sup>) : tennis de table  
Entre le 23 et le 25 rue du Commandant-Mowat  
01 41 93 18 49

### GYMNASSE PAUL-DE-BENEDETTI

Salle (260 m<sup>2</sup>) : basket, gymnastique rythmique et sportive, tir à l'arc, rock, musculation et gymnastique volontaire et douce.  
27 rue des Laitières - 01 43 65 14 39

### GYMNASSE DE L'OUEST

Salle (360 m<sup>2</sup>) : badminton, basket, gymnastique volontaire...  
20 rue Victor-Basch - 01 49 57 92 24

### CENTRE SPORTIF LOUIS-GEORGES-SERRE

Salle (253 m<sup>2</sup>) : gymnastique rythmique et sportive, artistique et volontaire, body-karaté, escrime  
Salle de motricité (117 m<sup>2</sup>)  
Square du 11-Novembre /  
14-16 rue du Commandant-Mowat - 01 41 74 16 80

### GYMNASSE DE L'ÉCOLE SIMONE-VEIL

Salle (420 m<sup>2</sup>) : gymnastique volontaire, golf...  
30 rue Mirabeau

## LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS EXTÉRIEURS

### PARC MUNICIPAL DES SPORTS

(3 stades, 4 terrains synthétiques homologués et nouvellement réalisés)

Route de la Pyramide - Bois de Vincennes  
75012 Paris

### • Stade Léo-Lagrange

Football, athlétisme, basket, volley, 4 terrains de football dont 1 terrain d'honneur, 1 terrain d'entraînement synthétique pour football et rugby, 1 piste d'athlétisme 6 couloirs, 2 terrains de basket.  
01 41 74 62 14

### • Stade Léon-Bonvoisin

Terrain de rugby  
01 41 74 62 14

• Stade Jean-Mermoz  
13 courts privés de tennis  
01 43 28 18 15

### PLATEAU SPORTIF LOUIS-GEORGES-SERRE

Terrain d'éducation physique et sportive (EPS).  
Piste d'athlétisme 5 couloirs.

Square du 11-Novembre  
14-16 rue du Commandant-Mowat - 01 41 74 16 80

### CARRIÈRE HIPPIQUE

1 carrière, 1 terrain d'évolution, 3 manèges.  
Club d'équitation (75 chevaux, 55 poneys)  
Av. du Polygone - 01 43 65 46 87 85

### PAVILLON ARMAND

Boulodrome : lyonnaise, pétanque, jeu provençal, parisienne.  
Av. de la Dame-Blanche (face au  
57 av. de la Dame-Blanche) - Bois de Vincennes  
75012 Paris - 01 48 73 94 45

### ET AUSSI

Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP)  
11 av. du Tremblay  
Bois de Vincennes - 75012 Paris  
01 41 74 41 00  
www.insep.fr



## CENTRE SPORTIF HECTOR-BERLIOZ



La rénovation du centre Hector-Berlioz a permis d'en faire un bâtiment éco-labellisé

## LE SAVIEZ-VOUS ?

De nombreuses associations sportives vincennes proposent des activités adaptées ou ouvertes aux adultes et enfants handicapés.

Retrouvez toutes ces informations dans le Guide des associations.

## LE DÔME

Situé à l'Est de la Ville, le Dôme qui a ouvert au public en 2011, comprend trois bassins : l'un de natation de 25 x 15 m homologué (6 lignes d'eau), un bassin d'apprentissage de 250 m<sup>2</sup> et une pataugeoire. Des vestiaires, un espace forme (spa, sauna, solarium...) et un parking intégré (voitures et vélos) complètent cet équipement. Le centre aquatique est adapté aux pratiques des associations, de l'aquagym à la plongée, et concilie tous les usages - détente en famille, entraînements sportifs et remise en forme.

20 av. des Murs-du-Parc - 01 58 64 19 69 - ledomedevincennes.fr

Sa conception et sa construction éco-labellisées répondent à des objectifs de haute qualité environnementale : gestion de l'eau, de l'énergie, confort acoustique, visuel et olfactif, toiture végétalisée...

## LE GUIDE DES ASSOCIATIONS

Il vous permet de trouver les activités et les coordonnées des associations vincennes dans tous les domaines. Vous pouvez vous le procurer en mairie et à la Maison des associations. Tout au long de l'année, vous pouvez aussi retrouver ces informations actualisées sur vincennes.fr.



# Associations

À Vincennes, les associations sont très nombreuses et particulièrement actives. Elles exercent leurs talents dans des domaines très variés : sport, humanitaire, culture, souvenir, jeunesse, social, environnement, vie des quartiers...

La direction des Sports et de la Vie associative gère les relations avec les associations vincennes. Elle organise la Journée des associations tous les ans au mois de septembre et soutient toute autre manifestation associative au cours de l'année. Elle constitue aussi un pôle d'information sur la gestion d'une association (comment la créer, la gérer, promouvoir ses actions...) et sur l'actualité des associations vincennes. Elle a également pour mission l'élaboration des plannings et la location de l'ensemble des salles municipales.

### LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Lieu mis à la disposition des associations vincennes afin de faciliter leur fonctionnement et leur présence au sein de la vie locale : bureaux de permanence, salles de réunion... La Maison leur donne accès à des outils destinés à favoriser leur développement : espace photocopie, ordinateurs avec accès gratuit à internet... Les salles de réunion sont accessibles jusqu'à 23 h en semaine et 19 h les samedis et dimanches.

01 43 98 65 00  
sports\_vie-associative@vincennes.fr



## Souvenir

### MAISON DU COMBATTANT

Elle accueille 20 associations patriotiques vincennes en leur permettant de tenir leur bureau ou des permanences. 6 rue de l'Égalité

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Après les deux Guerres mondiales, Vincennes est devenue la marraine de deux communes françaises : Vorges (Aisne) et Condé-sur-Noireau (Calvados), auxquelles elle a apporté une aide à la reconstruction. En 2020, la Ville fête avec Vorges les 100 ans du lien qui les unit.

Marraine pendant plus de 10 ans, du 12<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie de Haguenau, qui fut installé de 1870 à 1914 au Fort de Vincennes, et dissous en 2009, Vincennes a l'honneur de parrainer depuis le 10 octobre 2010 le 16<sup>e</sup> bataillon de Chasseurs à pied, installé à Bitche. C'est à Vincennes en effet que fut créée la première compagnie de chasseurs, sous Louis-Philippe.

## CALENDRIER DES CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

9 NOVEMBRE | Anniversaire de la mort du Général-de-Gaulle

11 NOVEMBRE | Anniversaire de l'Armistice de 1918

5 DÉCEMBRE | Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie

28 AVRIL | Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation

8 MAI | Anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

18 JUIN | Anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940



# Relations internationales

## LES VILLES JUMELLES DE VINCENNES

Vincennes est jumelée avec 5 Villes en Europe :

- **Castrop-Rauxel** (Allemagne) en Rhénanie du Nord Westphalie, 80 000 habitants, jumelée depuis 1960 ;
- **Montigny-le-Tilleul** (Belgique) située en Wallonie, 10 000 habitants, jumelée depuis 1980 ;

- **Tomar** (Portugal) à mi-chemin entre Lisbonne et Porto, 43 000 habitants, jumelée depuis 1998 ;

- **Lambeth** (Royaume-Uni) quartier de Londres de 270 000 habitants, jumelé depuis 1955.

La Ville a également une Ville sœur aux États-Unis (Indiana) : **Vincennes**, 22 000 habitants.

- **Blackrock** (Irlande), située dans la banlieue sud de Dublin, 30 000 habitants, et le comté de Dún Laoghaire, lié à Vincennes par une convention cadre de coopération depuis 2019 ;

## ÉVÉNEMENTS

La Ville de Vincennes en lien avec les associations locales, organise deux manifestations majeures dans le domaine des relations internationales :

- Lors de la journée annuelle de l'Europe : Vincennes fête l'Europe est un événement festif et convivial qui renforce la citoyenneté et le multiculturalisme européens.
- Dans le cadre du Festival des solidarités organisé en France, la Ville invite tous les deux ans un Forum de la solidarité internationale qui met en lumière les actions caritatives menées par des associations vincennes.

RENSEIGNEMENTS  
01 43 98 65 32





# TOURISME

Labellisée Ville d'art et d'histoire en 2012, Vincennes bénéficie d'atouts exceptionnels tant en matière de patrimoine que d'animations tout au long de l'année. La Ville a mis en place une politique de développement touristique en s'appuyant sur son Office de tourisme et sur l'offre attractive portée par l'ensemble des acteurs touristiques et culturels du territoire.



## LA BOUTIQUE DE L'OFFICE

L'Office de tourisme propose une sélection de produits en vente sur place :

- objets souvenirs en lien avec la Ville (sacs, t-shirts, jeux, mugs,...)
- livres
- publications sur Vincennes et le Bois

## Office de tourisme

Situé juste en face du Château, il permet l'accueil de touristes français et étrangers sur 225 m<sup>2</sup> répartis entre un espace d'accueil et une salle polyvalente pouvant accueillir journées d'étude, conférences, ateliers (renseignements auprès de l'Office de tourisme).

L'Office de tourisme met à la disposition des Vincennois et des touristes de la documentation gratuite :

- **sur Vincennes et les alentours** : plans, hébergements, restauration, programmes des manifestations du Château et du Bois, saison culturelle et sportive, guide des associations, liste des agences immobilières... ;
- **sur le Val-de-Marne et l'Île-de-France** : cartes touristiques, tourisme vert et fluvial, manifestations, musées, festivals, concerts, spectacles, salons, conférences, circuits touristiques, croisières sur la Seine, la Marne...
- **pour les jeunes et les enfants** : musées, théâtres, auberges de jeunesse, parcs d'attractions, parcs animaliers, cirques, ateliers pour enfants, activités pédagogiques et culturelles...

28 av. de Paris - 01 48 08 13 00  
tourisme@vincennes.fr  
www.vincennes-tourisme.fr

### OUVERTURE

- Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars : mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 ; jeudi de 13 h 30 à 17 h 30
- Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre : mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30 ; jeudi de 13 h 30 à 18 h 30 (sauf en juillet et août : de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30).
- Fermé les jours fériés et les 24 décembre et 31 décembre 2020.
- Point wifi et borne internet en libre accès
- Point de réservation et de retrait de la billetterie pour l'ensemble des manifestations et spectacles proposés par Francebillet/Fnac





## UN OFFICE DE TOURISME HQE

Le bâtiment récent intègre des contraintes environnementales (il répond aux normes de haute qualité environnementale) et d'accessibilité aux personnes handicapées.

# Découvrir la ville

Pour partir à la découverte du patrimoine architectural vincennois, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

### VISITES LIBRES

#### • Parcours du patrimoine : 7 circuits pédestres

Si vous souhaitez approfondir vos connaissances sur Vincennes, son histoire et son architecture, ces parcours sont faits pour vous ! Parcours téléchargeables sur [vincennes.fr](http://vincennes.fr), livres en vente à l'Office de tourisme et à l'Hôtel de ville.

#### • 2 Parcours audioguidés :

un circuit architectural, téléchargeable sur l'application gratuite IZI-TRAVEL, et un circuit multimédia sous forme de jeu de piste destiné à un public plus familial, téléchargeables sur [vincennes.fr](http://vincennes.fr)

L'Office de tourisme prête gracieusement des tablettes sur remise d'une pièce d'identité.

#### • Parcours Street-Art

Profitez de ce parcours pour découvrir les différentes œuvres d'art urbain qui ornent Vincennes, des pochoirs de C215 aux mosaïques d'Invader. Parcours téléchargeable gratuitement depuis l'application IZI-TRAVEL. Tablette disponible gratuitement à l'Office de tourisme.

#### • Les Énigmatiques :

parcours-découvertes proposés au départ de l'Office de tourisme destinés aux familles et comportant jeux de piste, énigmes et décryptages pour circuler, apprendre et observer la ville.

#### • Panneaux d'information

13 panneaux d'information historique et patrimoniale sont répartis dans la ville : une autre façon de découvrir Vincennes et d'en apprendre un peu plus sur son passé.

#### RENSEIGNEMENTS

Auprès de l'Office de tourisme.

### VISITES GUIDÉES

#### • Visites-découvertes de la Ville, du Bois et des monuments classés :

Menées par un guide conférencier dans le cadre du label Ville d'art et d'histoire, ces visites-découvertes sont proposées pour découvrir le patrimoine vincennois autrement. Des visites guidées sont également organisées à l'Hôtel de ville et à l'église Saint-Louis lors des Journées du patrimoine et proposées dans le programme "Rendez-vous Vincennes" qui paraît en janvier et septembre.

#### • Balades et découvertes :

Tous les mois, des balades commentées vous permettront de découvrir la Ville et le Bois. Programmes disponibles à l'Office de tourisme, sur [vincennes-tourisme.fr](http://vincennes-tourisme.fr) et sur [vincennes.fr](http://vincennes.fr)

#### OFFICE DE TOURISME

28 av. de Paris - 01 48 08 13 00  
[tourisme@vincennes.fr](mailto:tourisme@vincennes.fr)  
[www.vincennes-tourisme.fr](http://www.vincennes-tourisme.fr)



# Château de Vincennes

### VISITES

#### • Du 21 mai au 22 septembre :

Château : de 10 h à 18 h

Sainte Chapelle : de 10 h 30 à 13 h et de 14 h à 17 h 30

#### • Du 23 septembre au 20 mai :

Château : de 10 h à 17 h

Sainte Chapelle : de 10 h 30 à 13 h et de 14 h à 16 h 30

Dernier accès 45 minutes avant la fermeture. Fermé les 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre. Entrée par la tour du Village

#### RENSEIGNEMENTS À L'ACCUEIL CHARLES-V

1 av. de Paris - 01 48 08 31 20 - [www.chateau-de-vincennes.fr](http://www.chateau-de-vincennes.fr)



UN PLAN DU  
BOIS EST  
DISPONIBLE  
À L'OFFICE DE  
TOURISME

## Bois de Vincennes

Situé aujourd'hui dans le 12<sup>e</sup> arrondissement de Paris, il s'étend sur 995 hectares et abrite le Parc floral, l'Hippodrome, la Ferme de Paris, le Parc zoologique de Paris, le Jardin d'agronomie tropicale, l'arboretum de l'École du Breuil, le théâtre Les Marionnettes de Paris ainsi que de nombreuses autres structures comme le parc municipal des sports de la Ville de Vincennes. Location de barques au bord des lacs Daumesnil et des Minimes, location de vélos uniquement au lac Daumesnil.

### PARC FLORAL DE PARIS

Situé en bordure du bois de Vincennes, le Parc floral de Paris est célèbre pour ses présentations horticoles, ses expositions ou ses jardins thématiques. Officiellement reconnu jardin botanique depuis 1998, il présente des collections uniques au monde qui raviront tous les amateurs d'art floral et de botanique. C'est aussi la Vallée des fleurs, une promenade couverte de 28 patios et pavillons, de nombreuses aires de jeux, une Maison de la nature, un théâtre de guignol pour enfants, un espace fitness en plein air et 3 parcours acrobatiques dans les arbres, mais aussi le lieu de festivals (Paris Jazz Festival, Classique au vert, les Pestacles) et de salons.

Accès par l'esplanade Saint-Louis ou par la route de la Pyramide, 75012 Paris

Ouvert toute l'année à partir de 9 h 30.

Accès payant du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre.

#### RENSEIGNEMENTS

• Maison du Jardin botanique

Parc floral de Paris :  
01 49 57 25 50 - [www.paris.fr](http://www.paris.fr)

• Animations :  
01 49 57 24 81 - [www.parcfloraldeparisjeux.com](http://www.parcfloraldeparisjeux.com)

• Salons :  
01 49 57 24 84 - [www.parcfloraldeparis.com](http://www.parcfloraldeparis.com)

### HIPPODROME DE PARIS-VINCENNES

2 route de la Ferme - 75012 Paris - 01 49 77 17 17  
[www.hippodrome-vincennes.com](http://www.hippodrome-vincennes.com)

RÉSERVATION RESTAURANTS  
01 46 99 34 29

### PARC ZOOLOGIQUE DE PARIS

Le Parc zoologique de Paris, couramment appelé zoo de Vincennes, a ouvert ses portes en 1934. Il occupe une place unique et prépondérante au cœur du bois de Vincennes, dont il est l'un des éléments patrimoniaux les plus appréciés.

Rouvert en avril 2014 après travaux, il accueille un millier d'animaux dans de meilleures conditions, grâce à la reconstitution de leurs milieux naturels. Pampa patagonienne, steppe sahélo-soudanaise, marais et rivières d'Europe ou encore forêts de Guyane et de Madagascar, constituent un environnement favorable à la conservation des espèces.

#### ACCÈS

Croisement av. Daumesnil et route de  
la Ceinture du lac - 75012 Paris - 0 811 224 122  
[www.parczoologiqueparis.fr](http://www.parczoologiqueparis.fr)

## Adresses utiles Hébergements

### HÔTELS

- **Hôtel Saint-Louis** ★★★★★  
2 bis rue Robert-Giraudineau - 01 43 74 16 78  
[www.hotel-saint-louis-vincennes.com](http://www.hotel-saint-louis-vincennes.com) - [saint-louis@bookinnfrance.com](mailto:saint-louis@bookinnfrance.com)
- **Hôtel Daumesnil Vincennes** ★★★  
50 av. de Paris - 01 48 08 44 10  
[www.hotel-daumesnil.com](http://www.hotel-daumesnil.com) - [info@hotel-daumesnil.com](mailto:info@hotel-daumesnil.com)
- **Hôtel du Donjon** ★★  
22 rue du Donjon - 01 43 28 19 17  
[www.hotel-donjon-vincennes.fr](http://www.hotel-donjon-vincennes.fr) - [info@hotel-donjon-vincennes.fr](mailto:info@hotel-donjon-vincennes.fr)
- **Hôtel le Home** ★★  
7 rue Eugénie-Gérard - 01 43 28 17 44  
[www.hotelhome.com](http://www.hotelhome.com) - [contact@hotelhome.com](mailto:contact@hotelhome.com)
- **Hôtel du Château**  
1 rue Robert-Giraudineau - 01 48 08 67 40  
[www.hotel-du-chateau.com](http://www.hotel-du-chateau.com) - [contact@hotel-du-chateau.com](mailto:contact@hotel-du-chateau.com)
- **Hôtel le Terminus Château**  
9 av. de Nogent - 01 48 08 40 58

### RÉSIDENCES DE TOURISME

- **Aparthotel Adagio Paris Vincennes** ★★★★★  
42 av. de Paris - 01 58 73 52 00  
[www.adagio-city.com](http://www.adagio-city.com) - [h8164@adagio-city.com](mailto:h8164@adagio-city.com)
- **Royal Regency**  
69 -71 rue DeFrance - 01 49 57 12 00  
[www.diamondresortsandhotels.com](http://www.diamondresortsandhotels.com)  
[EUHotels@DiamondResorts.com](mailto:EUHotels@DiamondResorts.com)

### AUTRES HÉBERGEMENTS

La liste complète des **chambres d'hôtes, meublés de tourisme** est disponible à l'Office de tourisme et sur [vincennes-tourisme.fr](http://vincennes-tourisme.fr)



# INDEX



## A

Accueil	20
Accueils de loisirs	60
Acte de décès	21
Acte de mariage	21
Acte de naissance	21
Acquisition de la nationalité française	21
ACVE	68
ADIL	74
Adjoint	13
Agence locale de l'énergie	75
Agenda	10
Agenda 21	40
Aides à projets jeunes	63
Aide juridictionnelle	32
Allô propreté	43
Allocation d'éducation enfant handicapé	24
Ambulancier	85
Animaux	41, 95
Archives et patrimoine	102
Artisans-réparateurs	36
Assistants maternelles	54
Assistants sociaux	21, 73
Associations	22, 76, 106
Associations (permanences santé et handicap)	76
Assurance maladie	77
Ateliers après l'école	61
Attestation d'accueil	22
Audioguides	110
Audioprothésiste	85
Auditorium Jean-Pierre-Miquel	100
Autobus	34
Avocats	29, 33, 72

## B

Bibliothèques	100
Billetterie	20, 27, 99, 109
Biodiversité	46
Bois	07, 36, 110, 112
Boîte à jouets	61
Bourse aux locaux	65
Bruit	41
Bus	34

## C

Caisse d'allocations familiales	73
Caisse des écoles	59
Cardiologue	80
Carré (le)	19, 63
Carrière hippique	105
Carte mobilité inclusion (anciennement Carte d'invalidité)	22
Carte de séjour	22
Carte de stationnement	22, 35
Carte nationale d'identité	22
Cartoucherie	102, 103
Casier judiciaire	22
CCAS	21, 72, 96
Centre administratif	21
Centre communal d'action sociale	21, 72, 96
Centre culturel Georges-Pompidou	100
Centre médico-psychologique	95
Centre sportif Georges-Pompidou	104
Centre sportif Hector-Bertioz	59, 104
Centre technique municipal	21
Cérémonies patriotiques	107
Certificat d'immatriculation	22
Certificat de nationalité française	22
Chambre de commerce et d'industrie	69
Chambre de métiers et de l'artisanat	69

Chambres d'hôtes	113
Changement d'adresse	23
Charte des devantures commerciales	49
Château	06, 10, 111
Chiens	25, 41
Chirurgiens dentistes	80
Chirurgiens orthopédistes	81
Centre d'information sur les droits des femmes et des familles	73
Cimetières	23, 34
Cinéma	10, 11, 99, 102
CIO	58, 70
Club des entrepreneurs	68
Clubs loisirs découvertes	97
Cœur de ville	21
Collecte des déchets	42
Collèges	57, 63
Commerce	11, 49, 65, 68
Commissariat	24, 33, 76
Communication	27
Compte citoyen	24, 27
Concessions	23
Conférences	58, 97, 99
Conseil des jeunes	19
Conseil des Prud'hommes	69
Conseil des seniors	19
Conseil municipal	13
Conseil municipal des enfants	18
Conseillers départementaux	16
Conseillers municipaux	13
Conservatoire	21, 27, 101
Consommation	74
Consultations juridiques	32
Côté Ouest	68
Coup de balai propreté	47
Courrier	38
Création d'entreprise	65, 69



Crèches	52
Crise sanitaire	78
Croix-Rouge	73, 119
Cultes	28
Culture	99

## D

DDPP (ex-DDCCRF)	69
Décès	21, 22, 23
Déchets	42
Déchetteries	42
Déclaration d'association	22
Déclaration de décès	22
Déclaration de naissance	24
Défibrillateurs	77
Déménagement	213
Dentistes	76, 80
Dépôts sauvages	45
Député	16
Dermatologue	82
Développement durable	40, 46
Développement économique	21, 65
Deux-roues	35, 37
DICRIM	47
Diététiciens	85
Divertissimo	20, 99, 103
Dôme (le)	105
Droit de préemption	49, 67

## E

Eau	38
Écoles	55
Économie	65
Écrivain public	73
Église Saint-Louis	09, 28
Églises	28

Élus	13
Élus de quartiers	07, 13
Emploi	65
Encombrants	45
Endocrinologue	82
Enseignement	55
Entreprises	65
Environnement	40
Espace autonomie-1	97
Espace Sorano	102
Espaces jeunes	62
Espace Pierre Souweine	21, 72, 76, 77, 96
Espaces verts	46
Événements	10
Experts-comptables	74
Extrait de casier judiciaire	22

## F

Forfait Améthyste	24
Fonds de dotation pour Vincennes	66
Forum des modes de garde	52

## G

Garde d'enfants	52
Gastro-entérologues	82
Gaz	04
Graffiti	47
Gravats	43, 45
Guides municipaux	27
Gymnases	104
Gynécologue	78, 82

## H

Halte-jeux	51
Handicap	22, 24, 38, 53, 72, 77, 95, 96
Hébergement	113

Hippodrome	113
Hôpitaux	78
Hôtels	113
Hôtel de ville	08, 12, 20
Hôtel des impôts	33, 69
Huissiers	31

## I

Île-de-France	06
Impôts	33, 69
Infirmiers	36, 86
Inscription sur les listes électorales	20, 24
Inspection académique	55
Inspection de l'Éducation nationale	55
Inspection du travail	69
Internet	18, 27, 109

## J

Jardins	46, 112
Jumelages	106
Justice	22, 32, 69, 73

## K

Kinésithérapeutes	36, 76, 87
-------------------	------------

## L

Laboratoires d'analyses médicales	84
Lacomidi	10, 65, 68
Lieu d'accueil enfants parents (LAEP)	52
Ligne des seniors	97
Listes électorales	20, 24
Livret de famille	20, 24
Logement	21, 72, 74, 75
Loisirs	60, 98
Lycées	57

## M

Maire	07, 13, 17, 18
Mairie	04, 08, 13, 20
Maison des associations	21, 106
Maison du Combattant	107
Maisons de retraite	96
Maîtrisez votre énergie	75
Marchés	33
Mariage	21, 24
Masseurs-kinésithérapeutes	36, 76, 87
Médecins	36, 76, 79, 80, 92
Médecins du travail	95
Médiathèque	100
Mégots	45
Méto	34
Métropole du Grand Paris	07
Meublés de tourisme	113
Mission locale pour l'emploi des jeunes	70
Modes de garde	51
Motos	37

## N

Naissance	21, 24
Nationalité française	21, 22
Navette autonome	34
Navette cimetière	23, 34
Newsletter	27
Nom de famille	25
Notaires	31, 74
Nouveaux vincennois	11, 24

## O

Objectif révisions	58
Objets trouvés	38
Office de tourisme	109
Opération Coup de balai propreté	47

Ophtalmologue	83
Orthodontiste	83
Orthopédistes	81
Orthophonistes	89
Orthoptiste	89
Ostéopathes	89
Oto-rhino-laryngologistes	83

## P

PACS	24
Parc municipal des sports	105
Parc floral	34, 112
Parc zoologique de Paris	113
Parcours du patrimoine	09, 110
Paris Est Marne & Bois	07, 42, 44, 69
Parkings	37
Participation citoyenne	18, 19, 63
Passeport	20, 25
Passeport Divertissimo	20, 99, 103
Pass'sport	19
Pass' Jeunes	63
Pass' Seniors	97
Patrimoine	08, 49, 102, 110
Patriotisme	107
Pavillon Armand	105
Pédiatre	78, 83
Pédicures	90
Permanences	17, 73, 76
Petite enfance	20, 51
Pharmaciens	76, 84
Piles	45
Piscine	105
Pistes cyclables	35
Plateau Georges-Serre	105
PLU	48
PMI	78

Podologues	90
Pôle emploi	65, 70
Police municipale	04, 21, 33, 78
Police nationale	04, 24, 33, 76
Pompiers	04, 33
Poste	38
Poubelles	42
Projet de ville	48
Propreté	47
Prud'hommes	69
Psychiatres	83
Psychologues	91
Psychothérapeutes	91
Publications municipales	27
Publicité	27

## Q

Quartiers	07, 13
Quotient familial	20, 59, 72

## R

Radiologues	84
RAM (Relais d'assistantes maternelles)	54
RATP	34
Recensement obligatoire	20, 25
Reconnaissance	25
Rectorat	55
Régie publicitaire	27
Règlement local de Publicité	49
Relations internationales	106
Rencontres de quartier	18
Répression des fraudes	69
RER	34
Résidences pour personnes âgées	94
Résidences de tourisme	113
Révisions	58

Rhumatologues	84
Risques (Prévention des)	47

**S**

Sages-femmes	36, 94
Saison culturelle	99
SAMI	04, 21, 76
Santé	36, 71, 76
Santé au travail	95
Santé mentale	95
Sapeurs-pompiers	04, 33
Sécurité	33
SEDIF	38
Séjours	62, 72, 96
Seniors	96
Service historique de la Défense	06, 103
Services municipaux	21
Service social municipal	21, 72
SESSAD	55
Site internet	18, 27, 109
SOLHA Vincennes	74, 75
Sophrologues	94
Sorano	102
Souvenir	107
Spectacles	10, 20, 99
Sponsoring	66
Sport	104
Stades	105
Stationnement	20, 23, 35
Synagogue	28

**T**

Tags	47
Taxis	34
Téléphones mobiles	45
Temple	28

Théâtres	102
Tourisme	109
Transports	34
Travaux	41, 45
Trésor public	33, 69
Trésorerie municipale	33, 69
Tri	42
Tribunaux	32, 70

**U**

Urbanisme	48
Urgences	04, 76
URSSAF	70

**V**

Val-de-Marne	06
Vélos	10, 34, 35, 37
Verre (collecte)	42
Vétérinaires	95
Vie associative	106
Ville amie des enfants	61
Ville fleurie	46
Ville nature	46
VINCEM	75
Vincennes info	27
Vincennes, ma rue (application)	45, 47
Violences conjugales	04, 73
Visites guidées	110

**Z**

Zoo	113
-----	-----



## NUMÉROS D'URGENCE

URGENCES MÉDICALES	POLICE MUNICIPALE	POLICE NATIONALE	POMPIERS
15 - 112	01 71 33 64 15	17	18

## CROIX-ROUGE FRANÇAISE

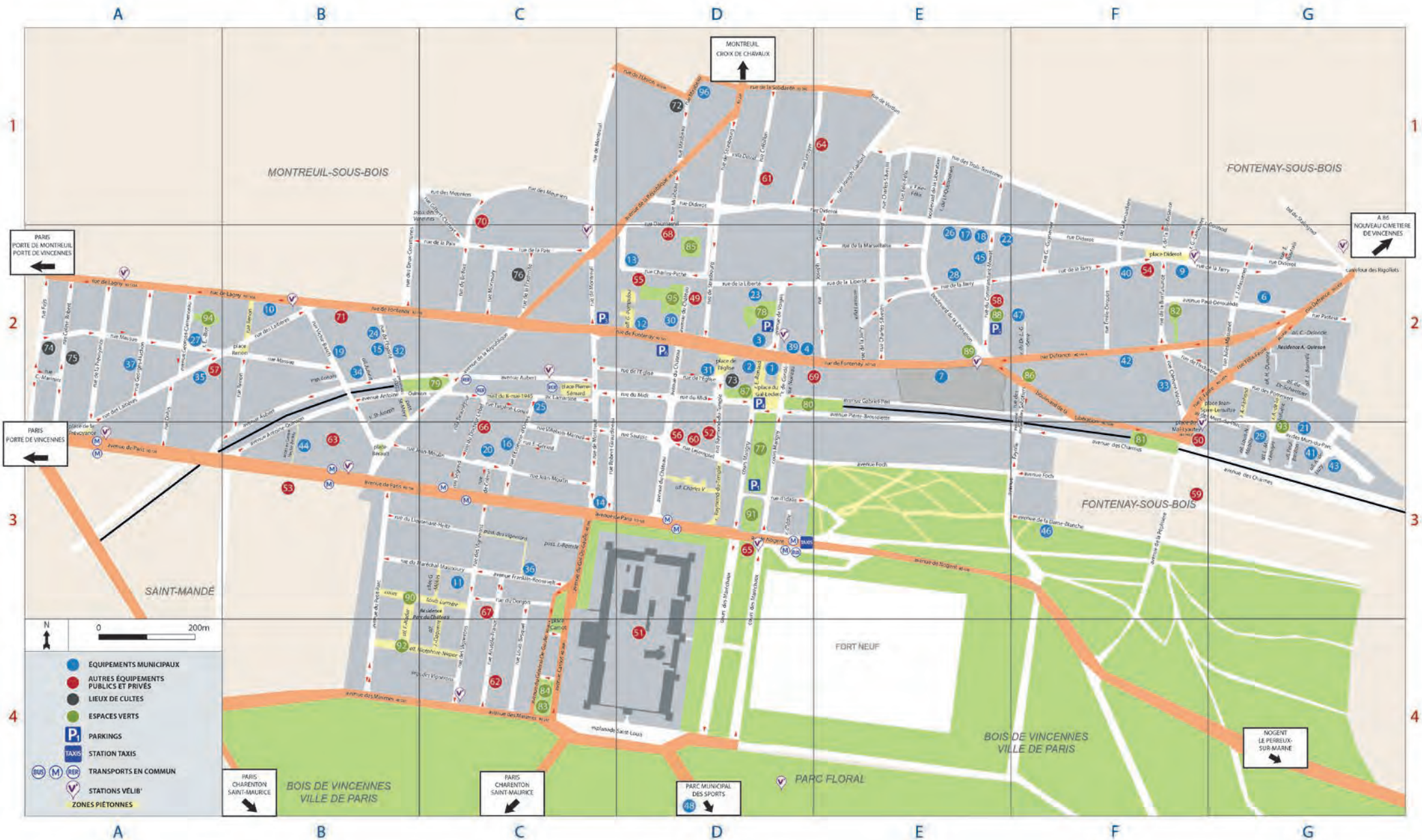
DEVENEZ BÉNÉVOLES, REJOIGNEZ LES SECOURISTES

AIDEZ-NOUS ..... À AIDER

**NE TOLÉRONS  
AUCUNE  
SOUFFRANCE**

CONSACREZ DU TEMPS ..... À CEUX QUI SOUFFRENT

DÉLÉGATION DE VINCENNES - 25, RUE DE LAGNY - 94300 VINCENNES - TÉLÉPHONE : 01 48 08 51 58  
 Permanences : le jeudi de 10 h à 12 h et le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 10 h à 12 h





8-Mai 1945 (mail du) C2

**A**  
Anatole-France (rue) C3-C4  
Antoine-Quinson (avenue) B2-B3  
Aubert (avenue) B3-C2

**B**  
Beauséjour (villa) C2  
Belfort (rue de) C2  
Bérault (place) B3  
Bienfaisance (rue de la) F1-F2

**C**  
Carnot (avenue) C4  
Céline-Robert (rue) A2  
Charles-Marinier (rue) A2  
Charles-Pathé (rue) D2  
Charles-Sitvestri (rue) E1-E2  
Charmes (avenue des) F3  
Château (avenue du) D2-D3  
Clément-Viénot (rue) F2  
Colmar (rue de) C3  
Commandant-Mowat (rue du) E1-E2  
Condé-sur-Noireau (rue de) D2  
Crébillon (rue) D1

**D**  
Dame-Blanche (avenue de la) F3  
Daumesnil (rue) D1-D2  
Defrance (rue) E2-G2  
Deux-Communes (rue des) B2  
Diderot (place) F2  
Diderot (rue) D1-G2  
Docteur-Lebel (rue du) C2-C3  
Dohis (rue) A2-A3  
Donjon (rue du) C3

**E**  
Égalité (rue de l') B2  
Église (rue de l') D2  
Église (place de l') D2  
Émile-Boutrais (rue) G2  
Émile-Decquen (rue) F2  
Estienne-d'Orves (rue d') C3  
Eugène-Blot (rue) A2  
Eugène-Lexuil (rue) C2  
Eugène-Renaud (rue) D2  
Eugénie-Gérard (rue) C3

**F**  
Faie-Félix (rue) E1  
Faie-Félix (villa) E1  
Fayolle (avenue) F3  
Faj's (rue) A2  
Félix-Faure (rue) F2-G2  
Foch (avenue) E3  
Fontenay (rue de) B2-E2  
Franklin-Roosevelt (avenue) C3  
Fraternité (rue de la) C2

**G**  
Gabriel-Péri (avenue) D2-F2  
Général-de-Gaulle (avenue du) C3-C4  
Général-Leclerc (place du) D2

Georges-Clemenceau (avenue) A2  
Georges-Huchon (rue) A2  
Georges-Lamouret (rue) F2  
Georges-Pompidou (allée) D2  
Gilbert-Clerfayt (rue) C1  
Gounod (rue) F1-G1  
Guynemer (rue) F1-F2

**I**  
Idalie (rue d') D3  
Industrie (rue de l') F2

**J**  
Jarry (rue de la) E2-G2  
Jean-Moulin (rue) B3-C3  
Jean-Spire-Lemaître (place) F2-G2  
Joseph-Gaillard (rue) E1-E2  
Jules-Massenet (rue) G2

**L**  
Lagny (rue de) A2-B2  
Laitières (rue des) A3-B2  
Lamartine (avenue) C2  
Lejemptel (rue) D3  
Leroy (rue) D1  
Libération (boulevard de la) E1-F3  
Liberté (rue de la) D2  
Lieutenant-Heitz (rue du) B3-C3  
Lieutenant-Ouenehen (rue du) E1  
Louis-Besquet (rue) C4

**M**  
Maréchal-Lyautey (place du) F3  
Maréchal-Maunoury (rue du) B3-C3  
Marigny (cours) D3  
Marseillaise (rue de la) E2  
Massue (rue) A2-B2  
Meuniers (rue des) C1  
Midi (rue du) D2  
Minimes (avenue des) B4-C4  
Mirabeau (rue) D1  
Monmory (rue) C2  
Montreuil (rue de) C1-C3  
Murs-du-Parc (avenue des) G2-G3

**N**  
Nogent (avenue de) D3

**P**  
Paix (rue de la) C2  
Paris (avenue de) A3-D3  
Pasteur (rue) G2  
Paul-Déroutède (avenue) F2-G2  
Petit-Parc (avenue du) B3-B4  
Pierre-Brossolette (avenue) E3  
Pierre-Sémard (place) C2  
Pommiers (rue des) G2  
Prévoyance (rue de la) A2  
Prévoyance (place de la) A3

**R**  
Raymond-du-Temple (rue) D2-D3  
Renardière (rue de la) F1  
Renon (place) B2  
Renon (rue) A2

République (avenue de la) B3-D1  
Rigollots (carrefour des) G2  
Robert-Giraudineau (rue) C3

**S**  
Sabotiers (passerelle des) F2-F3  
Sabotiers (rue des) F2  
Saint-Méry (passerelle) B2  
Saulpic (rue) D3  
Segond (rue) C3  
Solidarité (rue de la) D1-E1  
Strasbourg (rue de) D1-D2

**T**  
Trois-Territoires (rue des) E1-F1

**U**  
Union (rue de l') D1

**V**  
Verdun (rue de) E1  
Victor-Basch (rue) B2-B3  
Vignerons (rue des) C3-C4  
Vilbois-Mareuil (rue) C3  
Vorges (avenue de) D2

**Voies privées**

Adolphe-Alphand (allée) G2  
Alexandre-de-la-Fallière (allée) G2  
Aubert (allée) B2  
Augustin-de-Luzy (allée) G3  
Charles-V (allée) D3  
David (villa) D1  
Docteur Louis-Georges-Serre (villa) E2  
Idalie (villa d') D3  
Jean-Bastide (passage) C3  
Lamarre (villa) E2  
Lenain (impasse) B2  
Léonard-Marie-Lemayre (allée) G3  
Louis-Nicolas-Mabilite (allée) G3  
Paul-Barillon (allée) G3  
Saint-Joseph (villa) B2  
Saint-Méry (passage) B2  
Varennes (passage des) C1  
Vignerons (impasse des) C4  
Vignerons (passage des) C4  
Résidence Antoine-Quinson  
Charles-Deloncle (allée) G2  
Docteur-Schweitzer (allée) G2  
Henri-Dunant (allée) G2  
Jacques-Bainville (allée) G2  
Résidence Parc-du-Château  
Félix-Nadar (allée) B3-B4  
Georges-Méliès (allée) C3  
Jacques-Daguerre (allée) C4  
Louis-Lumière (cours) B3-C3  
Nicéphore-Niepce (allée) B4-C4

**Équipements municipaux**

Hôtel de ville D2 | 1  
Centre administratif D2 | 2  
Police municipale D2 | 2  
Cœur de ville D2 | 3  
Espace Pierre-Souvine D2 | 4  
Service d'accueil médical initial (SAM) D2 | 4  
Centre technique municipal G2 | 6  
Cimetière ancien E2 | 7

**CULTURE ET TOURISME**

Bibliothèque Est - Denis-Diderot F2 | 9  
Bibliothèque Ouest - Christine-de-Pisan B2 | 10  
Bibliothèque Sud - Alfred-de-Vigny C3 | 11  
Centre culturel Georges-Pompidou D2 | 12  
Conservatoire (Cœur de ville) D2 | 3  
Espace Sorano D2 | 13  
Médiathèque (Cœur de ville) D2 | 3  
Office de tourisme C3 | 14

**LOISIRS, JEUNESSE ET ASSOCIATIONS**

Carré (Le) B2 | 15  
Centre d'Estienne-d'Orves C3 | 16  
Centre de loisirs élémentaire Est-Libération E2 | 17  
Centre de loisirs élémentaire Est-Passeleu E2 | 18  
Centre de loisirs élémentaire Ouest B2 | 19  
Centre de loisirs élémentaire Sud C3 | 20  
Centre de loisirs Jean-Monnet G3 | 21  
Centre de loisirs maternel Est E2 | 22  
Centre de loisirs maternel Franklin-Roosevelt C3 | 11  
Centre de loisirs maternel Nord D2 | 23  
Centre de loisirs maternel Ouest B2 | 24  
Centre de loisirs maternel Roland-Vernaudon C2 | 25  
Espace jeunes de l'Est E2 | 26  
Espace jeunes de l'Ouest A2 | 27  
Local associatif de la Jarry E2 | 28  
Local associatif du Domaine-du-Bois G3 | 29  
Ludothèque D2 | 30  
Maison des associations D2 | 31  
Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes B2 | 15  
Salle Robert-Louis (Cœur de ville) D2 | 3

**PATRIOTIQUE**

Maison du Combattant B2 | 32

**PETITE ENFANCE ET ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES**

Crèche André-Bonhême F2 | 33  
Crèche Aubert B2 | 34  
Crèche Berthe-Campergue D2 | 39  
Crèche Fernande-Sarrazin D2 | 4  
Crèche des Laitières A2 | 35  
Crèche Robert-Jobard C3 | 36  
École élémentaire de l'Est-Libération E2 | 17  
École élémentaire de l'Est-Passeleu E2 | 18  
École élémentaire de l'Ouest B2 | 19  
École élémentaire du Sud C3 | 20  
École maternelle Clément-Viénot F2 | 33

École maternelle de l'Est . E2 | 22

École maternelle Franklin-Roosevelt C3 | 11

École maternelle Joseph-Clouet A2 | 37

École maternelle du Nord . D2 | 23

École maternelle de l'Ouest B2 | 24

Groupe scolaire Jean-Monnet (maternelle, élémentaire) G3 | 21

Groupe scolaire Roland-Vernaudon (maternelle et élémentaire) C2 | 25

Halte-jeux du Centre D2 | 39

Halte-jeux du Domaine-du-Bois G3 | 41

Multi-accueil de la Jarry F2 | 40

Multi-accueil du Domaine-du-Bois G3 | 41

Multi-accueil Jean-Burgeat A2 | 37

Relais d'assistantes maternelles C3 | 16

**SENIORS**

Club du 70, rue de Fontenay D2 | 4  
Club des Laitières A2 | 35  
Club des Vignerons C3 | 11  
Club Defrance F2 | 42

**SPORT**

Centre aquatique Le Dôme G3 | 43  
Centre sportif Georges-Pompidou D2 | 12  
Centre sportif Hector-Berlioz B3 | 44  
Gymnase de l'Est E2 | 45  
Gymnase Paul-de-Benedetti A2 | 35  
Gymnase de l'Ouest B2 | 19  
Gymnase du Parc-du-Château C3 | 11  
Pavillon Armand (boulodrome) F3 | 46  
Plateau sportif Louis-Georges-Serre F2 | 47  
Parc municipal des sports D4 | 48

**Autres équipements**

Centre d'information et d'orientation (CIO) D2 | 49  
Centre de secours - Pompiers F3 | 50  
Château D3 | 51  
Commissariat de police D3 | 52  
Hôpital militaire Bégin B3 | 53  
Centre des finances publiques (Impôts) F2 | 54  
Institut de la Gestion Publique et du Développement Économique (IGPDE) D2 | 55  
La Poste (Bureau principal) D3 | 56  
La Poste (Vincennes Prévoyance) A2 | 57  
La Poste (Bureau annexe Jarry) E2 | 58  
Maison de retrait intercommunale (La Dame-Blanche) F3 | 59  
Pôle emploi D3 | 60  
Service Départemental d'Architecture (Château) D3 | 51

**PETITE ENFANCE ET SOCIAL**

Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) D2 | 4  
Crèche départementale Crébillon D1 | 61  
Crèche départementale Anatole-France C4 | 62

**ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES - PUBLICS**

Collège et lycée Hector-Berlioz B3 | 63  
Collège François-Giroud E1 | 64  
Collège Saint-Exupéry D3 | 65  
LEP Jean-Moulin C3 | 66

**ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES - PRIVÉS**

École Ohel-Barouch C3 | 67  
Externat Saint-Joseph D2 | 68  
Institut Notre-Dame de La Providence D2 | 69  
Lycée Claude-Nicolas Ledoux (EBTP) C1 | 70  
Lycée privé Gregor-Mendel B2 | 71

**LIEUX DE CULTE**

Chapelle Saint-Jean/Sainte-Thérèse D1 | 72  
Église Notre-Dame D2 | 73  
Église Saint-Louis A2 | 74  
Synagogue A2 | 75  
Temple protestant C2 | 76

**Équipements municipaux**

**PARCS ET SQUARES**

Cours Marigny D3 | 77  
Jardin Cœur de ville D2 | 78  
Jardin du Couchant C3 | 79  
Jardin du Midi D2 | 80  
Jardin du Levant F3 | 81  
Jardin exotique Defrance F2 | 82  
Square André-Matraux C4 | 83  
Square Carnot C4 | 84  
Square Daumesnil (privé) D2 | 85  
Square des Combattants d'Afrique du Nord F2 | 86  
Square des Frères-Hautière D2 | 87  
Square du 11-Novembre E2 | 88  
Square du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny E2 | 89  
Square Félix-Nadar (privé) B3 | 90  
Square Jean-Jaurès D3 | 91  
Square Landucci (privé) B4 | 92  
Square Robert-de-Cotte G3 | 93  
Square Saint-Louis A2 | 94  
Terrasse Georges-Pompidou D2 | 95

**PARKINGS**

Château-Marigny (ville de Paris) D3 | P1  
Cœur de ville D2 | P2  
Georges Pompidou C2 | P3  
Hôtel de ville D2 | P4  
Mowat E2 | P5  
Marché D2 | P6

# ASSISTANCE À DOMICILE

BERNARD & FILS

112 avenue de Paris • 94300 Vincennes

PLOMBERIE

ÉLECTRICITÉ

VITRERIE

SERRURERIE

- Fuites d'eau • WC • Sanitaires
- Panne électrique
- Bris de Glace • Ouverture de porte
- Remplacement de serrure

**INTERVENTION SUR TOUT VINCENNES**  
**DEVIS ET DÉPLACEMENT GRATUITS**

**Tél. : 01 78 54 08 25**

**Port. : 06 12 26 07 26**